

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE	
Séance du 21 Mai 2022	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Convocation : 12 Mai 2022 Affichage : 12 Mai 2022 Nombre de membres : - en exercice 585 - présents 308 Délibération n° : 2022-C-01 Objet : Election des Membres du Bureau du SIEGE	L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT. Etaient présents 308 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer. M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.
<i>POUVOIRS</i>	
<ul style="list-style-type: none">- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations.	

Exposé des motifs

Afin de procéder au remplacement d'1 membre démissionnaire au sein du Bureau Syndical il est proposé au Comité de procéder à la désignation d'1 nouveau membre afin de compléter le Bureau composé, conformément à la délibération du Comité Syndical du 18 juillet 2020 de 26 membres dont le Président et les 3 Vice-Présidents. Monsieur le Président propose la candidature suivante :

Monsieur Arnaud MABIRE, Délégué Titulaire de NORMANVILLE

Et demande s'il y a d'autres candidats. En l'absence de nouvelles candidatures, il est alors procédé à l'élection.

Délibération

Après vote de l'assemblée, M. Arnaud MABIRE, délégué titulaire de Normanville est désigné membre du Bureau Syndical.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE	
Séance du 21 Mai 2022	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Convocation : 12 Mai 2022 Affichage : 12 Mai 2022 Nombre de membres : - en exercice 585 - présents 308 Délibération n° : 2022-C-02 Objet : Adaptation du règlement intérieur du Comité Syndical	L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT. Etaient présents 308 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer. M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.
<i>POUVOIRS</i>	
<ul style="list-style-type: none">- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.	

Exposé des motifs

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-8 du CGCT applicable au SIEGE, il appartient à l'organe délibérant du SIEGE de voter son règlement intérieur pour la mandature.

En effet, il convient de corriger des articles en contradiction avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (huis clos) mais surtout d'introduire un nouveau chapitre XI relatif à l'organisation de réunions en visioconférence désormais possible à compter du 1er Août prochain hors contexte sanitaire dégradé. Cette possibilité ne remettra pas en cause l'organisation actuelle de son comité en « présentiel », 1 par semestre, mais peut permettre d'organiser une ou plusieurs réunions complémentaires si nécessaire.

Ledit chapitre XI du titre II du règlement intérieur précise les modalités pratiques d'organisation de ces réunions en visioconférence dans le respect des dispositions légales applicables et notamment et principalement :

- Pas d'élection, de désignation ni de vote du Budget Primitif en visioconférence,
- Maintien a minima d'une réunion en présentiel par semestre,
- Appréciation du quorum et des scrutins avec les outils numériques utilisés,
- Caractère public par diffusion vidéo en direct de la séance.

Il est proposé au Comité Syndical d'adapter le règlement intérieur adopté en Décembre 2020 en fonction des éléments ci-dessus précités et le projet de règlement intérieur joint en annexe à la présente délibération.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical décide de valider les nouvelles dispositions du règlement intérieur précitées.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT





REGLEMENT INTERIEUR

TITRE I - ORGANISATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (S.I.E.G.E) a été créé par arrêté préfectoral du 2 mai 1949 modifié par divers arrêtés préfectoraux dont le dernier en date est du 3 mai 2017.

Il regroupe l'intégralité des 585 communes du département de l'Eure.

Des communes autres que celles primitivement syndiquées peuvent être admises à faire partie du syndicat, avec le consentement du comité du syndicat.

Une commune peut se retirer du syndicat avec le consentement du comité.

L'objet du SIEGE est de représenter les communes, de défendre leurs intérêts, d'étudier toutes les questions intéressant la distribution de l'électricité et du gaz, de réaliser les travaux d'électrification prévus par l'article 36 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et, en application des dispositions législatives et statutaires en vigueur, de mettre en œuvre les politiques et d'investir en faveur de la transition énergétique, de la production d'énergie renouvelable et de mobilité durable.

Dans ce but, les communes lui ont transféré leurs compétences d'autorités concédantes.

La durée du syndicat est illimitée. Son siège est fixé à GUICHAINVILLE (27930).

Le syndicat est administré par un comité.

CHAPITRE I - LE COMITE SYNDICAL

1°) Composition du comité syndical

Les membres du comité syndical sont élus par les conseils municipaux des communes affiliées.

En vertu des dispositions de l'article 9 des statuts, chaque commune adhérente est représentée par un délégué titulaire remplacé le cas échéant par un délégué suppléant.

2°) Attributions du comité syndical

Le comité syndical,

- Règle par ses délibérations, les affaires relevant de la compétence du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure.
- Donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements, ou qu'il est demandé par les représentants de l'Etat dans le département.
- Participe, dans les conditions prévues par le présent règlement, au débat sur les orientations générales du budget.
- Peut émettre des vœux sur toutes les questions d'intérêt local.
- Procède à l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau.
- Désigne le cas échéants ses membres ou délégués appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs.
- Forme, pour l'exercice de ses compétences, des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions.
- Délibère sur le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le président.
- Fixe, par délibération, la liste de emplois dont la création est nécessaire au bon fonctionnement du syndicat. Le président nomme par arrêtés aux emplois créés.

Au cours de la première réunion suivant le renouvellement des conseils municipaux, le comité syndical élit son président.

Il fixe la composition du bureau et procède à l'élection des membres.

CHAPITRE II - LE BUREAU DU SYNDICAT

La composition du Bureau syndical et le nombre de vice-Présidents sont arrêtés par délibération du Comité syndical, en application des articles 10 et 11 des statuts.

1°) Election du président

Le comité syndical élit son président au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

L'élection est présidée par le plus âgé des membres du comité.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Le président est élu pour la durée de mandat du comité sauf dispositions législatives contraires.

2°) Attributions du président

Le président est l'organe exécutif du syndicat. A ce titre, il :

- Prépare et exécute les décisions du comité syndical et du bureau procédant par délégation de celui-ci.
- Est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du syndicat.
- Peut cependant, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions aux vice-présidents ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.
- Peut également donner délégation de signature au directeur du syndicat.

Ces délégations se font par arrêté et subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

3°) Election du bureau

Les membres du bureau sont élus par le comité au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si, après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-02-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

4°) Attributions du bureau

Le comité syndical peut déléguer une partie de ses attributions au bureau, à l'exception de celles-ci :

- Vote du budget,
- Approbation du compte administratif,
- Modification de la composition, du fonctionnement et de la durée du syndicat,
- Adhésion du syndicat à un établissement public ou à tout autre organisme,
- Délégation de la gestion d'un service public,

Le Bureau Syndical est en outre amené à :

- Agir en tant que commission des finances du syndicat proposant au comité les orientations et actes budgétaires.
- Confirmer les principes d'action décentralisés de la collectivité :
 - o Réunions intercommunales chargées sous l'autorité du Président ou son représentant de hiérarchiser les projets d'investissements du territoire concerné. Ces réunions se tiennent une fois l'an et rassemblent les communes de l'EPCI à fiscalité propre.
 - o Commission villes B chargées sous l'autorité du Président ou son représentant de hiérarchiser les projets d'investissement recensés sur le territoire des villes B. Elle se réunit au moins une fois l'an et rassemble l'ensemble des villes B concernées.
 - o Commission villes A chargées sous l'autorité du Président ou son représentant de hiérarchiser les projets d'investissement recensés sur le territoire des villes A. Elle se réunit au moins une fois l'an et rassemble l'ensemble des villes A concernées.

CHAPITRE III - GROUPES POLITIQUES

Les délégués peuvent se constituer en groupes politiques sous l'étiquette qu'ils choisissent. Chaque groupe informe le président de sa composition et de sa direction. Toute modification ultérieure doit être portée à sa connaissance de la même façon.

CHAPITRE IV - COMMISSIONS DU SYNDICAT

Le comité syndical forme, autant que de besoins des commissions syndicales spécialisées chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

Ces commissions sont formées réglementairement par le comité ou par le bureau en fonction de nécessités particulières.

En général, elles sont permanentes et fonctionnent pour la durée du mandat du comité syndical. Cependant, elles peuvent être constituées pour une durée limitée à l'étude d'un dossier particulier.

Elles se réunissent à l'initiative du président du syndicat ou du président de la commission. A leur demande, toute personne peut être appelée à participer aux travaux en raison de sa technicité ou de sa spécialité.

CHAPITRE V - COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

La commission consultative pour les services publics locaux dont le SIEGE a la responsabilité a pour objet de permettre l'expression des usagers de ces services.

La commission est présidée par le président du SIEGE *ou son représentant*.

CHAPITRE VI - COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE SUR L'ENERGIE

La commission consultative paritaire sur l'énergie créée en application des dispositions de l'article L2224-37-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est constituée entre le SIEGE et les EPCI à fiscalité propre du Département.

La commission est présidée par le président du SIEGE *ou son représentant*.

Elle dispose de son propre règlement intérieur adopté lors de sa première réunion.

CHAPITRE VI - DELEGUE SYNDICAL

1°) Démission

La démission d'un membre du comité est adressée au président.

La commune concernée pourvoit au remplacement de son représentant dans le délai d'un mois.

Si un conseil municipal néglige ou refuse de nommer ses délégués, le maire représente la commune au comité.

2°) Incompatibilité

Les agents salariés du syndicat ne peuvent être désignés par une des communes adhérentes, pour la représenter au sein du comité syndical.

TITRE II - ORGANISATION DES REUNIONS DU COMITE

CHAPITRE I - PERIODICITE DES SEANCES

Le comité syndical se réunit à l'initiative du président, à EVREUX ou dans l'une des communes adhérentes choisies par le comité :

- chaque fois qu'il le juge utile,
- au minimum une fois par semestre,
- à la demande motivée du tiers de ses membres en exercice,
- à la demande du représentant de l'Etat, dans un délai de trente jours après réception de sa demande.

CHAPITRE II - CONVOCATION

Toute convocation est :

- faite par le président,
- mentionnée au registre des délibérations,
- affichée ou publiée,
- adressée par écrit et par voie dématérialisée sauf refus expresse formulé à l'adresse personnelle des délégués, au moins cinq jours francs avant la date de la réunion, le jour de l'envoi et le jour de la réunion n'étant pas comptés.

En cas d'urgence, ce délai peut être abrégé par le président, sans toutefois pouvoir être inférieur à un jour franc. Dès l'ouverture de la séance, le président rend compte au comité syndical qui se prononce définitivement sur l'urgence. Il peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou pour partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Une note explicative de synthèse des affaires soumises à délibération, pouvant avoir la forme d'un projet de délibération, accompagne la convocation.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-02-DE
me d'un projet de délibération
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Les projets concernant un contrat de service public peuvent être consultés, ainsi que les pièces annexes, au siège du syndicat par tout délégué qui en fait la demande auprès du secrétariat.

CHAPITRE III - ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est établi par le président.

Il est communiqué aux délégués avec la convocation.

Le comité syndical ne peut délibérer sur un sujet qui n'était pas, au préalable, inscrit à l'ordre du jour porté sur la convocation.

Si la rubrique « questions diverses » est prévue à l'ordre du jour, le comité ne peut examiner que des questions d'une importance mineure et ne donnant pas lieu à vote de l'assemblée.

CHAPITRE IV - ACCES AUX DOSSIERS

Les documents relatifs à l'exploitation des services publics délégués, qui doivent être remis au syndicat en application de conventions de concessions sont mis à la disposition du public sur place au syndicat et, le cas échéant, dans les mairies des communes affiliées, dans les quinze jours qui suivent leur réception.

Toute personne physique ou morale désireuse de se faire communiquer la copie des budgets ou des comptes du syndicat, peut l'obtenir à ses frais, aussi bien du président du SIEGE que des services extérieurs de l'Etat.

CHAPITRE V - QUESTIONS ECRITES

Les délégués peuvent adresser au président au moins trois jours francs avant la séance, des questions écrites concernant les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le président décide s'il y a lieu de soumettre la question au comité.

CHAPITRE VI - QUESTIONS ORALES

Les délégués peuvent, après examens des délibérations inscrites à l'ordre du jour, exposer en séance du comité, des questions orales ayant trait aux affaires du syndicat.

CHAPITRE VII - PUBLICITE DES SEANCES

Les séances du comité syndical sont publiques. Néanmoins, à la demande du président ou de cinq délégués, le comité peut décider, sans débat et à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunisse à huis clos.

Lorsqu'il siège à huis clos, le comité peut exercer de plein droit la totalité de ses compétences, dans les mêmes conditions que lorsqu'il siège en séance publique.

CHAPITRE VIII - PROCURATIONS

Tout délégué syndical, empêché de siéger à une séance du comité, doit en aviser le président, si possible par écrit.

Un délégué empêché peut se faire remplacer par son suppléant.

Il peut éventuellement, donner pouvoir écrit de voter en son nom, à un autre délégué de son choix, mais un même délégué ne peut être **porteur de plus d'un mandat**.

Les procurations de vote sont déposées, avant le vote, au bureau de pointage du délégué empêché.

CHAPITRE IX - QUORUM

Après avoir déclaré la séance ouverte, le président constate que plus de la moitié des membres du comité en exercice est présente pour délibérer.

Pour la détermination du quorum, les procurations de vote ne sont pas prises en considération.

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième convocation avec le même ordre du jour est adressée aux membres du comité.

A cette seconde séance, le comité peut valablement délibérer quel que soit le nombre des présents.

CHAPITRE X - PRESIDENCE ET SECRETARIAT DE SEANCE

Le président du SIEGE ou son remplaçant préside le comité syndical.

Dans les séances ou le compte administratif est débattu, le comité désigne le délégué qui préside le vote du compte. Le président peut assister à la discussion, mais il se retire avant le vote.

Le comité syndical élit un secrétaire de séance.

CHAPITRE XI - VISIOCONFERENCE

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-11-1 du Code Général des collectivités territoriales, et à compter du 1 Août 2022, le Président pourra décider de réunir le Comité en plusieurs lieux et par visioconférence.

Si la réunion de l'assemblée se tient par visioconférence, le quorum sera apprécié en fonction de la présence des conseillers dans les différents lieux par visioconférence. Les votes ne pourront avoir lieu qu'au scrutin public. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le président reportera le point de l'ordre du jour à une séance ultérieure, qui ne pourra se tenir par visioconférence.

Ces modalités ne seront pas possibles pour l'élection du président, des vice-présidents et des membres du Bureau Syndical, pour l'adoption du budget primitif ni pour la désignation de délégués dans les organismes extérieurs. Le Comité se réunira en un seul et même lieu au moins une fois par semestre.

Pour les réunions en visioconférence, il est prévu de retenir les modalités pratiques d'organisation suivantes afin de garantir le respect des règles applicables aux réunions du Comité Syndical, notamment en termes de scrutin et de quorum :

- Utilisation d'une plateforme de visioconférence permettant l'accès simultané de plus de 600 participants, par audio ou visioconférence,
- identification des candidats par accès personnel fourni à l'adresse mail personnelle du délégué ou téléphone personnel, participation à la réunion avec identification par nom et commune,

- enregistrement des débats audio et messages échangés via la plateforme et conservation jusqu'à consignation dans le procès-verbal de réunion et diffusion aux communes adhérentes,
- diffusion en direct à l'attention du public sur le site internet de l'EPCI,
- appréciation du quorum au moyen du dispositif de vote à distance,
- scrutin à distance organisé permettant de recueillir le vote individuel sur chaque point

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-02-DE
soumis à délibération
Date de réception préfecture : 24/05/2022

TITRE III - ORGANISATION DES DEBATS

Le président dirige les débats. Il ouvre et clôture les séances.

CHAPITRE I - DEBATS ORDINAIRES

Tout délégué, désigné réglementairement par sa commune pour le représenter au comité syndical, qui désire prendre part au débat, doit demander la parole au président.

Le président donne la parole aux délégués, chronologiquement à leur demande. Si plusieurs orateurs demandent la parole en même temps, le président fixe l'ordre des interventions.

Compte tenu du nombre de délégués (585), chaque orateur se présente au micro qui lui est tendu, préalablement à son intervention.

Le président peut retirer la parole à un délégué qui s'écarte du sujet traité ou qui se livre à des attaques personnelles.

Après cinq minutes d'audition, le président peut demander à l'orateur de conclure. Cependant, si l'importance du sujet le justifie et que la discussion se déroule dans de bonnes conditions, les délégués peuvent s'exprimer librement sans limitations de durée.

Le président met fin aux débats, à son initiative ou à la demande d'un délégué, lorsque la discussion s'enlise et paralyse la réunion. Il peut alors interrompre l'orateur en lui demandant de conclure brièvement. Eventuellement, il peut lui retirer la parole.

CHAPITRE II - DEBATS BUDGETAIRES

Le président ou un vice-président fait un résumé des points essentiels caractérisant le document budgétaire soumis au vote du comité.

Une lecture complète du document est donnée à l'assemblée et le président ouvre les débats sur chaque document ainsi présenté.

CHAPITRE III - DEBATS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Dans un délai de deux mois avant qu'il ne soit voté, une séance du comité syndical est consacrée aux orientations générales du budget de l'exercice à venir. Le débat est introduit par un rapport du président.

Chaque délégué peut intervenir dans le débat, sachant que toute proposition nouvelle entraînant une augmentation des dépenses ou une diminution des recettes doit être assortie de mesures compensatoires.

Le président n'est pas tenu légalement de modifier son projet de budget.

CHAPITRE IV - SUSPENSION DE SEANCE

Le président suspend la séance, à son initiative, ou à la demande d'un délégué, ou après un vote à mains levées.

Il fixe la durée des suspensions de séance en veillant à ce qu'elles n'entravent pas le bon déroulement des travaux du comité syndical.

Le président de séance peut demander à toute personne qualifiée, même étrangère à l'administration, de donner des renseignements sur un ou plusieurs points faisant l'objet d'une délibération, dans le cadre momentané d'une interruption de séance.

CHAPITRE V - AMENDEMENTS

Tout membre du comité syndical a le droit de proposer des amendements aux délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Les amendements aux projets inscrits à l'ordre du jour sont rédigés par écrit et remis au président préalablement aux débats.

Ils sont mis aux voix par le président, avant la question principale.

CHAPITRE VI - VŒUX

Tout délégué peut présenter une proposition ou un vœu d'intérêt syndical.

Le texte signé par son auteur est remis au président à l'ouverture de la séance publique du comité syndical.

Les propositions et vœux déclarés recevables par le président sont, si nécessaire, envoyés en commission compétente avant d'être rapportés en séance publique.

TITRE IV - VOTE DU COMITE SYNDICAL

CHAPITRE I - SCRUTIN ORDINAIRE

Lorsque les projets de délibération sont mis aux voix, il est procédé au vote à mains levées, à moins qu'un autre mode de scrutin ne soit légalement prescrit ou décidé par le comité.

Si le projet de délibération ne rencontre pas d'opposition, le président constate que la décision est adoptée à l'unanimité.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, y compris le cas échéant, les votes par procuration.

Pour le calcul de la majorité, il n'est tenu compte ni des absents, ni des bulletins blancs, ni des bulletins nuls.

En cas de partage des voix, sauf en cas de bulletin secret, la voix du président est prépondérante.

Si le délégué suppléant accompagne le délégué titulaire, il ne peut pas prendre part au vote.

CHAPITRE II - SCRUTIN SECRET

Toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame, le vote se fait au scrutin secret.

Le scrutin secret est obligatoire lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination ou une représentation.

Dans ce cas, si après deux tours de scrutin aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de voix, l'élection est alors acquise au candidat le plus âgé.

CHAPITRE III - SCRUTIN DANS DES MATIERES RELATIVES AUX COMPETENCES OPTIONNELLES EXERCÉES PAR LE SIEGE

Pour les délibérations relatives aux compétences optionnelles exercées par le syndicat et n'intéressant qu'une partie des communes adhérentes, seuls peuvent prendre part au vote les délégués des communes ayant effectivement transféré cette compétence optionnelle au SIEGE.

TITRE V - COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

Les débats sont retranscrits dans un compte-rendu adressé à chaque délégué syndical.

Les observations ou demandes de rectification peuvent être faites à l'occasion du comité syndical suivant.

TITRE VI - MODIFICATION DU REGLEMENT

Le présent règlement peut faire l'objet de modifications à la demande et sur proposition du président ou du quart de l'assemblée en exercice.
Il sera soumis à l'approbation de l'assemblée à chaque renouvellement de mandat.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-02-DE
Date de réception préfecture : 24/05/2022

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
<p>Convocation : 12 Mai 2022 Affichage : 12 Mai 2022</p> <p>Nombre de membres : - en exercice 585 - présents 308</p> <p>Délibération n° : 2022-C-03 Objet : Compte Administratif 2021 et Affectation des résultats – Budget Principal</p>	<p>L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.</p> <p>Etaient présents 308 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.</p> <p>M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.</p>
<p style="text-align: center;"><i>POUVOIRS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations. - M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations. - M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations. 	

Exposé des motifs

Les mouvements et résultats du Compte Administratif 2021 tel qu'annexé à la présente note, peuvent être synthétisés comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement (y compris résultat antérieur)	46 390 851.17 €	35 301 534.11 €
Fonctionnement (y compris résultat antérieur)	13 425 225.08 €	44 469 376.29 €
Résultats section Investissement	11 089 317.06 €	
Résultats section Fonctionnement		31 044 151.21 €
Résultat de clôture		19 954 834.15 €
RAR	11 881 733.22 €	5 040 619.73 €
Résultat global (RAR compris)		13 113 720.66 €

L'instruction comptable M14 reprend la plupart des grands principes de la comptabilité. A ce titre, l'assemblée délibérante doit voter le Compte Administratif de l'exercice comptable, constater les résultats et décider simultanément, en cas de soldes positifs, de leurs affectations qui doivent couvrir prioritairement les éventuels déficits des exercices antérieurs, ensuite le besoin de financement dégagé par la section d'investissement, le solde étant affecté en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire d'investissement en réserve.

Tel qu'il résulte du projet du Compte Administratif, le résultat de fonctionnement couvre suffisamment les besoins de financement de la section d'investissement et permet ainsi d'affecter à la couverture de ladite section les virements prévus au Budget Supplémentaire 2022 conformément au tableau suivant :

Proposition d'affectation du résultat 2021 - BS 2022			
Solde de fonctionnement	Solde d'investissement (D001)	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068), RAR compris	Résultat de l'exercice, RAR compris (R002)
31 044 151.21 €	-11 089 317.06 €	17 930 430.55 €	13 113 720.66 €

Il est proposé au Comité Syndical de valider le Compte Administratif 2021 et l'affectation des résultats 2022 du Budget Principal tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Délibération

Sous la présidence de M. MOGLIA, Vice-président, le Président s'étant retiré au moment du vote conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du Compte administratif.

Après délibération, le Comité Syndical valide le Compte Administratif 2021 et l'affectation des résultats 2022 du Budget Principal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT




ETAT DES ENGAGEMENTS DE RECETTES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Copie de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
1321	2021000001	SUBVENTION FINANCEMENT BORNES-CONVENTION	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EUR	24/06/2021		459 004,20
1322	2017000018	SUBVENTION FINANCEMENT BORNES-CONVENTION	REGION HAUTE NORMANDIE	12/01/2021		31 190,40
13281	2021000005	FACE AP/AE	FONDS D'AMORT.CHARG.ELECTRIF.	31/12/2021		1 746 160,00
13282	2021000006	FACE CE	FONDS D'AMORT.CHARG.ELECTRIF.	31/12/2021		461 680,00
13283	2021000007	FACE SN	FONDS D'AMORT.CHARG.ELECTRIF.	31/12/2021		1 193 600,00
13284	2021000003	ART8 RUR 2021	ENEDIS ELECTRICITE EN RESEAU	31/12/2021		400 000,00
13285	2021000004	ART8 VAB 2021	ENEDIS ELECTRICITE EN RESEAU	31/12/2021		350 000,00
45823	2021000002	TRAVAUX COOR45 RECAP DES DM DEJA MANDATES	SIEGE	28/09/2021		398 985,13
TOTAL						5 040 619,73

Désignation de l'établissement SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 Comptable assignataire	ARRETE A LA SOMME DE <u> cinq millions quarante mille six cent dix neuf euros et 73 centimes</u> _____ _____ _____	Signature Xavier HUBERT <div style="text-align: center;">  <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Le Président Xavier HUBERT</p> </div>
--	---	---

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2158	2021002905	2021 DEVIS 511TM21 RALENTISSEUR	AVENEL	09/09/2021	2021002905	1 176,00
2158	2021000501	2021/CONTROLE DE M.E.S EQUIPEMENTS SOUS PRESSION	APAVE NORD OUEST	10/02/2021	2021000501	780,00
2158	2021000497	2021/SGA BORNE SIEGE GUICHAINVILLE	SGA MOBILITY	09/02/2021	2021000497 19MSBE01	7 200,00
2158	2021000500	2021 STATION HYD VAL DE REUIL GENIE CIVIL	AVENEL	10/02/2021	2021000500 21FBRHYD01	24 000,00
2158	2021002127	2021 STATION HYD EPN-EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES	ATAWEY	21/06/2021	2021002127 21HM07	8 160,00
2183	2021003010	COPIEURS TOSHIBA-offre 06/07/21-achat maintenance	TOSHIBA CENTRE GRAND OUEST	21/09/2021		14 119,20
2183	2021001259	2021 GROUPE LDLC OFFRE DV20210402000F DU 02/04/21	GROUPE LDLC	02/04/2021	2021001259	3 159,43
2313	2021002715	DEVIS 22085- 4/08/2021ECLAIRAGE PARKING SIEGE 27	TEAM RESEAUX SAS	06/09/2021	2021002715	1 915,20
2315	2019003443	2019 PHOTOVOLTAIQUE -ST ANDRE DE L'E/ECOLE LES PET	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L6	4 212,00
2315	2019000030	CONCHES EN OUCHE /APS-APD+DIAG	TRANSENERGIE	11/01/2021	18SETPV23L5	3 984,00
2315	2019003445	2019 PHOTOVOLTAIQUE -MONTFORT SUR RISLE-ECOLE	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L8	4 559,01
2315	2020002372	JUIN 2020/JOURNEES COVID/AVENANT DPEP	STPEE	11/01/2021	19TDP13	96,00
2315	2020000969	2020/SUNVIE SA-VERNEUSSES SALLE DES FETES	SUNVIE	11/01/2021	19SETPV1L3	4 140,00
2315	2021002677	2021 CTO PME0 JUIN 2021	APAVE NORD OUEST	12/08/2021	2021002677 21SCTO01	4 032,00
2315	2020002370	JUIN 2020/JOURNEES COVID/AVENANT DPEP	STPEE	11/01/2021	19TDP13	6 144,00
2315	2019000029	THUIT DE L OISON-APS/APD+DIAG	TRANSENERGIE	11/01/2021	18SETPV23L4	2 544,00
2315	2019003438	2019 PHOTOVOLTAIQUE -BEUZEVILLE	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L1	2 112,00
2315	2020000115	PRESTATIONS ENR PHOTOVOLTAIQUE	AUDDICE ENVIRONNEMENT	11/01/2021	20HM01	7 740,00
2315	2021003744	2021 ATELIER AURA SURTAUVILLE BOIS	ATELIER AURA	23/11/2021	2021003744 2021SBOIS1	4 340,16
2315	2020000467	2020 - PHOTOVOLTAIQUE-LIEUREY ECOLE PRIMAIRE	TRANSENERGIE	11/01/2021	18SETPV22L3	5 040,00
2315	2018002502	17SETPV02-TRANCHE CONDITIONNELLE N°1	TRANSENERGIE	11/01/2021	17SETPV02	1 792,50
2315	2019003435	2019 PHOTOVOLTAIQUE EN TOITURE	SOCOTEC CONSTRUCTION	11/01/2021	19CTSPSDAT21	594,00
2315	2019003441	2019 PHOTOVOLTAIQUE -VERNEUIL/AVRE GYMNASSE DE VLAM	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L4	8 468,40
2315	2017001637	DEVIS TRAVAUX AB22/040468/001001	ENEDIS LBP NORMANDIE	11/01/2021		1 744,08
2315	2019001609	ECOLE MATERNELLE LIEUREY LOT1	BUREAU ALPES CONTROLES	11/01/2021	19SENRAM01	564,00
2315	2019003446	2019 PHOTOVOLTAIQUE -CESSEVILLE-ECOLE	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L9	2 112,01
2315	2020000969	2020/SUNVIE SA-VERNEUSSES SALLE DES FETES	SUNVIE	11/01/2021	19SETPV1L3	30 202,49
2315	2019003442	2019 PHOTOVOLTAIQUE ST ANDRE DE L'E.ECOLE DU CHATE	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L5	2 112,01
2315	2019003440	2019 PHOTOVOLTAIQUE BOIS ARNAULT SALLE POLYVALENTE	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L3	7 028,40
2315	2020002732	SSTRAITANCE SUNVIEFONDATIONS OMBRIERE VERNEUSSES	SEEL LAUGEUIS	11/01/2021	19SETPV1L3	4 394,45
2315	2021003939	2021 APAVE CTO N°09-2021	APAVE NORD OUEST	06/12/2021	2021003939 21SCTO01	2 436,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2315	2021003940	2021 APAVE CTO N°10-2021	APAVE NORD OUEST	06/12/2021	2021003940 21SCTO01	1 344,00
2315	2018002401	2018/APD-APS+DIAG NASSANDRES SUR RISLE	TRANSENERGIE	11/01/2021	18SETPV22L2	4 470,00
2315	2020001600	2020 ST OUEN DU TILLEUL ECOLE 20SETPV1L2	GARCZYNSKI TRAPLOIR YVETOT	11/01/2021	20SETPV1L2	1 242,00
2315	2019000028	ST OUEN DU TILLEUL APS-APD+DIAG	TRANSENERGIE	11/01/2021	18SETPV23L3	2 544,00
2315	2019000026	VERNEUSSES-APS-APD+DIAG	TRANSENERGIE	11/01/2021	18SETPV23L2	2 544,00
2315	2019003439	2019 PHOTOVOLTAIQUE BOURG BEAUDOIN ECOLE	TRANSENERGIE	11/01/2021	19SETPV24L2	2 112,00
2315	2019001667	DESTRUCTION 9 TRANSFORMATEURS	ENEDIS ELECTRICITE EN RESEAU	11/01/2021		2 753,90
2315	2020002378	JUIN 2020/JOURNEES COVID/AVENANT DPEP/EX	AVENEL	11/01/2021	19TDX15	96,00
2315	2021003355	2021 APAVE CTO N°05-2021	APAVE NORD OUEST SAS	19/10/2021	2021003355 21SCTO01	420,00
23151	2021003382	VIEIL EVREUX	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL7	21 954,00
23151	2021003909	MONTREUIL L'ARGILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/12/2021	19TDP05	70 000,00
23151	2021002426	DRUCOURT	RESEAUX ENVIRONNEMENT	19/07/2021	19TDP03	42 575,94
23151	2021002831	ST GERMAIN DES ANGLÉS	TEAM RESEAUX SAS	01/09/2021	19TDP10	5 098,41
23151	2021004009	CONTEVILLE	ETUDIS	09/12/2021	21SBE01	2 698,56
23151	2021004028	COUTURE BOUSSEY (LA)	CHEVALIER DIAG CM	10/12/2021	2021SCTAM01	510,00
23151	2021003824	MANTHELON	TOPO ETUDES	29/11/2021	21SBE08	2 500,00
23151	2021003732	BOIS LE ROY	TOPO ETUDES	22/11/2021	21SBE09	1 000,00
23151	2021004023	EMALLEVILLE	TOPO ETUDES	10/12/2021	21SBE09	2 000,00
23151	2021003711	ST MACLOU	ETUDIS	19/11/2021	21SBE01	1 700,00
23151	2021003607	AMECOURT	ETUDIS	09/11/2021	21SBE03	1 500,00
23151	2021003979	BOURG BEAUDOIN	ETUDIS	07/12/2021	21SBE03	300,00
23151	2021003922	AILLY	CHEVALIER DIAG CM	03/12/2021	2021SCTAM01	258,00
23151	2021003698	COUDRES	TOPO ETUDES	18/11/2021	21SBE09	1 500,00
23151	2021003995	HEUDREVILLE EN LIEUVIN	EPSYS	09/12/2021	2021FTR3AL1	19 245,60
23151	2021003323	GUITRY	EPSYS	15/10/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23151	2021003640	ST LUC	TEAM RESEAUX SAS	15/11/2021	19TDP10	32 654,01
23151	2021004025	TOURNEDOS BOIS HUBERT	TOPO ETUDES	10/12/2021	21SBE05	1 800,00
23151	2021003232	FONTAINE LA LOUVET	RESEAUX ENVIRONNEMENT	06/10/2021	19TDP03	55 746,77
23151	2021000848	LIEUREY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	09/03/2021	19TDP03	48 707,44
23151	2021003618	ST GEORGES DU VIEVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	10/11/2021	19TDP03	105 000,00
23151	2021001974	ST PIERRE DE SALERNE	TEAM RESEAUX SAS	01/06/2021	19TDP04	45 220,84
23151	2021004073	ST SYLVESTRE DE CORMEILLES	PHAURE AIMERIC	15/12/2021	19TTD01	586,56
23151	2021001942	TROUVILLE LA HAULE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	28/05/2021	19TDP01	29 774,49

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2020001650	CONTEVILLE	ETUDIS	11/01/2021	17SBE080	1 200,00
23151	2021003900	MARTAINVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/12/2021	19TDP01	67 000,00
23151	2021001542	BOSQUENTIN	STPEE	27/04/2021	19TDP15	43 514,07
23151	2021003406	THIBERVILLE	EPSYS	21/10/2021	2021FTR3AL1	13 402,80
23151	2021003978	THIBERVILLE	DMTP	07/12/2021	19TDP03	39 600,00
23151	2021003465	ST DIDIER DES BOIS	TEAM RESEAUX SAS	27/10/2021	19TDP06	96 594,76
23151	2021003383	FONTAINE LA LOUVET	REMATELEC	20/10/2021	2021FTR3AL3	5 958,00
23151	2021003862	ST ELOI DE FOURQUES	EPSYS	30/11/2021	2021FTR3AL1	17 317,20
23151	2021002349	ACQUIGNY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	02/07/2021	19TDP12	44 007,94
23151	2021002789	RONCENAY AUTHENAY (LE)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	26/08/2021	19TDP07	17 275,87
23151	2021003687	BARVILLE	ETUDIS	18/11/2021	21SBE01	1 000,00
23151	2021003532	ST SYMPHORIEN	EPSYS	02/11/2021	2021FTR3AL1	14 805,60
23151	2021002818	ECARDENVILLE SUR EURE	STPEE	31/08/2021	19TDP13	17 766,74
23151	2021003379	VIEIL EVREUX	REMATELEC	20/10/2021	2021FTR3AL3	5 958,00
23151	2021002221	ROSAY SUR LIEURE	STPEE	21/06/2021	19TDP15	51 574,52
23151	2021003572	PLESSIS HEBERT	EPSYS	04/11/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021003934	HONGUEMARE GUENOUVILLE	ETUDIS	03/12/2021	21SBE02	300,00
23151	2021003847	BARC	TOPO ETUDES	30/11/2021	21SBE04	1 000,00
23151	2021003833	TOURNY	EPSYS	29/11/2021	2021FTR3AL1	16 982,40
23151	2021004002	ST PIERRE DES IFS	DMTP	09/12/2021	19TDP03	6 999,94
23151	2021002076	ST PIERRE DES IFS	RESEAUX ENVIRONNEMENT	07/06/2021	19TDP03	17 344,76
23151	2021003584	CIVIERES	REMATELEC	08/11/2021	2021FTR3AL3	9 226,80
23151	2021003385	PLESSIS GROHAN (LE)	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021003759	VIEIL EVREUX	TEAM RESEAUX SAS	23/11/2021	19TDP10	105 000,00
23151	2021003022	ILLIERS L'VEQUE	LESENS-OMEXOM	21/09/2021	19TDP09	69 936,58
23151	2021003963	JUIGNETTES	TOPO ETUDES	07/12/2021	21SBE08	1 200,00
23151	2021003666	FORT MOVILLE	ETUDIS	16/11/2021	21SBE01	2 400,00
23151	2021003950	MARCILLY SUR EURE	CHEVALIER DIAG CM	07/12/2021	2021SCTAM01	510,00
23151	2021003989	ST GERMAIN SUR AVRE	TOPO ETUDES	08/12/2021	21SBE09	2 000,00
23151	2021002965	ASNIERES	ETUDIS	16/09/2021	21SBE01	3 900,00
23151	2021003662	THEIL NOLENT (LE)	ETUDIS	16/11/2021	21SBE01	2 600,00
23151	2021003965	VIEILLE LYRE	TOPO ETUDES	07/12/2021	21SBE08	800,00
23151	2021003246	ST PIERRE DE CORMEILLES	ETUDIS	06/10/2021	21SBE01	2 800,00
23151	2021004026	BREUX SUR AVRE	TOPO ETUDES	10/12/2021	21SBE08	1 000,00
23151	2021001685	BROGLIE	EPSYS	05/05/2021	21FTR08	17 739,60

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2020001889	CROISILLE (LA)	TOPO ETUDES	11/01/2021	17SBE050	700,00
23151	2020003559	HAYE MALHERBE (LA)	DMTP	11/01/2021	19TDP12	20 000,00
23151	2021003575	MEZIERES EN VEXIN	EPSYS	05/11/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23151	2021003723	ROSAY SUR LIEURE	EPSYS	19/11/2021	2021FTR3AL1	16 647,60
23151	2021003774	THUIT ANGER	EPSYS	24/11/2021	2021FTR3AL1	17 317,20
23151	2021000167	TOURVILLE SUR Pt AUDEMER	ETUDIS	13/01/2021	21SBE02	1 000,00
23151	2021002265	VILLEGATS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/06/2021	19TDP11	12 326,17
23151	2020000526	BEMECOURT	TOPO ETUDES	11/01/2021	17SBE050	1 000,00
23151	2021003615	THIBERVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	09/11/2021	19TDP03	207 793,22
23151	2021001426	BARRE EN OUCHE (LA)	EPSYS	19/04/2021	21FTR01	15 464,40
23151	2021003746	ST AUBIN D'ECROSVILLE	EPSYS	23/11/2021	2021FTR3AL1	17 317,20
23151	2021003218	PUCHAY	STPEE	05/10/2021	19TDP15	59 599,88
23151	2021003927	ROUGEMONTIERS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	03/12/2021	19TDP02	18 000,00
23151	2021003462	GAUCIEL	TEAM RESEAUX SAS	26/10/2021	19TDP10	7 150,06
23151	2021002952	VACHERIE (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	15/09/2021	19TDP12	84 801,89
23151	2021003822	PERRIERS SUR ANDELLE	CHEVALIER DIAG CM	29/11/2021	2021SCTAM01	258,00
23151	2021001792	BOURG ACHARD	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	19/05/2021	19TDP02	106 175,39
23151	2021003860	APPEVILLE DIT ANNEBAULT	ETUDIS	30/11/2021	21SBE02	1 000,00
23151	2021001903	MANOIR SUR SEINE (LE)	EPSYS	26/05/2021	21FTR08	19 779,60
23151	2021003574	CHAISE DIEU DU THEIL	ENEDIS D	05/11/2021	19TST01	4 507,15
23151	2021002751	NASSANDRES	TEAM RESEAUX SAS	23/08/2021	19TDP04	15 270,85
23151	2021003936	HONGUEMARE GUENOUVILLE	ETUDIS	03/12/2021	21SBE02	300,00
23151	2021003935	HONGUEMARE GUENOUVILLE	ETUDIS	03/12/2021	21SBE02	900,00
23151	2021003349	BREUX SUR AVRE	PHAURE AIMERIC	19/10/2021	19TTD02	921,54
23151	2021002857	CROISILLE (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	06/09/2021	19TDP07	57 520,35
23151	2021002835	EPINAY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	01/09/2021	19TDP05	6 197,90
23151	2021003266	ECOUIS	STPEE	08/10/2021	19TDP13	24 972,85
23151	2021003799	THOMER LA SOGNE	TOPO ETUDES	25/11/2021	21SBE08	1 800,00
23151	2021004000	TOUTAINVILLE	ETUDIS	09/12/2021	21SBE02	2 900,00
23151	2021003881	FRANQUEVILLE	TOPO ETUDES	01/12/2021	21SBE04	3 000,00
23151	2021003689	ST SYLVESTRE DE CORMEILLES	ETUDIS	18/11/2021	21SBE01	2 900,00
23151	2021003724	AUTHEVERNES	ETUDIS	19/11/2021	21SBE03	1 000,00
23151	2021003720	BOULLEVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	19/11/2021	19TDP01	63 000,00
23151	2021004059	PIENCOURT	EPSYS	14/12/2021	2021FTR3AL1	13 402,80
23151	2021003063	BOISSEY LE CHATEL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/09/2021	19TDP02	25 549,04

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2021002146	VRAIVILLE	TEAM RESEAUX SAS	11/06/2021	19TDP06	30 515,81
23151	2021002394	CONDE SUR RISLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	09/07/2021	19TDP02	26 746,21
23151	2019003969	POSES - OS TRAVAUX n°20197861	DMTP	11/01/2021	19TDP12	3 010,00
23151	2021003946	POTERIE MATHIEU (LA)	EPSYS	07/12/2021	2021FTR3AL1	13 402,80
23151	2018003151	ST VIGOR - OS TRAVAUX n°20187249	ENEDIS D	11/01/2021	16TST010	2 130,73
23151	2021003772	MARBEUF	EPSYS	24/11/2021	2021FTR3AL6	11 702,40
23151	2020000595	CAORCHES SAINT NICOLAS - OS A.P.S n°20205408	TOPO ETUDES	11/01/2021	17SBE060	600,00
23151	2020002834	GUERNANVILLE	DOMOBAT EXPERTISES	11/01/2021	18SCTAMIANTE	800,00
23151	2020003056	PUCHAY	ETUDIS	11/01/2021	17SBE010	128,68
23151	2020003469	BERNOUVILLE	ENEDIS D	11/01/2021	19TST01	4 319,63
23151	2021002599	JUIGNETTES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/08/2021	19TDP08	10 864,58
23151	2021003930	DOUVILLE SUR ANDELLE	CHEVALIER DIAG CM	03/12/2021	2021SCTAM01	258,00
23151	2021003545	GRANDCAMP	TOPO ETUDES	03/11/2021	21SBE04	1 000,00
23151	2021003377	FONTAINE SOUS JOUY	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23151	2021003783	THIL EN VEXIN (LE)	ETUDIS	25/11/2021	21SBE03	2 500,00
23151	2021002679	PORT MORT	STPEE	12/08/2021	19TDP13	54 750,87
23151	2021002838	PORT MORT	TOPO ETUDES	01/09/2021	21SBE07	150,00
23151	2021002412	HEUBECOURT HARICOURT	EPSYS	13/07/2021	21FTR08	16 778,40
23151	2021001837	HEUBECOURT HARICOURT	STPEE	20/05/2021	19TDP14	13 132,01
23151	2021003367	REUILLY	TEAM RESEAUX SAS	20/10/2021	19TDP10	22 728,24
23151	2021003709	ST MACLOU	ETUDIS	19/11/2021	21SBE01	1 300,00
23151	2020000587	ECAQUELON	ETUDIS	11/01/2021	17SBE070	1 500,00
23151	2020001643	ST GEORGES MOTEL	DOMOBAT EXPERTISES	11/01/2021	18SCTAMIANTE	400,00
23151	2020001786	BARRE EN OUCHE (LA)	TOPO ETUDES	11/01/2021	17SBE060	402,73
23151	2021003776	AMFREVILLE SUR ITON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	25/11/2021	19TDP12	46 000,00
23151	2021003745	CORMEILLES	ETUDIS	23/11/2021	21SBE01	2 300,00
23151	2021003863	GLOS SUR RISLE	EPSYS	30/11/2021	2021FTR3AL1	18 910,80
23151	2021003704	BRETAGNOLLES	LESENS-OMEXOM	19/11/2021	19TDP09	30 296,41
23151	2021003375	VACHERIE (LA)	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021003993	BARVILLE	EPSYS	09/12/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021001895	GUERNANVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	26/05/2021	19TDP08	42 033,64
23151	2021001326	NOTRE DAME DE L'ISLE	STPEE	09/04/2021	19TDP13	50 158,79
23151	2021003569	COUTURE BOUSSEY (LA)	REMATELEC	04/11/2021	2021FTR3AL3	9 226,80
23151	2021003969	MONTREUIL L'ARGILLE	TOPO ETUDES	07/12/2021	21SBE04	300,00
23151	2021003162	ST VICTOR D'EPINE	TEAM RESEAUX SAS	01/10/2021	19TDP04	20 261,34

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2021002569	BERVILLE SUR MER	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP01	238 522,80
23151	2021003947	VILLEZ SUR LE NEUBOURG	TOPO ETUDES	07/12/2021	21SBE05	3 000,00
23151	2021003816	RONCENAY AUTHENAY (LE)	TOPO ETUDES	26/11/2021	21SBE08	3 500,00
23151	2021003808	CROISILLE (LA)	TOPO ETUDES	26/11/2021	21SBE05	1 500,00
23151	2021003923	AILLY	ETUDIS	03/12/2021	21SBE06	2 000,00
23151	2021001992	BOURG ACHARD	ETUDIS	02/06/2021	21SBE02	2 000,00
23151	2021000099	TOUTAINVILLE	ETUDIS	08/01/2021	21SBE02	1 500,00
23151	2021003736	PLESSIS GROHAN (LE)	TEAM RESEAUX SAS	22/11/2021	19TDP10	120 000,00
23151	2021003707	NOGENT LE SEC	CHEVALIER DIAG CM	19/11/2021	2021SCTAM01	500,00
23151	2021003801	NOGENT LE SEC	EPSYS	26/11/2021	2021FTR3AL1	14 805,60
23151	2021003994	HEUDREVILLE EN LIEUVIN	EPSYS	09/12/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021003571	MARCILLY SUR EURE	EPSYS	04/11/2021	2021FTR3AL1	22 496,40
23151	2021003079	BEC THOMAS	TEAM RESEAUX SAS	24/09/2021	19TDP06	41 947,00
23151	2019000504	TRINITE DE THOUBERVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP02	45 000,00
23151	2021000258	BOSC ROGER EN ROUMOIS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	21/01/2021	19TDP02	61 095,18
23151	2021002615	ROUTOT	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	04/08/2021	19TDP02	20 412,04
23151	2021000565	ST GERMAIN SUR AVRE	LDTP	15/02/2021	19TDP09	9 950,00
23151	2021003068	CRESTOT	TEAM RESEAUX SAS	24/09/2021	19TDP06	67 356,77
23151	2021003624	FOULBEC	RESEAUX ENVIRONNEMENT	10/11/2021	19TDP01	46 300,00
23151	2021000822	FOULBEC	ETUDIS	08/03/2021	21SBE01	700,00
23151	2021001305	TRINITE DE THOUBERVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	08/04/2021	19TDP02	7 701,41
23151	2021001399	TROUVILLE LA HAULE	ETUDIS	15/04/2021	21SBE02	1 000,00
23151	2021001346	SELLES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/04/2021	19TDP01	115 999,99
23151	2021000143	GUERNANVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/01/2021	19TDP08	14 905,08
23151	2021003819	ROUGEMONTIERS	ETUDIS	26/11/2021	21SBE02	300,00
23151	2021000716	BUREY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/02/2021	19TDP07	35 351,02
23151	2021003356	ST AUBIN SUR GAILLON	EPSYS	19/10/2021	2021FTR3AL1	20 326,80
23151	2021001679	AVIRON	TEAM RESEAUX SAS	05/05/2021	19TDP10	12 682,62
23151	2021003496	LANDEPEREUSE	EPSYS	29/10/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23151	2021001834	HEUBECOURT HARICOURT	STPEE	20/05/2021	19TDP14	51 059,32
23151	2021003523	MONTFORT SUR RISLE	EPSYS	29/10/2021	2021FTR3AL1	14 805,60
23151	2021003674	PERRIERS SUR ANDELLE	STPEE	16/11/2021	19TDP15	120 000,00
23151	2021003357	VIEIL EVREUX	TEAM RESEAUX SAS	19/10/2021	19TDP10	16 571,95
23151	2021003196	CHAISE DIEU DU THEIL	RESEAUX ENVIRONNEMENT	05/10/2021	19TDP08	46 676,45
23151	2021001532	NOTRE DAME DE L'ISLE	ENEDIS D	26/04/2021	19TST01	7 314,34

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2021003165	PERRIERS LA CAMPAGNE	TEAM RESEAUX SAS	01/10/2021	19TDP04	20 545,99
23151	2021001004	CAORCHES SAINT NICOLAS	EPSYS	18/03/2021	21FTR01	15 464,40
23151	2021003834	NOTRE DAME DE L'ISLE	CHEVALIER DIAG CM	29/11/2021	2021SCTAM01	258,00
23151	2021003805	TRINITE DE THOUBERVILLE	ETUDIS	26/11/2021	21SBE02	500,00
23151	2021003493	ST SYMPHORIEN	ETUDIS	29/10/2021	21SBE02	1 500,00
23151	2021004020	SURTAUVILLE	ETUDIS	10/12/2021	21SBE06	2 400,00
23151	2021003810	SEBECOURT	TOPO ETUDES	26/11/2021	21SBE05	1 000,00
23151	2021003628	ST SAMSON DE LA ROQUE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	10/11/2021	19TDP01	190 109,26
23151	2021001707	ST SAMSON DE LA ROQUE	EPSYS	06/05/2021	21FTR01	14 503,20
23151	2021002325	SAUSSAYE (LA)	TEAM RESEAUX SAS	30/06/2021	19TDP06	25 906,55
23151	2021000832	ST OUEN DU TILLEUL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	08/03/2021	19TDP02	23 064,99
23151	2021003422	STE GENEVIEVE LES GASNY	EPSYS	22/10/2021	2021FTR3AL8	19 416,00
23151	2021003425	STE GENEVIEVE LES GASNY	REMATELEC	22/10/2021	2021FTR3AL3	9 226,80
23151	2021003829	TRINITE DE THOUBERVILLE	ETUDIS	29/11/2021	21SBE02	500,00
23151	2021003982	FLEURY LA FORET	CHEVALIER DIAG CM	08/12/2021	2021SCTAM01	258,00
23151	2021002968	ST GERMAIN DES ANGLÉS	TOPO ETUDES	16/09/2021	21SBE09	300,00
23151	2021002940	BOISSET LES PREVANCHES	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	14/09/2021	19TDP11	15 607,49
23151	2021004029	COUDRES	CHEVALIER DIAG CM	10/12/2021	2021SCTAM01	510,00
23151	2021003806	ORMES	TOPO ETUDES	26/11/2021	21SBE05	1 500,00
23151	2021003961	AMBENAY	TOPO ETUDES	07/12/2021	21SBE08	1 500,00
23151	2021003691	THIL EN VEXIN (LE)	CHEVALIER DIAG CM	18/11/2021	2021SCTAM01	250,00
23151	2021003820	SYLVAINS LES MOULINS	TOPO ETUDES	29/11/2021	21SBE08	2 500,00
23151	2021003758	GAUCIEL	TOPO ETUDES	23/11/2021	21SBE09	500,00
23151	2021003997	CONTEVILLE	ETUDIS	09/12/2021	21SBE01	2 700,00
23151	2021002931	GUITRY	STPEE	13/09/2021	19TDP14	26 657,09
23151	2020000689	GOUVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP07	12 500,00
23151	2021001323	HENNEZIS	STPEE	09/04/2021	19TDP13	69 965,47
23151	2021003905	MONTREUIL L'ARGILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/12/2021	19TDP05	88 000,01
23151	2021002882	ROSAY SUR LIEURE	ETUDIS	08/09/2021	21SBE03	2 200,00
23151	2021002215	GUISENIERS	ENEDIS D	21/06/2021	19TST01	3 200,00
23151	2021002758	ST DIDIER DES BOIS	ETUDIS	23/08/2021	21SBE06	1 000,00
23151	2021002429	ST GREGOIRE DU VIEVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	19/07/2021	19TDP03	50 260,21
23151	2021003648	ST CLAIR D'ARCEY	TOPO ETUDES	15/11/2021	21SBE04	2 000,00
23151	2021003582	HOULBEC COCHEREL	EPSYS	08/11/2021	2021FTR3AL1	16 982,40
23151	2021003378	CHESNE (LE)	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	14 470,80

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Copie de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2021002645	ST LUC	ENEDIS D	06/08/2021	19TST01	4 055,16
23151	2021003083	STE MARTHE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	27/09/2021	19TDP07	77 906,25
23151	2021003591	HARCOURT	TOPO ETUDES	08/11/2021	21SBE04	1 000,00
23151	2021003534	SEBECOURT	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	03/11/2021	19TDP07	64 636,07
23151	2021003350	BARC	EPSYS	19/10/2021	2021FTR3AL1	17 317,20
23151	2021004058	ASNIERES	EPSYS	14/12/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021004033	AMBENAY	EPSYS	13/12/2021	2021FTR3AL1	14 805,60
23151	2021003583	CIVIERES	EPSYS	08/11/2021	2021FTR3AL8	19 416,00
23151	2021003013	STE GENEVIEVE LES GASNY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	21/09/2021	19TDP11	16 492,77
23151	2021003388	VIEIL EVREUX	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23151	2021002999	PULLAY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	20/09/2021	19TDP08	16 622,95
23151	2021003953	COURDEMANCHE	TOPO ETUDES	07/12/2021	21SBE09	700,00
23151	2021002572	TOUTAINVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP01	27 890,82
23151	2021003991	MESNIL SUR L'ESTREE	TOPO ETUDES	08/12/2021	21SBE09	2 500,00
23151	2021003802	SACQ (LE)	TOPO ETUDES	26/11/2021	21SBE08	2 000,00
23151	2021003842	CAUGE	TOPO ETUDES	30/11/2021	21SBE09	2 000,00
23151	2021003206	COUDRES	TOPO ETUDES	05/10/2021	21SBE09	1 800,00
23151	2021002048	BOSGUERARD DE MARCOUVILLE	ETUDIS	04/06/2021	21SBE02	1 500,00
23151	2021003870	HEUDREVILLE EN LIEUVIN	ETUDIS	01/12/2021	21SBE01	1 500,00
23151	2021003954	POTERIE MATHIEU (LA)	EPSYS	07/12/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2019003366	PUCHAY - OS A.P.S n°20197428	ETUDIS	11/01/2021	17SBE010	9,15
23151	2021000654	BOIS JEROME SAINT OUEN	STPEE	19/02/2021	19TDP14	28 288,33
23151	2021000711	BUREY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/02/2021	19TDP07	79 968,95
23151	2021003370	FONTAINE LA LOUVET	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021000824	FOULBEC	ETUDIS	08/03/2021	21SBE01	700,00
23151	2021003771	MARBEUF	EPSYS	24/11/2021	2021FTR3AL1	17 317,20
23151	2020001498	BUIS SUR DAMVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP07	44 407,31
23151	2020001104	BUIS SUR DAMVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP07	21 000,00
23151	2020002229	MUZY	LESENS-OMEXOM	11/01/2021	19TDP09	51 252,48
23151	2019000809	ECOUIS	DOMOBAT EXPERTISES	11/01/2021	18SCTAMIANTE	250,00
23151	2021000668	HARCOURT	TEAM RESEAUX SAS	19/02/2021	19TDP04	18 987,50
23151	2021002540	BOSC ROGER EN ROUMOIS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	30/07/2021	19TDP02	8 648,47
23151	2021003373	FONTAINE LA LOUVET	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021003381	FONTAINE LA LOUVET	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL8	19 642,80
23151	2021003221	BERNOUVILLE	STPEE	05/10/2021	19TDP14	79 999,99

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2021001856	BEZU SAINT ELOI	STPEE	21/05/2021	19TDP14	62 899,35
23151	2021002361	HOULBEC COCHEREL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	05/07/2021	19TDP11	19 334,66
23151	2021000279	VENON	TEAM RESEAUX SAS	25/01/2021	19TDP06	50 000,00
23151	2021003102	HEUDREVILLE SUR EURE	STPEE	27/09/2021	19TDP13	41 430,05
23151	2021001833	HEUBECOURT HARICOURT	REMATELEC	20/05/2021	21FTR03	5 466,00
23151	2021003861	APPEVILLE DIT ANNEBAULT	EPSYS	30/11/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23151	2021002239	COURCELLES SUR SEINE	STPEE	22/06/2021	19TDP13	45 129,66
23151	2021003258	GUERNANVILLE	PHAURE AIMERIC	08/10/2021	19TTD02	900,00
23151	2021003224	LONGCHAMPS	STPEE	05/10/2021	19TDP15	71 935,81
23151	2021003945	CORMELLES	EPSYS	07/12/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23151	2021001002	CAORCHES SAINT NICOLAS	RESEAUX ENVIRONNEMENT	18/03/2021	19TDP05	38 122,96
23151	2021003766	BARC	TEAM RESEAUX SAS	24/11/2021	19TDP04	74 714,69
23151	2021002405	CORNEUIL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	12/07/2021	19TDP07	26 163,37
23151	2021004065	CROISILLE (LA)	EPSYS	14/12/2021	2021FTR3AL1	14 805,60
23151	2021002971	PLESSIS GROHAN (LE)	TEAM RESEAUX SAS	16/09/2021	19TDP10	32 025,37
23151	2021003773	MARBEUF	EPSYS	24/11/2021	2021FTR3AL1	17 317,20
23151	2021002989	PONT AUTHOU	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	17/09/2021	19TDP02	18 129,70
23151	2021001708	TOUTAINVILLE	EPSYS	06/05/2021	21FTR01	11 277,60
23151	2021003677	MARCILLY LA CAMPAGNE	TOPO ETUDES	16/11/2021	21SBE09	2 000,00
23151	2021003733	BREUILPONT	TOPO ETUDES	22/11/2021	21SBE07	1 200,00
23151	2021000003	HERQUEVILLE	DOMOBAT EXPERTISES	04/01/2021	18SCTAMIANTE	151,20
23151	2021002901	HERQUEVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	09/09/2021	19TDP12	18 970,85
23151	2019003277	CHARLEVAL - OS TRAVAUX n°20197347	SAS DR	11/01/2021	19TDP15	0,77
23151	2020000311	ST PIERRE DU VAL	ETUDIS	11/01/2021	17SBE080	650,00
23151	2021003552	BROGLIE	TOPO ETUDES	04/11/2021	21SBE04	2 000,00
23151	2021001687	BROGLIE	REMATELEC	05/05/2021	21FTR03	6 600,00
23151	2021003185	FONTAINE LA LOUVET	RESEAUX ENVIRONNEMENT	05/10/2021	19TDP03	139 999,99
23151	2020002216	GOUVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP07	20 000,00
23151	2020003562	MEZIERES EN VEXIN	ETUDIS	11/01/2021	17SBE010	1 300,00
23151	2021003981	ROSAY SUR LIEURE	CHEVALIER DIAG CM	08/12/2021	2021SCTAM01	258,00
23151	2020001859	ST ETIENNE L'ALLIER	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP03	82 000,01
23151	2020002944	ST OUEN DE THOUBERVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP02	1 265,56
23151	2021003742	THUIT SIGNOL	ETUDIS	23/11/2021	21SBE02	2 000,00
23151	2020000637	RONCENAY AUTHENAY (LE)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP07	10 839,07
23151	2021001349	SELLES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/04/2021	19TDP01	25 232,72

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23151	2019001410	CHAPELLE BAYVEL - OS FOURNITURE n°20195982	TRANSFIX-CAHORS MVD	11/01/2021	19FTR01	9 348,00
23151	2021000140	GUERNANVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/01/2021	19TDP08	24 569,29
23151	2021002834	GUERNANVILLE	PHAURE AIMERIC	01/09/2021	19TTD02	700,00
23151	2021003187	FONTAINE LA LOUVET	RESEAUX ENVIRONNEMENT	05/10/2021	19TDP03	220 000,00
23151	2021004062	ST PIERRE DE CORMEILLES	EPSYS	14/12/2021	2021FTR3AL1	13 068,00
23151	2021001791	BONCOURT	PHAURE AIMERIC	19/05/2021	19TTD03	800,00
23151	2021003269	VERNEUSSES	PHAURE AIMERIC	08/10/2021	19TTD01	1 129,01
23151	2021002958	EPIEDS	LESENS-OMEXOM	16/09/2021	19TDP09	21 905,91
23151	2021003581	HOULBEC COCHEREL	TOPO ETUDES	08/11/2021	21SBE07	600,00
23151	2021003509	MANDRES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	29/10/2021	19TDP08	63 925,56
23151	2021003506	MANDRES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	29/10/2021	19TDP08	10 100,00
23151	2021001648	DAMVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	04/05/2021	19TDP07	14 352,05
23151	2021003228	STE MARTHE	PHAURE AIMERIC	06/10/2021	19TTD02	900,00
23151	2021003826	VATTEVILLE	CHEVALIER DIAG CM	29/11/2021	2021SCTAM01	258,00
23151	2021003739	BREUILPONT	EPSYS	23/11/2021	2021FTR3AL1	18 910,80
23151	2021003570	COUTURE BOUSSEY (LA)	EPSYS	04/11/2021	2021FTR3AL8	20 986,80
23151	2021004072	ST PIERRE DES IFS	PHAURE AIMERIC	15/12/2021	19TTD01	607,56
23151	2021002099	BREUX SUR AVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	08/06/2021	19TDP08	20 361,31
23152	2019000555	ILLIERS L'EVEQUE - OS TRAVAUX n°20195372	LESENS-OMEXOM	11/01/2021	19TDP09	5 702,82
23152	2018003308	MONTREUIL L'ARGILLE - OS TRAVAUX n°20187371	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	18TEP05	5 000,00
23152	2021002768	GROS THEIL (LE)	TEAM RESEAUX SAS	24/08/2021	18TEP07	5 000,00
23152	2021002477	AMFREVILLE SUR ITON	ECLATEC	22/07/2021	19FEP06	928,90
23152	2020003268	AVIRON	LEBRUN MARIE	11/01/2021	18TEP12	1 401,16
23152	2021003069	CRESTOT	TEAM RESEAUX SAS	24/09/2021	19TDP06	18 438,53
23152	2020001866	FONTAINE LA SORET	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	19TDP04	12 894,56
23152	2021003625	FOULBEC	RESEAUX ENVIRONNEMENT	10/11/2021	19TDP01	9 600,00
23152	2019003617	CAUVERVILLE EN ROUMOIS - OS TRAVAUX n°20197601	SAG VIGILEC	11/01/2021	18TEP01	1 500,00
23152	2019003732	FRESNE CAUVERVILLE - OS TRAVAUX n°20197679	SAG VIGILEC	11/01/2021	18TEP03	210,00
23152	2020003386	EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	NOVEA ENERGIES	11/01/2021	19FEP01	12 652,16
23152	2021003926	THIBERVILLE	PETITJEAN	03/12/2021	19FEP02	971,56
23152	2021000046	CHAMBORD	TOPO ETUDES	05/01/2021	21SBE08	200,00
23152	2021004056	SUZAY	ECLATEC	13/12/2021	19FEP06	5 408,81
23152	2021003830	NORMANVILLE	FONTES DE PARIS	29/11/2021	19FEP03	17 142,16
23152	2021003160	BARQUET	ECLATEC	01/10/2021	19FEP06	2 233,96
23152	2021003777	AMFREVILLE SUR ITON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	25/11/2021	19TDP12	5 000,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Copie de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021003174	ST GREGOIRE DU VIEVRE	FONROCHE ENVIRONNEMENT	04/10/2021	21FEPA01	2 439,16
23152	2021001835	HEUBECOURT HARICOURT	STPEE	20/05/2021	19TDP14	7 031,26
23152	2021002819	ECARDENVILLE SUR EURE	STPEE	31/08/2021	19TDP13	3 532,11
23152	2021001793	BOURG ACHARD	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	19/05/2021	19TDP02	6 502,40
23152	2021001857	BEZU SAINT ELOI	STPEE	21/05/2021	19TDP14	12 801,41
23152	2021003166	PERRIERS LA CAMPAGNE	TEAM RESEAUX SAS	01/10/2021	19TDP04	5 198,34
23152	2021003544	ST DENIS D'AUGERONS	TEAM RESEAUX SAS	03/11/2021	18TEP05	2 500,00
23152	2021003163	ST VICTOR D'EPINE	TEAM RESEAUX SAS	01/10/2021	19TDP04	1 000,00
23152	2021003767	BARC	TEAM RESEAUX SAS	24/11/2021	19TDP04	19 787,86
23152	2021004039	MONTREUIL L'ARGILLE	ECLATEC	13/12/2021	19FEP07	5 979,08
23152	2021003049	PULLAY	ECLATEC	23/09/2021	19FEP06	1 462,13
23152	2021003750	BUEIL	ECLATEC	23/11/2021	19FEP06	4 583,84
23152	2021002836	EPINAY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	01/09/2021	19TDP05	4 012,00
23152	2021004053	CONTEVILLE	FONTES DE PARIS	13/12/2021	19FEP08	1 096,33
23152	2021003501	VALAILLES	TEAM RESEAUX SAS	29/10/2021	18TEP05	1 800,00
23152	2021003500	VALAILLES	ECLATEC	29/10/2021	19FEP06	283,37
23152	2021004030	MORAINVILLE JOUVEAUX	SPIE CITYNETWORKS	13/12/2021	18TEP03	8 000,00
23152	2019002476	AVIRON	ECLATEC	11/01/2021	19FEP07	459,84
23152	2021000770	HOULBEC COCHEREL	LEBRUN MARIE	01/03/2021	18TEP13	6 500,00
23152	2021002951	ST AUBIN LE VERTUEUX	TEAM RESEAUX SAS	15/09/2021	18TEP05	5 000,00
23152	2020001324	BERNOUVILLE	STPEE	11/01/2021	19TDP14	1 898,53
23152	2021000712	BUREY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/02/2021	19TDP07	20 000,00
23152	2021002266	VILLEGATS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/06/2021	19TDP11	4 268,31
23152	2019002037	NOJEON EN VEXIN - OS TRAVAUX n°20196456	STPEE	11/01/2021	19TDP15	5 020,81
23152	2021003775	LERY	ECLATEC	24/11/2021	19FEP06	753,76
23152	2021002389	ST AUBIN SUR QUILLEBEUF	ECLATEC	09/07/2021	19FEP06	686,11
23152	2021003181	NORMANVILLE	LEBRUN MARIE	04/10/2021	18TEP12	3 315,00
23152	2021004012	AUTHEVERNES	STPEE	09/12/2021	18TEP16	12 900,00
23152	2021002724	BERVILLE EN ROUMOIS	SPIE CITYNETWORKS	17/08/2021	18TEP04	5 000,00
23152	2021002995	CLAVILLE	LEBRUN MARIE	20/09/2021	18TEP08	5 000,00
23152	2021001896	GUERNANVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	26/05/2021	19TDP08	12 399,11
23152	2021003696	MISEREY	FONTES DE PARIS	18/11/2021	19FEP08	581,51
23152	2021003556	ST PIERRE DES FLEURS	TEAM RESEAUX SAS	04/11/2021	18TEP07	3 000,00
23152	2021002953	VACHERIE (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	15/09/2021	19TDP12	22 653,43
23152	2021003084	STE MARTHE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	27/09/2021	19TDP07	15 003,44

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021002586	REUILLY	LEBRUN MARIE	02/08/2021	18TEP12	3 000,00
23152	2021003194	CHAISE DIEU DU THEIL	PETITJEAN	05/10/2021	19FEP02	4 516,19
23152	2021002894	BAUX DE BRETEUIL (LES)	FONROCHE ENVIRONNEMENT	09/09/2021	21FEP01	1 900,80
23152	2021002752	NASSANDRES	TEAM RESEAUX SAS	23/08/2021	19TDP04	19 000,00
23152	2021003885	SEBECOURT	PETITJEAN	02/12/2021	19FEP04	13 051,67
23152	2021002739	TRINITE DE THOUBERVILLE	SPIE CITYNETWORKS	18/08/2021	18TEP01	2 000,00
23152	2021003180	DOUDEAUVILLE EN VEXIN	STPEE	04/10/2021	18TEP17	13 500,00
23152	2021001934	COURTEILLES	LEBRUN MARIE	28/05/2021	18TEP10	1 023,64
23152	2021004038	MONTREUIL L'ARGILLE	PETITJEAN	13/12/2021	19FEP04	7 585,18
23152	2021003716	BERVILLE SUR MER	ECLATEC	19/11/2021	19FEP06	454,39
23152	2021003933	BERVILLE SUR MER	PETITJEAN	03/12/2021	19FEP02	298,55
23152	2021002902	HERQUEVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	09/09/2021	19TDP12	6 651,99
23152	2021003586	VIEIL EVREUX	FONTES DE PARIS	08/11/2021	19FEP08	10 597,49
23152	2021003673	FLEURY LA FORET	FONTES DE PARIS	16/11/2021	19FEP08	5 844,48
23152	2021003718	IGOVILLE	LEBRUN MARIE	19/11/2021	18TEP15	1 600,00
23152	2021004071	EPAIGNES	SPIE CITYNETWORKS	15/12/2021	18TEP03	7 000,00
23152	2021003254	FIQUEFLEUR EQUAINVILLE	SPIE CITYNETWORKS	07/10/2021	18TEP02	3 000,00
23152	2021002326	SAUSSAYE (LA)	TEAM RESEAUX SAS	30/06/2021	19TDP06	11 144,55
23152	2021000833	ST OUEN DU TILLEUL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	08/03/2021	19TDP02	6 739,28
23152	2020002958	QUILLEBEUF SUR SEINE	SPIE CITYNETWORKS	11/01/2021	18TEP01	7 000,00
23152	2019003547	CAUMONT - OS TRAVAUX n°20197556	SAG VIGILEC	11/01/2021	18TEP01	8 000,00
23152	2021004040	MONTREUIL L'ARGILLE	ECLATEC	13/12/2021	19FEP07	7 174,90
23152	2021001929	NASSANDRES	TOPO ETUDES	27/05/2021	21SBE04	500,00
23152	2021003491	NEAUFLES SAINT MARTIN	PETITJEAN	28/10/2021	19FEP02	2 899,48
23152	2021003216	PUCHAY	STPEE	05/10/2021	19TDP15	13 034,00
23152	2021002810	ST PIERRE LA GARENNE	STPEE	30/08/2021	19TDP13	9 000,00
23152	2021001071	HAYE DE ROUTOT (LA)	SPIE CITYNETWORKS	22/03/2021	18TEP01	8 000,00
23152	2021002541	BOSC ROGER EN ROUMOIS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	30/07/2021	19TDP02	1 893,50
23152	2021003094	ILLEVILLE SUR MONTFORT	ECLATEC	27/09/2021	19FEP06	1 544,36
23152	2021003889	STE GENEVIEVE LES GASNY	LEBRUN MARIE	02/12/2021	18TEP13	2 500,00
23152	2021003598	ST AUBIN SUR GAILLON	ECLATEC	09/11/2021	19FEP06	930,82
23152	2021004011	HOUSSAYE (LA)	TEAM RESEAUX SAS	09/12/2021	18TEP06	3 500,00
23152	2021001838	HEUBECOURT HARICOURT	STPEE	20/05/2021	19TDP14	1 338,53
23152	2021003985	TOUTAINVILLE	ECLATEC	08/12/2021	19FEP07	7 992,26
23152	2021003986	TOUTAINVILLE	PETITJEAN	08/12/2021	19FEP02	2 985,49

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Copie de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021002754	NASSANDRES	TEAM RESEAUX SAS	23/08/2021	19TDP04	5 124,78
23152	2021002222	ROSAY SUR LIEURE	STPEE	21/06/2021	19TDP15	8 194,91
23152	2021004077	ST ETIENNE DU VAUVRAY	PETITJEAN	15/12/2021	19FEP02	1 700,21
23152	2021003543	ST DENIS D'AUGERONS	FONROCHE ENVIRONNEMENT	03/11/2021	21FEP01	1 901,56
23152	2021003796	BARC	PETITJEAN	25/11/2021	19FEP02	5 075,34
23152	2021003898	ILLIERS L'EVEQUE	FONTES DE PARIS	02/12/2021	19FEP08	815,65
23152	2021003219	PUCHAY	STPEE	05/10/2021	19TDP15	13 165,58
23152	2021003749	BUEIL	ECLATEC	23/11/2021	19FEP07	10 594,70
23152	2021002832	ST GERMAIN DES ANGLÉS	TEAM RESEAUX SAS	01/09/2021	19TDP10	5 682,30
23152	2021002570	BERVILLE SUR MER	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP01	71 241,91
23152	2021002941	BOISSET LES PREVANCHES	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	14/09/2021	19TDP11	3 414,59
23152	2021003531	PONT AUTHOU	ECLATEC	02/11/2021	19FEP06	3 706,46
23152	2021003737	PLESSIS GROHAN (LE)	TEAM RESEAUX SAS	22/11/2021	19TDP10	30 000,00
23152	2021003410	DOUAINS	LEBRUN MARIE	21/10/2021	18TEP13	7 500,00
23152	2021003931	TOURVILLE SUR Pt AUDEMER	ECLATEC	03/12/2021	19FEP06	4 247,20
23152	2021003588	ST LUC	FONTES DE PARIS	08/11/2021	19FEP08	10 238,33
23152	2019001054	MESNIL SUR L'ESTREE - OS TRAVAUX n°20195737	LESENS-OMEXOM	11/01/2021	19TDP09	202,13
23152	2019001682	ACQUIGNY - OS FOURNITURE n°20196182	ECLATEC	11/01/2021	19FEP06	8 241,41
23152	2021003636	MEZIERES EN VEXIN	FONTES DE PARIS	10/11/2021	19FEP08	7 163,66
23152	2021003635	MEZIERES EN VEXIN	PETITJEAN	10/11/2021	19FEP02	3 258,30
23152	2020002230	MUZY	LESENS-OMEXOM	11/01/2021	19TDP09	4 519,70
23152	2020001788	NEUVE LYRE (LA)	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP04	613,92
23152	2020002945	ST OUEN DE THOUBERVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP02	868,05
23152	2020002270	GRANDCAMP	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP04	2 078,40
23152	2019003074	ILLIERS L'EVEQUE - OS TRAVAUX n°20197220	LESENS-OMEXOM	11/01/2021	19TDP09	6 853,51
23152	2020001048	AILLY	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP04	2 979,60
23152	2021003472	IVILLE	FONTES DE PARIS	27/10/2021	19FEP08	2 778,64
23152	2021003812	FOULBEC	ECLATEC	26/11/2021	19FEP06	1 936,43
23152	2020001461	ST MARTIN DU TILLEUL - OS TRAVAUX n°20205995	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	18TEP05	1 500,00
23152	2021003925	THIBERVILLE	PETITJEAN	03/12/2021	19FEP04	7 180,37
23152	2021003929	THIBERVILLE	ECLATEC	03/12/2021	19FEP06	5 842,74
23152	2021003464	ST DIDIER DES BOIS	FONTES DE PARIS	27/10/2021	19FEP08	7 641,25
23152	2021002847	PREY	ECLATEC	03/09/2021	19FEP06	12 743,71
23152	2021003222	BERNOUVILLE	STPEE	05/10/2021	19TDP14	14 000,00
23152	2021000717	BUREY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/02/2021	19TDP07	10 205,60

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021004070	BARQUET	TEAM RESEAUX SAS	14/12/2021	18TEP06	4 000,00
23152	2021003099	ILLEVILLE SUR MONTFORT	SPIE CITYNETWORKS	27/09/2021	18TEP04	9 000,00
23152	2021003705	BRETAGNOLLES	LESENS-OMEXOM	19/11/2021	19TDP09	6 008,22
23152	2021003951	MISEREY	FONTES DE PARIS	07/12/2021	19FEP08	581,51
23152	2021003398	LYONS LA FORET	STPEE	20/10/2021	18TEP17	6 000,00
23152	2021003483	QUILLEBEUF SUR SEINE	FONTES DE PARIS	28/10/2021	19FEP08	5 761,20
23152	2021003605	MANDRES	PETITJEAN	09/11/2021	19FEP02	2 903,27
23152	2021003600	MANDRES	PETITJEAN	09/11/2021	19FEP02	1 290,34
23152	2021002680	PORT MORT	STPEE	12/08/2021	19TDP13	12 708,52
23152	2021001680	AVIRON	TEAM RESEAUX SAS	05/05/2021	19TDP10	7 641,35
23152	2021002240	COURCELLES SUR SEINE	STPEE	22/06/2021	19TDP13	11 940,97
23152	2021003988	TOUTAINVILLE	SPIE CITYNETWORKS	08/12/2021	18TEP02	7 800,00
23152	2021003351	LONGCHAMPS	PETITJEAN	19/10/2021	19FEP02	483,24
23152	2021004076	ST ETIENNE DU VAUVRAY	FONTES DE PARIS	15/12/2021	19FEP03	2 090,74
23152	2021002961	TOURNY	FONROCHE ENVIRONNEMENT	16/09/2021	21FEPA01	3 294,31
23152	2021003589	TOURNY	STPEE	08/11/2021	18TEP16	11 650,00
23152	2021002406	CORNEUIL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	12/07/2021	19TDP07	6 758,14
23152	2021003797	BARC	ECLATEC	25/11/2021	19FEP07	9 767,02
23152	2021003490	ST GERMAIN SUR AVRE	FONTES DE PARIS	28/10/2021	19FEP08	3 768,00
23152	2021003014	STE GENEVIEVE LES GASNY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	21/09/2021	19TDP11	15 094,02
23152	2021003418	STE GENEVIEVE LES GASNY	PETITJEAN	22/10/2021	19FEP04	6 343,42
23152	2021003585	VIEIL EVREUX	PETITJEAN	08/11/2021	19FEP02	3 624,34
23152	2021003023	ILLIERS L'EVEQUE	LESENS-OMEXOM	21/09/2021	19TDP09	4 189,02
23152	2021003621	BERVILLE SUR MER	PETITJEAN	10/11/2021	19FEP02	23 828,29
23152	2021003267	ECOUIS	STPEE	08/10/2021	19TDP13	4 000,00
23152	2021003115	LYONS LA FORET	FONROCHE ENVIRONNEMENT	29/09/2021	21FEPA01	1 901,56
23152	2021002623	ST VIGOR	LEBRUN MARIE	04/08/2021	18TEP12	7 000,00
23152	2021002282	CHATEAU SUR EPTE	STPEE	28/06/2021	18TEP16	7 900,00
23152	2021002226	COURDEMANCHE	LEBRUN MARIE	21/06/2021	18TEP10	2 000,00
23152	2021004052	CONTEVILLE	PETITJEAN	13/12/2021	19FEP02	417,97
23152	2021003781	AUTHEVERNES	FONTES DE PARIS	25/11/2021	19FEP08	1 989,25
23152	2021003642	ST LUC	TEAM RESEAUX SAS	15/11/2021	19TDP10	6 993,95
23152	2021003300	BOISSEY LE CHATEL	PETITJEAN	12/10/2021	19FEP02	1 434,94
23152	2021002688	CONTEVILLE	SPIE CITYNETWORKS	12/08/2021	18TEP02	1 700,00
23152	2021003080	BEC THOMAS	TEAM RESEAUX SAS	24/09/2021	19TDP06	7 271,93

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Circulaire de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2020000287	LERY - OS TRAVAUX n°20205194	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP12	2 013,18
23152	2021000669	HARCOURT	TEAM RESEAUX SAS	19/02/2021	19TDP04	4 490,37
23152	2021003937	ST GEORGES DU VIEVRE	PETITJEAN	06/12/2021	19FEP02	4 870,40
23152	2020003128	BARRE EN OUCHE (LA)	LEBRUN MARIE	11/01/2021	18TEP08	8 000,00
23152	2020001293	BERNOUVILLE	FONTES DE PARIS	11/01/2021	19FEP08	14 152,32
23152	2021000714	BUREY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/02/2021	19TDP07	16 431,46
23152	2021001941	ST PIERRE LA GARENNE	STPEE	28/05/2021	19TDP13	8 500,00
23152	2020002561	FRESNE L'ARCHEVEQUE	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP02	458,40
23152	2021000013	HEUDEBOUVILLE	LEBRUN MARIE	04/01/2021	18TEP15	9 595,10
23152	2021003616	THIBERVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	09/11/2021	19TDP03	19 538,24
23152	2021003972	THIBERVILLE	DMTP	07/12/2021	19TDP03	1 800,00
23152	2021003466	ST DIDIER DES BOIS	TEAM RESEAUX SAS	27/10/2021	19TDP06	25 066,82
23152	2021001698	LERY	LEBRUN MARIE	06/05/2021	18TEP15	35 627,64
23152	2021003397	LETTEGUIVES	STPEE	20/10/2021	18TEP17	3 200,00
23152	2021002319	ST AUBIN SUR QUILLEBEUF	SPIE CITYNETWORKS	29/06/2021	18TEP01	1 800,00
23152	2021002313	ST AUBIN SUR QUILLEBEUF	FONTES DE PARIS	29/06/2021	19FEP08	459,34
23152	2021002539	GLOS SUR RISLE	SPIE CITYNETWORKS	29/07/2021	18TEP04	2 000,00
23152	2021002362	HOULBEC COCHEREL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	05/07/2021	19TDP11	4 070,62
23152	2021003103	HEUDREVILLE SUR EURE	STPEE	27/09/2021	19TDP13	7 870,96
23152	2021003675	PERRIERS SUR ANDELLE	STPEE	16/11/2021	19TDP15	20 000,00
23152	2021002035	BOURG ACHARD	PETITJEAN	03/06/2021	19FEP04	7 291,20
23152	2021003358	VIEIL EVREUX	TEAM RESEAUX SAS	19/10/2021	19TDP10	5 235,55
23152	2021003197	CHAISE DIEU DU THEIL	RESEAUX ENVIRONNEMENT	05/10/2021	19TDP08	12 148,16
23152	2021003875	ROUGE PERRIERS	FONROCHE ENVIRONNEMENT	01/12/2021	21FEP01	3 801,60
23152	2021002895	BAUX DE BRETEUIL (LES)	LEBRUN MARIE	09/09/2021	18TEP09	3 000,00
23152	2021003225	LONGCHAMPS	STPEE	05/10/2021	19TDP15	11 781,20
23152	2021003426	BUEIL	LEBRUN MARIE	22/10/2021	18TEP13	3 500,00
23152	2021002972	PLESSIS GROHAN (LE)	TEAM RESEAUX SAS	16/09/2021	19TDP10	5 107,52
23152	2021002858	CROISILLE (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	06/09/2021	19TDP07	16 666,83
23152	2021003000	PULLAY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	20/09/2021	19TDP08	4 141,12
23152	2021003537	MESNIL ROUSSET	PETITJEAN	03/11/2021	19FEP02	976,61
23152	2021002675	ST OUEN DE THOUBERVILLE	SPIE CITYNETWORKS	11/08/2021	18TEP01	6 000,00
23152	2019002391	GRAVERON SEMERVILLE - OS FOURNITURE n°20196701	ECLATEC	11/01/2021	19FEP06	353,18
23152	2021001324	HENNEZIS	STPEE	09/04/2021	19TDP13	17 355,74
23152	2020001698	MOUSSEAUX NEUVILLE	LEBRUN MARIE	11/01/2021	18TEP11	3 000,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021003669	NOJEON EN VEXIN	STPEE	16/11/2021	19TDP15	700,00
23152	2021001461	PANILLEUSE	PETITJEAN	21/04/2021	19FEP02	280,98
23152	2021003938	ST GEORGES DU VIEVRE	ECLATEC	06/12/2021	19FEP06	8 801,14
23152	2019002468	FORT MOVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP01	3 755,99
23152	2019002982	HAYE AUBREE (LA) - OS TRAVAUX n°20197156	SAG VIGILEC	11/01/2021	18TEP01	1 000,00
23152	2021002581	AMFREVILLE SUR ITON	LEBRUN MARIE	02/08/2021	18TEP15	3 000,00
23152	2021002480	AMFREVILLE SUR ITON	LEBRUN MARIE	22/07/2021	18TEP15	3 000,00
23152	2020002708	AUTHEUIL AUTHOUILLET	ECLATEC	11/01/2021	19FEP06	3 329,09
23152	2020000814	AUTHIEUX (LES) - OS TRAVAUX n°20205573	LEBRUN MARIE	11/01/2021	18TEP11	941,59
23152	2020000149	MESNIL SOUS VIENNE	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP02	230,40
23152	2019003360	MUIDS - OS A.P.D n°20197423	ETUDIS	11/01/2021	17SBE020	800,00
23152	2020002357	CHARLEVAL	STPEE	11/01/2021	18TEP17	7 000,00
23152	2020000813	CHAVIGNY BAILLEUL - OS TRAVAUX n°20205572	LEBRUN MARIE	11/01/2021	18TEP11	2 000,00
23152	2019003585	CHAMP DOLENT - OS FOURNITURE n°20197580	FONTES DE PARIS	11/01/2021	19FEP08	760,03
23152	2021001347	SELLES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/04/2021	19TDP01	4 302,55
23152	2021000936	VACHERIE (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	15/03/2021	19TDP12	13 127,50
23152	2020002936	ROUTOT	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP02	5 575,82
23152	2021003906	MONTREUIL L'ARGILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/12/2021	19TDP05	25 000,00
23152	2021001975	ST PIERRE DE SALERNE	TEAM RESEAUX SAS	01/06/2021	19TDP04	3 087,36
23152	2021002613	MUIDS	BLONDEL ELECTRICITE	04/08/2021	18TEP14	5 000,00
23152	2021003980	LETTEGUIVES	FONTES DE PARIS	07/12/2021	19FEP08	2 781,26
23152	2021003973	GUISENIERS	FONTES DE PARIS	07/12/2021	19FEP08	998,40
23152	2021002959	EPIEDS	LESENS-OMEXOM	16/09/2021	19TDP09	6 442,98
23152	2021003555	ST PIERRE DES FLEURS	TEAM RESEAUX SAS	04/11/2021	18TEP07	5 500,00
23152	2021003086	VILLERS EN VEXIN	STPEE	27/09/2021	18TEP17	400,00
23152	2021001649	DAMVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	04/05/2021	19TDP07	3 614,95
23152	2021003437	PERRIERS SUR ANDELLE	FONTES DE PARIS	22/10/2021	19FEP08	7 762,99
23152	2021003841	THIBERVILLE	SPIE CITYNETWORKS	30/11/2021	18TEP03	4 900,00
23152	2021003844	LONGCHAMPS	STPEE	30/11/2021	18TEP17	3 000,00
23152	2021001327	NOTRE DAME DE L'ISLE	STPEE	09/04/2021	19TDP13	8 393,45
23152	2021003798	NASSANDRES	PETITJEAN	25/11/2021	19FEP02	242,89
23152	2021003932	BERVILLE SUR MER	ECLATEC	03/12/2021	19FEP07	328,58
23152	2021003519	MESNIL ROUSSET	ECLATEC	29/10/2021	19FEP07	1 720,04
23152	2021003815	EPINAY	FONTES DE PARIS	26/11/2021	19FEP08	1 666,92
23152	2021002795	BOISSET LES PREVANCHES	ECLATEC	27/08/2021	19FEP06	3 340,67

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021003423	PLESSIS GROHAN (LE)	ECLATEC	22/10/2021	19FEP07	15 263,47
23152	2021003780	AUTHEVERNES	PETITJEAN	25/11/2021	19FEP02	966,49
23152	2021003721	BOULLEVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	19/11/2021	19TDP01	8 800,00
23152	2021003629	ST SAMSON DE LA ROQUE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	10/11/2021	19TDP01	720,95
23152	2019000505	TRINITE DE THOUBERVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP02	18 000,00
23152	2019000318	VAL DAVID - OS FOURNITURE n°20195211	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP02	2 062,80
23152	2020001374	BERNOUVILLE	FONTES DE PARIS	11/01/2021	19FEP08	406,22
23152	2020003537	ST OUEN DE THOUBERVILLE	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP02	2 764,80
23152	2020003537	ST OUEN DE THOUBERVILLE	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP02	2 764,80
23152	2020001538	ST SAMSON DE LA ROQUE - OS TRAVAUX n°20206052	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP01	829,00
23152	2020001713	TRINITE DE THOUBERVILLE	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP04	1 152,00
23152	2019002744	BOURG BEAUDOUIN - OS FOURNITURE n°20196972	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP02	460,80
23152	2021000460	DARDEZ	TOPO ETUDES	05/02/2021	21SBE09	65,60
23152	2021003790	BOSC ROGER EN ROUMOIS	PETITJEAN	25/11/2021	19FEP04	1 609,13
23152	2021002350	ACQUIGNY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	02/07/2021	19TDP12	3 310,74
23152	2021003095	ILLEVILLE SUR MONTFORT	SPIE CITYNETWORKS	27/09/2021	18TEP04	13 000,00
23152	2021003700	NEUVE LYRE (LA)	ECLATEC	19/11/2021	19FEP06	3 624,59
23152	2021003596	ST AUBIN SUR GAILLON	PETITJEAN	09/11/2021	19FEP02	2 422,55
23152	2021003597	ST AUBIN SUR GAILLON	FONTES DE PARIS	09/11/2021	19FEP08	3 024,71
23152	2021003503	ST PIERRE DES FLEURS	ECLATEC	29/10/2021	19FEP06	620,99
23152	2021003484	QUILLEBEUF SUR SEINE	SPIE CITYNETWORKS	28/10/2021	18TEP01	1 454,52
23152	2021003507	MANDRES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	29/10/2021	19TDP08	13 941,89
23152	2021003368	REUILLY	TEAM RESEAUX SAS	20/10/2021	19TDP10	5 000,00
23152	2021003195	CHAISE DIEU DU THEIL	FONTES DE PARIS	05/10/2021	19FEP08	15 085,15
23152	2021003391	DANGU	STPEE	20/10/2021	18TEP16	6 000,00
23152	2021003535	SEBECOURT	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	03/11/2021	19TDP07	28 685,62
23152	2021003886	SEBECOURT	ECLATEC	02/12/2021	19FEP06	5 114,81
23152	2021002427	DRUCOURT	RESEAUX ENVIRONNEMENT	19/07/2021	19TDP03	2 813,75
23152	2021002100	BREUX SUR AVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	08/06/2021	19TDP08	798,87
23152	2021002893	BREUX SUR AVRE	ECLATEC	09/09/2021	19FEP06	1 202,50
23152	2021001201	SYLVAINS LES MOULINS	LEBRUN MARIE	30/03/2021	18TEP09	1 758,10
23152	2021003686	MESNIL ROUSSET	JCL LIGHTING	17/11/2021	21HM11	339,60
23152	2021003670	FLEURY LA FORET	PETITJEAN	16/11/2021	19FEP02	1 700,21
23152	2021003715	BERVILLE SUR MER	ECLATEC	19/11/2021	19FEP07	27 175,90
23152	2021003814	EPINAY	PETITJEAN	26/11/2021	19FEP02	900,71

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021002573	TOUTAINVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP01	2 877,03
23152	2021002991	PONT AUTHOU	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	17/09/2021	19TDP02	5 778,08
23152	2021004008	BOULLEVILLE	PETITJEAN	09/12/2021	19FEP02	2 388,40
23152	2021003941	PARVILLE	ECLATEC	06/12/2021	19FEP06	1 753,34
23152	2021003921	PARVILLE	FONTES DE PARIS	03/12/2021	19FEP03	12 219,68
23152	2021003928	PARVILLE	LEBRUN MARIE	03/12/2021	18TEP12	4 000,00
23152	2021003840	MORAINVILLE JOUVEAUX	SPIE CITYNETWORKS	30/11/2021	18TEP03	5 000,00
23152	2020002250	LIEUREY	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP02	2 731,68
23152	2021002932	GUITRY	STPEE	13/09/2021	19TDP14	4 672,64
23152	2021003587	ST LUC	PETITJEAN	08/11/2021	19FEP02	2 899,48
23152	2021003064	BOISSEY LE CHATEL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	24/09/2021	19TDP02	4 985,09
23152	2021002392	CONDE SUR RISLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	09/07/2021	19TDP02	323,68
23152	2021003911	PARVILLE	LEBRUN MARIE	03/12/2021	18TEP12	1 000,00
23152	2019001681	ACQUIGNY - OS FOURNITURE n°20196182	ECLATEC	11/01/2021	19FEP06	8 241,41
23152	2020001373	BERNOUVILLE	FONTES DE PARIS	11/01/2021	19FEP08	406,22
23152	2020001145	BUIS SUR DAMVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP07	15 763,48
23152	2020001860	ST ETIENNE L'ALLIER	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP03	2 000,00
23152	2021003619	ST GEORGES DU VIEVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	10/11/2021	19TDP03	30 000,00
23152	2020000306	ST VICTOR DE CHRETIENVILLE - OS TRAVAUX n°20205206	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	18TEP05	2 000,00
23152	2020002410	GRANDCAMP	PETITJEAN	11/01/2021	19FEP04	276,00
23152	2021003473	IVILLE	TEAM RESEAUX SAS	27/10/2021	18TEP07	5 000,00
23152	2021003813	FOULBEC	PETITJEAN	26/11/2021	19FEP04	4 636,12
23152	2021002627	ROUTOT	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	05/08/2021	19TDP02	4 920,06
23152	2021000259	BOSC ROGER EN ROUMOIS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	21/01/2021	19TDP02	3 708,01
23152	2021004037	MONTREUIL L'ARGILLE	PETITJEAN	13/12/2021	19FEP04	9 102,22
23152	2021000141	GUERNANVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/01/2021	19TDP08	7 611,98
23152	2021000144	GUERNANVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/01/2021	19TDP08	6 448,46
23152	2021003188	FONTAINE LA LOUVET	RESEAUX ENVIRONNEMENT	05/10/2021	19TDP03	31 000,00
23152	2021002600	JUIGNETTES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/08/2021	19TDP08	2 636,29
23152	2021003769	LERY	PETITJEAN	24/11/2021	19FEP02	485,77
23152	2021003794	BOSC ROGER EN ROUMOIS	ECLATEC	25/11/2021	19FEP06	1 235,48
23152	2021001995	ST PHILBERT SUR RISLE	SPIE CITYNETWORKS	03/06/2021	18TEP04	5 000,00
23152	2021002717	BOSGUERARD DE MARCOUVILLE	SPIE CITYNETWORKS	17/08/2021	18TEP04	5 000,00
23152	2021003904	CHAUVINCOURT PROVEMONT	STPEE	03/12/2021	18TEP17	1 700,00
23152	2021002430	ST GREGOIRE DU VIEVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	19/07/2021	19TDP03	1 700,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23152	2021002790	RONCENAY AUTHENAY (LE)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	26/08/2021	19TDP07	5 790,02
23152	2021003521	TOURNY	FONTES DE PARIS	29/10/2021	19FEP08	4 973,12
23152	2021003489	ST GERMAIN SUR AVRE	PETITJEAN	28/10/2021	19FEP02	1 781,17
23152	2021003910	MONTREUIL L'ARGILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/12/2021	19TDP05	40 000,00
23152	2021003717	BERVILLE SUR MER	PETITJEAN	19/11/2021	19FEP02	380,40
23152	2021003421	STE GENEVIEVE LES GASNY	PETITJEAN	22/10/2021	19FEP02	1 919,82
23152	2021003760	VIEIL EVREUX	TEAM RESEAUX SAS	23/11/2021	19TDP10	29 000,00
23152	2021003539	MESNIL ROUSSET	ECLATEC	03/11/2021	19FEP06	442,06
23152	2021003530	PONT AUTHOU	PETITJEAN	02/11/2021	19FEP04	8 683,24
23152	2021004007	BOULLEVILLE	ECLATEC	09/12/2021	19FEP06	1 690,09
23152	2021003301	BOISSEY LE CHATEL	FONTES DE PARIS	12/10/2021	19FEP08	4 923,13
23152	2021002147	VRAIVILLE	TEAM RESEAUX SAS	11/06/2021	19TDP06	6 796,14
23152	2021003908	PARVILLE	FONTES DE PARIS	03/12/2021	19FEP03	3 620,64
23152	2021001543	BOSQUENTIN	STPEE	27/04/2021	19TDP15	827,78
23154	2018003437	BOURG ACHARD - OS TRAVAUX n°20187481	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	15TDP010	11 542,64
23154	2021000928	CAORCHES SAINT NICOLAS	RESEAUX ENVIRONNEMENT	12/03/2021	19TDP05	29 986,84
23154	2021004049	CROTH	TOPO ETUDES	13/12/2021	21SBE09	500,00
23154	2021003208	BUEIL	TOPO ETUDES	05/10/2021	21SBE07	1 000,00
23154	2021003546	PANILLEUSE	TOPO ETUDES	03/11/2021	21SBE07	1 800,00
23154	2021001689	BOSC ROGER EN ROUMOIS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	05/05/2021	19TDP02	12 232,34
23154	2021003316	BOURTH	TRANSFIX-CAHORS MVD	14/10/2021	2021FTR3AL5	11 306,40
23154	2021003178	BUREY	SPIE CITYNETWORKS	04/10/2021	19TDX07	9 000,00
23154	2021003343	CUVERVILLE	TRANSFIX-CAHORS MVD	18/10/2021	2021FTR3AL5	11 306,40
23154	2021003389	NEUVILLE DU BOSC (LA)	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	16 647,60
23154	2020000977	AILLY	ETUDIS	11/01/2021	17SBE020	1 800,00
23154	2021002417	CAORCHES SAINT NICOLAS	ENEDIS D	16/07/2021	19TST01	3 155,51
23154	2021003644	BUEIL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	15/11/2021	19TDP11	5 932,26
23154	2021002653	BOIS JEROME SAINT OUEN	STPEE	06/08/2021	19TDP14	6 000,00
23154	2021003191	GROS THEIL (LE)	TEAM RESEAUX SAS	05/10/2021	19TDP06	19 072,12
23154	2021000540	CAHAIGNES	ENEDIS D	12/02/2021	19TST01	4 790,40
23154	2021002614	ROSAY SUR LIEURE	STPEE	04/08/2021	19TDP15	40 000,00
23154	2021003785	NORMANVILLE	REMATELEC	25/11/2021	2021FTR3AL3	9 226,80
23154	2021003376	REUILLY	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	20 326,80
23154	2021003317	MESNIL SOUS VIENNE	TRANSFIX-CAHORS MVD	14/10/2021	2021FTR3AL5	11 306,40
23154	2021003647	SASSEY	EPSYS	15/11/2021	2021FTR3AL1	22 831,20

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23154	2021003895	GARENNES SUR EURE	TEAM RESEAUX SAS	02/12/2021	19TDX09	19 178,50
23154	2021003461	BOULLEVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	26/10/2021	19TDX01	5 000,00
23154	2021004045	CAORCHES SAINT NICOLAS	TOPO ETUDES	13/12/2021	21SBE04	600,00
23154	2021003789	BOSC BENARD CRESCY	SAS DR	25/11/2021	19TDX02	20 000,00
23154	2019003742	ST MARDS DE FRESNE - OS FOURNITURE n°20197686	TRANSFIX-CAHORS MVD	11/01/2021	19FTR04	8 136,48
23154	2021000744	THILLIERS EN VEXIN	AVENEL	26/02/2021	19TDX15	14 000,00
23154	2021003313	HEUDEBOUVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	14/10/2021	19TDP12	14 368,77
23154	2021003526	FATOUVILLE GRESTAIN	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/11/2021	19TDX01	3 300,00
23154	2021004064	GISAY LA COUDRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	14/12/2021	19TDX05	10 000,00
23154	2021002862	VILLERS EN VEXIN	STPEE	06/09/2021	19TDP15	16 000,00
23154	2019001984	THUIT ANGER - OS TRAVAUX n°20196412	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	19TDP06	30 000,00
23154	2020003378	BOISSET LES PREVANCHES	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP11	7 313,65
23154	2021003869	BOSC RENOULT EN ROUMOIS	ETUDIS	01/12/2021	21SBE02	800,00
23154	2021003727	MONTREUIL L'ARGILLE	TOPO ETUDES	22/11/2021	21SBE04	700,00
23154	2021003827	FOUCRAINVILLE	TOPO ETUDES	29/11/2021	21SBE09	500,00
23154	2021003764	FRESNE (LE)	TOPO ETUDES	23/11/2021	21SBE05	700,00
23154	2021002370	ROSAY SUR LIEURE	STPEE	06/07/2021	19TDP15	30 918,37
23154	2021001533	THILLIERS EN VEXIN	AVENEL	26/04/2021	19TDX15	11 000,00
23154	2021003786	NORMANVILLE	EPSYS	25/11/2021	2021FTR3AL8	672,00
23154	2021002339	CALLEVILLE	TOPO ETUDES	01/07/2021	21SBE04	100,00
23154	2021003897	COUTURE BOUSSEY (LA)	TEAM RESEAUX SAS	02/12/2021	19TDX09	4 500,00
23154	2021002216	RADEPONT	AVENEL	21/06/2021	19TDX15	30 000,00
23154	2021002122	GUITRY	STPEE	09/06/2021	19TDP14	6 500,00
23154	2021003671	VILLERS EN VEXIN	AVENEL	16/11/2021	19TDX15	15 000,00
23154	2021004015	ST PIERRE DE CORMEILLES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	09/12/2021	19TDX03	7 800,00
23154	2020003533	MENESQUEVILLE	AVENEL	11/01/2021	19TDX15	10 000,00
23154	2021003573	ORMES	SPIE CITYNETWORKS	05/11/2021	19TDX07	6 000,00
23154	2021003896	GARENNES SUR EURE	TEAM RESEAUX SAS	02/12/2021	19TDX09	7 300,00
23154	2021003386	VILLERS EN VEXIN	EPSYS	20/10/2021	2021FTR3AL1	14 805,60
23154	2021003747	CAILLOUET ORGEVILLE	TRANSFIX-CAHORS MVD	23/11/2021	2021FTR3AL5	11 306,40
23154	2021003701	BARILS (LES)	RESEAUX ENVIRONNEMENT	19/11/2021	19TDX08	3 500,00
23154	2021003852	ST VICTOR DE CHRETIENVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	30/11/2021	19TDX05	9 000,00
23154	2021003918	BOSGOUET	SAS DR	03/12/2021	19TDX02	15 000,00
23154	2021000387	BOURG ACHARD	EPSYS	01/02/2021	21FTR07	3 355,20
23154	2020001179	ALIZAY	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP12	15 531,01

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23154	2019001683	CROSVILLE LA VIEILLE - OS TRAVAUX n°20196183	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	19TDX06	5 500,00
23154	2021003804	MONTAURE	ETUDIS	26/11/2021	21SBE06	3 000,00
23154	2021003999	MORGNY	ETUDIS	09/12/2021	21SBE03	1 500,00
23154	2021001120	GUISENIERS	ENEDIS D	26/03/2021	19TST01	2 253,58
23154	2021003525	BOURNEVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/11/2021	19TDX01	4 500,00
23154	2021003302	ST AUBIN D'ECROSVILLE	TEAM RESEAUX SAS	13/10/2021	19TDX06	6 000,00
23154	2021004013	NOE POULAIN (LA)	RESEAUX ENVIRONNEMENT	09/12/2021	19TDX03	9 200,00
23154	2021004014	NOE POULAIN (LA)	RESEAUX ENVIRONNEMENT	09/12/2021	19TDX03	5 000,00
23154	2021003920	ST PHILBERT SUR RISLE	SAS DR	03/12/2021	19TDX02	9 000,00
23154	2021003040	JOUY SUR EURE	BLONDEL ELECTRICITE	23/09/2021	19TDX11	3 500,00
23154	2021003702	COURDEMANCHE	TEAM RESEAUX SAS	19/11/2021	19TDX09	4 500,00
23154	2021003770	STE OPPORTUNE DU BOSQ	TEAM RESEAUX SAS	24/11/2021	19TDX04	11 000,00
23154	2021003987	MONTREUIL L'ARGILLE	TOPO ETUDES	08/12/2021	21SBE04	700,00
23154	2020001621	BOURNAINVILLE FAVEROLLES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP03	6 500,00
23154	2019002895	CAUGE - OS TRAVAUX n°20197088	SAG VIGILEC	11/01/2021	19TDX10	6 500,00
23154	2021004074	HEUDREVILLE SUR EURE	ETUDIS	15/12/2021	21SBE06	2 000,00
23154	2021003412	ROSAY SUR LIEURE	TRANSFIX-CAHORS MVD	21/10/2021	2021FTR3AL5	11 306,40
23154	2021002238	REUILLY	TEAM RESEAUX SAS	22/06/2021	19TDP10	11 466,06
23154	2021003005	NOYERS	BLONDEL ELECTRICITE	20/09/2021	19TDX14	8 000,00
23154	2021003522	ST PHILBERT SUR RISLE	EPSYS	29/10/2021	2021FTR3AL1	16 647,60
23154	2021002395	ROUTOT	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	12/07/2021	19TDP02	7 068,10
23154	2021003614	SASSEY	TEAM RESEAUX SAS	09/11/2021	19TDP10	13 459,58
23154	2021003952	VILLERS EN VEXIN	ROUEN BENOIT	07/12/2021	19TTD04	1 000,00
23154	2021004067	AMFREVILLE SUR ITON	BLONDEL ELECTRICITE	14/12/2021	19TDX12	3 500,00
23154	2021004069	AMFREVILLE SUR ITON	BLONDEL ELECTRICITE	14/12/2021	19TDX12	3 700,00
23154	2021003713	DAMPS (LES)	REMATELEC	19/11/2021	2021FTR3AL3	9 226,80
23154	2021003655	ST VINCENT DU BOULAY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	16/11/2021	19TDP03	37 000,00
23154	2020001987	EPEGARD	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	19TDX06	10 000,00
23154	2020002563	ROUTOT	ETUDIS	11/01/2021	17SBE070	800,00
23154	2021004022	CONTEVILLE	ETUDIS	10/12/2021	21SBE01	650,00
23154	2021000612	BEZU LA FORET	AVENEL	17/02/2021	19TDX15	6 000,00
23154	2021003726	NORMANVILLE	EPSYS	22/11/2021	2021FTR3AL8	19 642,80
23154	2021001981	LONGCHAMPS	AVENEL	01/06/2021	19TDX15	8 000,00
23154	2021003748	CORMIER (LE)	TRANSFIX-CAHORS MVD	23/11/2021	2021FTR3AL5	11 306,40
23154	2021003763	DAMPS (LES)	EPSYS	23/11/2021	2021FTR3AL8	19 642,80

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23154	2021003735	STE OPPORTUNE DU BOSQ	TOPO ETUDES	22/11/2021	21SBE05	300,00
23154	2021003004	CAHAIGNES	BLONDEL ELECTRICITE	20/09/2021	19TDX14	4 800,00
23154	2021002610	ST OUEN DE THOUBERVILLE	SAS DR	04/08/2021	19TDX02	20 000,00
23154	2021003344	BARQUET	TRANSFIX-CAHORS MVD	18/10/2021	2021FTR3AL5	11 306,40
23155	2021003656	ARNIERES SUR ITON	PETITJEAN	16/11/2021	19FEP02	3 554,51
23155	2021003108	GRAVIGNY	FONROCHE ENVIRONNEMENT	28/09/2021	21FEPA01	5 791,07
23155	2021000942	RUGLES	LEBRUN MARIE	15/03/2021	18TEP09	1 500,69
23155	2021003884	BRETEUIL SUR ITON	PETITJEAN	02/12/2021	19FEP04	242,89
23155	2021003606	LOUVIERS	ECLATEC	09/11/2021	19FEP06	1 487,69
23155	2021004075	BONNEVILLE SUR ITON (LA)	ECLATEC	15/12/2021	19FEP06	331,54
23155	2021002921	BEUZEVILLE	ECLATEC	10/09/2021	19FEP06	11 102,40
23155	2021001798	BONNEVILLE SUR ITON (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	19/05/2021	19TDP07	3 401,68
23155	2021003443	VERNON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/10/2021	19TDP11	1 129,54
23155	2021003430	ROMILLY SUR ANDELLE	ECLATEC	22/10/2021	19FEP06	9 005,11
23155	2020003339	VERNEUIL SUR AVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP08	293,45
23155	2021002567	PONT AUDEMER	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP01	1 000,00
23155	2020000119	VERNEUIL SUR AVRE - OS TRAVAUX n°20205077	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP08	26 431,46
23155	2020002340	IVRY LA BATAILLE	ECLATEC	11/01/2021	19FEP06	4 388,28
23155	2021003682	ST ANDRE DE L'EURE	FONTES DE PARIS	17/11/2021	19FEP08	6 394,02
23155	2021003684	ST ANDRE DE L'EURE	PETITJEAN	17/11/2021	19FEP02	726,58
23155	2021003874	ST ANDRE DE L'EURE	ECLATEC	01/12/2021	19FEP06	1 026,89
23155	2021003440	VERNON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/10/2021	19TDP11	735,84
23155	2021003528	ST MARCEL	ECLATEC	02/11/2021	19FEP06	226,90
23155	2021003088	VERNEUIL SUR AVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	27/09/2021	19TDP08	21 591,24
23155	2021003756	PACY SUR EURE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/11/2021	19TDP11	12 000,00
23155	2021003446	ROMILLY SUR ANDELLE	STPEE	24/10/2021	19TDP15	9 652,41
23155	2021002948	GISORS	STPEE	15/09/2021	19TDP14	1 443,37
23155	2021003026	BRETEUIL SUR ITON	RESEAUX ENVIRONNEMENT	22/09/2021	19TDP08	2 444,09
23155	2021000756	CONCHES EN OUCHE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	01/03/2021	19TDP07	1 393,42
23155	2021001843	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	SPIE CITYNETWORKS	20/05/2021	18TEP04	4 000,00
23155	2021003529	ST MARCEL	FONTES DE PARIS	02/11/2021	19FEP08	6 788,71
23155	2021003888	ST MARCEL	LEBRUN MARIE	02/12/2021	18TEP13	6 500,00
23155	2021003657	ARNIERES SUR ITON	FONTES DE PARIS	16/11/2021	19FEP08	8 478,00
23155	2021003850	RUGLES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	30/11/2021	19TDP08	7 000,00
23155	2021003944	PACY SUR EURE	PETITJEAN	06/12/2021	19FEP02	3 814,60

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23155	2021002171	ETREPAGNY	STPEE	15/06/2021	19TDP15	1 476,56
23155	2021002174	ETREPAGNY	STPEE	15/06/2021	19TDP15	1 366,01
23155	2021001801	BONNEVILLE SUR ITON (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	19/05/2021	19TDP07	9 849,33
23155	2021003683	ST ANDRE DE L'EURE	ECLATEC	17/11/2021	19FEP06	731,47
23155	2021003685	ST ANDRE DE L'EURE	ECLATEC	17/11/2021	19FEP07	421,74
23155	2021002660	EZY SUR EURE	LESENS-OMEXOM	09/08/2021	19TDP09	6 013,97
23155	2021003293	ST MARCEL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	12/10/2021	19TDP11	9 230,30
23155	2021001978	BEAUMONT LE ROGER	TEAM RESEAUX SAS	01/06/2021	19TDP04	1 578,89
23155	2021001830	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	SPIE CITYNETWORKS	20/05/2021	18TEP04	15 000,00
23155	2021003527	ST MARCEL	PETITJEAN	02/11/2021	19FEP02	3 522,06
23155	2021003638	IVRY LA BATAILLE	LESENS-OMEXOM	10/11/2021	19TDP09	8 477,50
23155	2021003983	PACY SUR EURE	ECLATEC	08/12/2021	19FEP06	3 002,29
23155	2021002160	SERQUIGNY	TEAM RESEAUX SAS	14/06/2021	18TEP06	14 000,00
23155	2021003883	BRETEUIL SUR ITON	ECLATEC	02/12/2021	19FEP06	351,37
23155	2021003611	LOUVIERS	SIGNIFY FRANCE	09/11/2021	21HM12	1 014,00
23155	2019002942	VERNON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP11	93,60
23155	2021002962	RUGLES	ECLATEC	16/09/2021	19FEP07	503,89
23155	2021002309	ST MARCEL	LEBRUN MARIE	29/06/2021	18TEP13	1 500,00
23155	2021000759	CONCHES EN OUCHE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	01/03/2021	19TDP07	2 447,73
23155	2019003174	PACY SUR EURE - OS TRAVAUX n°20197290	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/01/2021	19TDP11	2 054,72
23155	2021001370	VERNEUIL SUR AVRE	LEBRUN MARIE	13/04/2021	18TEP10	17 000,00
23155	2021003182	VERNEUIL SUR AVRE	ECLATEC	04/10/2021	19FEP06	1 661,76
23155	2021004061	PACY SUR EURE	ECLATEC	14/12/2021	19FEP06	250,07
23155	2020000127	VERNEUIL SUR AVRE - OS TRAVAUX n°20205081	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP08	8 830,18
23155	2021003039	MENILLES	LEBRUN MARIE	23/09/2021	18TEP13	15 000,00
23155	2021003659	ARNIERES SUR ITON	TEAM RESEAUX SAS	16/11/2021	19TDP10	24 000,00
23155	2021003513	ANDELYS (LES)	STPEE	29/10/2021	19TDP13	24 000,00
23155	2021003366	MADELEINE DE NONANCOURT (LA)	ECLATEC	20/10/2021	19FEP06	384,78
23155	2021003753	PACY SUR EURE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/11/2021	19TDP11	18 000,00
23155	2021003984	PACY SUR EURE	PETITJEAN	08/12/2021	19FEP02	1 457,33
23155	2021002594	BRETEUIL SUR ITON	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP08	5 558,28
23155	2021001899	NEUBOURG (LE)	TEAM RESEAUX SAS	26/05/2021	19TDP06	9 101,68
23155	2021003137	ST SEBASTIEN DE MORSENT	TEAM RESEAUX SAS	29/09/2021	19TDP10	3 625,23
23155	2021002964	RUGLES	LEBRUN MARIE	16/09/2021	18TEP09	4 000,00
23155	2020003432	ST MARCEL	LEBRUN MARIE	11/01/2021	18TEP13	2 700,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23155	2021002316	ST MARCEL	LEBRUN MARIE	29/06/2021	18TEP13	1 400,00
23155	2021003855	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	30/11/2021	19TDP02	31 634,25
23155	2021003250	ANDELYS (LES)	FONTES DE PARIS	07/10/2021	19FEP08	9 127,92
23155	2021003113	GRAVIGNY	LEBRUN MARIE	29/09/2021	18TEP12	5 000,00
23155	2021003943	PACY SUR EURE	ECLATEC	06/12/2021	19FEP06	7 060,85
23155	2021003110	BERNAY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	28/09/2021	19TDP05	9 425,08
23155	2021002749	BEAUMONT LE ROGER	PETITJEAN	23/08/2021	19FEP04	14 954,88
23155	2021002186	BEAUMONT LE ROGER	TEAM RESEAUX SAS	16/06/2021	19TDP04	4 774,01
23155	2021003281	LOUVIERS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/10/2021	19TDP12	4 461,28
23155	2021003604	LOUVIERS	PETITJEAN	09/11/2021	19FEP02	1 766,63
23156	2021002578	BEUZEVILLE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP01	132 575,26
23156	2021002185	BEAUMONT LE ROGER	TEAM RESEAUX SAS	16/06/2021	19TDP04	16 088,77
23156	2021003087	VERNEUIL SUR AVRE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	27/09/2021	19TDP08	79 814,74
23156	2021003136	ST SEBASTIEN DE MORSENT	TEAM RESEAUX SAS	29/09/2021	19TDP10	7 719,33
23156	2021001898	NEUBOURG (LE)	TEAM RESEAUX SAS	26/05/2021	19TDP06	34 355,81
23156	2021003902	MANNEVILLE SUR RISLE	ETUDIS	03/12/2021	21SBE02	962,40
23156	2019003062	MANNEVILLE SUR RISLE	ETUDIS	11/01/2021	17SBE080	500,00
23156	2021003658	ARNIERES SUR ITON	TEAM RESEAUX SAS	16/11/2021	19TDP10	67 000,00
23156	2021003849	RUGLES	RESEAUX ENVIRONNEMENT	30/11/2021	19TDP08	50 000,00
23156	2020001441	BRETEUIL SUR ITON	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/01/2021	19TDP08	50 000,00
23156	2021002659	EZY SUR EURE	LESENS-OMEXOM	09/08/2021	19TDP09	39 880,14
23156	2021003512	ANDELYS (LES)	STPEE	29/10/2021	19TDP13	53 000,00
23156	2021002593	BRETEUIL SUR ITON	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP08	17 939,67
23156	2019001987	ANDELYS (LES) - OS TRAVAUX n°20196406	STPEE	11/01/2021	19TDP13	45 000,00
23156	2021003235	PACY SUR EURE	TOPO ETUDES	06/10/2021	21SBE07	800,00
23156	2021003752	PACY SUR EURE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/11/2021	19TDP11	94 999,99
23156	2021004057	ROMILLY SUR ANDELLE	ECLATEC	13/12/2021	19FEP06	216,53
23156	2021003854	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	30/11/2021	19TDP02	145 999,99
23156	2021003680	RUGLES	CHEVALIER DIAG CM	17/11/2021	2021SCTAM01	500,00
23156	2021001797	BONNEVILLE SUR ITON (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	19/05/2021	19TDP07	39 564,90
23156	2021003025	BRETEUIL SUR ITON	RESEAUX ENVIRONNEMENT	22/09/2021	19TDP08	16 004,18
23156	2021001800	BONNEVILLE SUR ITON (LA)	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	19/05/2021	19TDP07	112 137,09
23156	2021003416	IVRY LA BATAILLE	TOPO ETUDES	21/10/2021	21SBE09	1 400,00
23156	2021003445	ROMILLY SUR ANDELLE	STPEE	24/10/2021	19TDP15	53 868,35
23156	2021003755	PACY SUR EURE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/11/2021	19TDP11	31 000,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23156	2021003853	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	EPSYS	30/11/2021	2021FTR3AL1	14 470,80
23156	2021003292	ST MARCEL	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	12/10/2021	19TDP11	17 149,14
23156	2021003566	ARNIERES SUR ITON	TOPO ETUDES	04/11/2021	21SBE09	650,00
23156	2021003637	IVRY LA BATAILLE	LESENS-OMEXOM	10/11/2021	19TDP09	21 765,33
23157	2020001690	LOUVIERS	ETUDIS	11/01/2021	17SBE020	1 600,00
23157	2021003280	LOUVIERS	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	11/10/2021	19TDP12	19 097,99
23157	2021002566	PONT AUDEMER	RESEAUX ENVIRONNEMENT	02/08/2021	19TDP01	165 681,48
23157	2021003442	VERNON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/10/2021	19TDP11	99 273,90
23157	2021003681	CONCHES EN OUCHE	CHEVALIER DIAG CM	17/11/2021	2021SCTAM01	500,00
23157	2021003335	BERNAY	APAVE NORD OUEST	15/10/2021	21SCSPS01	1 080,00
23157	2021002947	GISORS	STPEE	15/09/2021	19TDP14	29 911,48
23157	2021004032	CONCHES EN OUCHE	CHEVALIER DIAG CM	13/12/2021	2021SCTAM01	500,00
23157	2021002173	ETREPAGNY	STPEE	15/06/2021	19TDP15	14 017,84
23157	2021000758	CONCHES EN OUCHE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	01/03/2021	19TDP07	15 579,69
23157	2021000755	CONCHES EN OUCHE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	01/03/2021	19TDP07	10 676,06
23157	2021003949	VERNON	CHEVALIER DIAG CM	07/12/2021	2021SCTAM01	264,00
23157	2021003439	VERNON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	23/10/2021	19TDP11	68 367,83
23157	2021003109	BERNAY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	28/09/2021	19TDP05	61 497,82
23157	2021003550	EVREUX	TOPO ETUDES	03/11/2021	21SBE09	2 500,00
23157	2020001280	CONCHES EN OUCHE	DOMOBAT EXPERTISES	11/01/2021	18SCTAMIANTE	300,00
23157	2021002170	ETREPAGNY	STPEE	15/06/2021	19TDP15	58 470,59
23158	2019002651	DAMPS (LES) - OS FOURNITURE n°20196889	ECLATEC	11/01/2021	19FEP06	176,59
23158	2019003042	MOUETTES - OS TRAVAUX n°20197199	LEBRUN MARIE	11/01/2021	19MEP01	730,00
23158	2021000407	GRAVIGNY	PETITJEAN	02/02/2021	19FEP02	457,20
23158	2021003967	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	ECLATEC	07/12/2021	19FEP06	487,04
23158	2021001816	FRANCHEVILLE	LEBRUN MARIE	20/05/2021	19MEP01	6 350,00
23158	2021003538	ST MARCEL	COMATELEC SCHREDER SA	03/11/2021	21HM10	777,60
23158	2021001150	ANDELYS (LES)	BLONDEL ELECTRICITE	29/03/2021	19MEP02	80,00
23158	2021003917	GASNY	ECLATEC	03/12/2021	19FEP06	186,17
23158	2021003919	GASNY	BLONDEL ELECTRICITE	03/12/2021	19MEP02	770,00
23158	2021003959	THUIT SIGNAL	ECLATEC	07/12/2021	19FEP06	202,61
23158	2021003127	ST PIERRE DE CERNIERES	TEAM RESEAUX SAS	29/09/2021	19MEP05	670,00
23158	2021003868	ST PIERRE DE CERNIERES	TEAM RESEAUX SAS	01/12/2021	19MEP05	440,00
23158	2021003873	APPEVILLE DIT ANNEBAULT	BLONDEL ELECTRICITE	01/12/2021	21MEP02	95,00
23158	2021003858	ST GREGOIRE DU VIEVRE	ECLATEC	30/11/2021	19FEP06	186,17

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Date de réception en préfecture : 24/05/2022
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23158	2021003633	GUICHAINVILLE	TEAM RESEAUX SAS	10/11/2021	19MEP06	180,00
23158	2021003679	ST MARCEL	PETITJEAN	16/11/2021	19FEP02	322,58
23158	2021002102	CONTEVILLE	ECLATEC	08/06/2021	19FEP06	176,59
23158	2021002515	ST GERMAIN SUR AVRE	LEBRUN MARIE	27/07/2021	19MEP01	290,00
23158	2019003564	EPREVILLE EN ROUMOIS - OS TRAVAUX n°20197568	ATELIER RISLOIS ELECTRICITE	11/01/2021	19MEP04	540,00
23158	2018002621	STE OPPORTUNE DU BOSC - OS TRAVAUX n°20186870	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	15MEP030	70,00
23158	2020003263	BOSROBERT	BLONDEL ELECTRICITE	11/01/2021	19MEP03	550,00
23158	2021000408	GRAVIGNY	TEAM RESEAUX SAS	02/02/2021	19MEP06	800,00
23158	2021003966	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	ECLATEC	07/12/2021	19FEP06	1 012,03
23158	2021003400	ARNIERES SUR ITON	TEAM RESEAUX SAS	20/10/2021	19MEP06	220,00
23158	2021002775	CIERREY	TEAM RESEAUX SAS	25/08/2021	19MEP06	535,00
23158	2021003563	ST PIERRE DES FLEURS	BLONDEL ELECTRICITE	04/11/2021	19MEP03	95,00
23158	2021003974	GUICHAINVILLE	RAGNI	07/12/2021	21HM01	1 545,60
23158	2021003565	THUIT SIGNOL	ZG LIGHTING-THORN	04/11/2021	21HM03	900,00
23158	2021003402	ST MARCEL	BLONDEL ELECTRICITE	20/10/2021	19MEP02	875,00
23158	2021003122	VIEIL EVREUX	TEAM RESEAUX SAS	29/09/2021	19MEP06	540,00
23158	2021003865	ST PIERRE DE CERNIERES	ECLATEC	30/11/2021	19FEP06	372,32
23158	2021003415	GAILLON	BLONDEL ELECTRICITE	21/10/2021	19MEP02	110,00
23158	2021003471	ST PIERRE DE CERNIERES	TEAM RESEAUX SAS	27/10/2021	19MEP05	780,00
23158	2021003560	ST PIERRE DES FLEURS	PETITJEAN	04/11/2021	19FEP02	812,16
23158	2021003475	THUIT SIGNOL	BLONDEL ELECTRICITE	27/10/2021	19MEP03	570,00
23158	2021003653	BUIS SUR DAMVILLE	LEBRUN MARIE	15/11/2021	19MEP01	290,00
23158	2021003365	ARNIERES SUR ITON	TEAM RESEAUX SAS	19/10/2021	19MEP06	410,00
23158	2021003098	GRAVIGNY	TEAM RESEAUX SAS	27/09/2021	19MEP06	2 040,00
23158	2021003876	SACQUENVILLE	FONTES DE PARIS	01/12/2021	19FEP08	452,58
23158	2020003429	MALLEVILLE SUR LE BEC	BLONDEL ELECTRICITE	11/01/2021	19MEP03	85,00
23158	2018002710	GAILLON - OS TRAVAUX n°20186940	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	15MEP010	2 250,00
23158	2021003913	VERNEUIL SUR AVRE	LEBRUN MARIE	03/12/2021	19MEP01	75,00
23158	2021003914	VERNEUIL SUR AVRE	LEBRUN MARIE	03/12/2021	19MEP01	515,00
23158	2021002747	BOURG ACHARD	BLONDEL ELECTRICITE	20/08/2021	21MEP02	310,00
23158	2021003557	NORMANVILLE	ECLATEC	04/11/2021	19FEP06	395,40
23158	2021000730	GOUVILLE	LEBRUN MARIE	24/02/2021	19MEP01	710,00
23158	2021003541	ST MARCEL	PETITJEAN	03/11/2021	19FEP02	410,88
23158	2021003362	BOSC ROGER EN ROUMOIS	BLONDEL ELECTRICITE	19/10/2021	21MEP02	1 270,00
23158	2021003133	HABIT (L')	LEBRUN MARIE	29/09/2021	19MEP01	600,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Boîte de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
23158	2021003877	SACQUENVILLE	TEAM RESEAUX SAS	01/12/2021	19MEP06	220,00
23158	2021003872	APPEVILLE DIT ANNEBAULT	ECLATEC	01/12/2021	19FEP06	186,17
23158	2021002510	ST GERMAIN SUR AVRE	LEBRUN MARIE	27/07/2021	19MEP01	280,00
23158	2021003394	QUITTEBEUF	BLONDEL ELECTRICITE	20/10/2021	19MEP03	275,00
23158	2021003838	BAUX STE CROIX (LES)	PETITJEAN	29/11/2021	19FEP02	241,62
23158	2021003839	BAUX STE CROIX (LES)	TEAM RESEAUX SAS	29/11/2021	19MEP06	535,00
23158	2021002454	BEMECOURT	LEBRUN MARIE	21/07/2021	19MEP01	285,00
23158	2019001696	ROUTOT - OS TRAVAUX n°20196190	ATELIER RISLOIS ELECTRICITE	11/01/2021	15MEP040	170,00
23158	2021003634	GUICHAINVILLE	TEAM RESEAUX SAS	10/11/2021	19MEP06	480,00
23158	2021003478	ST MARCEL	BLONDEL ELECTRICITE	27/10/2021	19MEP02	380,00
23158	2021003396	EZY SUR EURE	LEBRUN MARIE	20/10/2021	19MEP01	720,00
23158	2021002635	GUICHAINVILLE	TEAM RESEAUX SAS	05/08/2021	19MEP06	2,65
23158	2021000734	ANDELYS (LES)	PETITJEAN	24/02/2021	19FEP02	237,72
23158	2021003130	ST MESLIN DU BOSC	BLONDEL ELECTRICITE	29/09/2021	19MEP03	95,00
23158	2021003915	ETREVILLE	ECLATEC	03/12/2021	19FEP06	186,17
23158	2019001294	ST GERMAIN SUR AVRE - OS FOURNITURE n°20195900	FONTES DE PARIS	11/01/2021	19FEP08	445,66
23158	2019001793	STE OPPORTUNE DU BOSC - OS TRAVAUX n°20196264	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	15MEP030	190,00
23158	2021000400	ST MARCEL	ECLATEC	01/02/2021	19FEP06	192,19
23158	2020002897	VERNEUIL SUR AVRE	LEBRUN MARIE	11/01/2021	19MEP01	135,00
23158	2021003561	ST PIERRE DES FLEURS	BLONDEL ELECTRICITE	04/11/2021	19MEP03	625,00
23158	2021003955	THUIT SIGNOL	PETITJEAN	07/12/2021	19FEP02	592,42
23158	2021003960	THUIT SIGNOL	BLONDEL ELECTRICITE	07/12/2021	19MEP03	600,00
23158	2021002228	GIVERVILLE	TEAM RESEAUX SAS	21/06/2021	19MEP05	75,00
23158	2021002557	DAMVILLE	LEBRUN MARIE	30/07/2021	19MEP01	145,00
23158	2021002110	ST PIERRE DES FLEURS	BLONDEL ELECTRICITE	08/06/2021	19MEP03	365,00
23158	2021003916	ETREVILLE	BLONDEL ELECTRICITE	03/12/2021	21MEP02	890,00
23158	2021003864	ST GREGOIRE DU VIEVRE	BLONDEL ELECTRICITE	30/11/2021	21MEP02	275,00
23158	2019003256	BUEIL - OS TRAVAUX n°20197356	LEBRUN MARIE	11/01/2021	19MEP01	220,00
23158	2018003767	ST MARCEL - OS TRAVAUX n°20187704	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	15MEP010	1 350,00
23158	2021003968	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	BLONDEL ELECTRICITE	07/12/2021	21MEP02	260,00
23158	2021003652	BUIS SUR DAMVILLE	DESCHAMPS MATS COMPOSITE	15/11/2021	19FEP MF01	502,80
23158	2021003651	BUIS SUR DAMVILLE	ECLATEC	15/11/2021	19FEP07	251,94
23158	2021003558	NORMANVILLE	TEAM RESEAUX SAS	04/11/2021	19MEP06	220,00
45813	2020002959	FONTAINE LA SORET	TEAM RESEAUX SAS	11/01/2021	19TDP04	1 251,12
45813	2021001944	TROUVILLE LA HAULE	RESEAUX ENVIRONNEMENT	28/05/2021	19TDP01	3 388,29


ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Budget : SIEGE

Copie de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
45813	2021000435	ST CLAIR D'ARCEY	RESEAUX ENVIRONNEMENT	03/02/2021	19TDP05	4 000,00
45813	2021003828	STE COLOMBE PRES VERNON	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	29/11/2021	19TDP11	3 126,40
45813	2021003762	SASSEY	TEAM RESEAUX SAS	23/11/2021	19TDP10	8 628,32
45813	2021003857	BOURGTHEROULDE INFREVILLE	BOUYGUES ENERGIE SERVICES	30/11/2021	19TDP02	7 000,00
45813	2019002838	BRESTOT - OS TRAVAUX n°20197043	SAS DR	11/01/2021	19TDX02	700,00
45813	2021003273	BERVILLE SUR MER	RESEAUX ENVIRONNEMENT	11/10/2021	19TDP01	180 000,00
TOTAL						11 881 733,22

Désignation de l'établissement SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 Comptable assignataire	ARRETE A LA SOMME DE Onze millions huit cent quatre vingt un mille sept cent trente trois euros et 22 centimes _____ _____ _____	Signature Xavier HUBERT 
--	--	---

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

- SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25270197400021

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE EVREUX

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : SIEGE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	42
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	43
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	48
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	50
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	52
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	53
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	54
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	55
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	56
A4 - Etat des provisions	57
A5 - Etalement des provisions	58
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	59
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	60
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	61
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	62
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	63
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	64
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	65
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	66
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	67
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	68
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	70
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	71
A10.3 - Opérations liées aux cessions	72
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	73
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	74
A11 - Etat des travaux en régie	75
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	77

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	78
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	79
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	80
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	81
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	82
B1.6 - Etat des engagements reçus	83
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	84
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	85

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	86
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	88
C1.2 - Actions de formation des élus	90
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	91
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	92
C3.2 - Liste des établissements publics créés	93
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	94
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	95
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	96
C3.6 - Identification des flux croisés	98
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	99
D2 - Arrêté et signatures	100

Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022
--

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 229	SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 SIEGE	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2021-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	CA 2021
--------------------------	--	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 027-202101374-20220523-2022-C-04-DE	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220523-2022-CA-13-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	13 425 225,08	G	23 673 233,55
	Section d'investissement	B	35 268 556,29	H	35 301 534,11

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	20 796 142,74 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	11 122 294,88 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	59 816 076,25	= G+H+I+J	79 770 910,40

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	11 881 733,22	L	5 040 619,73
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	11 881 733,22	= K+L	5 040 619,73

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	13 425 225,08	= G+I+K	44 469 376,29
	Section d'investissement	= B+D+F	58 272 584,39	= H+J+L	40 342 153,84
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	71 697 809,47	= G+H+I+J+K+L	84 811 530,13

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	11 881 733,22	L	5 040 619,73
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		4 641 634,60
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 - SIEGE - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	56 594,63	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 615 044,46	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45813	Opération pour compte de tiers n° 3 - Opérations-cpte de Tiers (2)	208 094,13	0,00
45823	Opération pour compte de tiers n° 3 - Op° compte tiers(coordinat.) (2)	0,00	398 985,13

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202101374-20220523-2022-0-05-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception en préfecture : 24/06/2022	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 254 200,00	7 566 472,39	0,00	0,00	687 727,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 582 500,00	2 323 637,22	0,00	0,00	258 862,78
014	Atténuations de produits	2 650 000,00	2 552 401,58	0,00	0,00	97 598,42
65	Autres charges de gestion courante	137 900,00	105 039,14	0,00	0,00	32 860,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 624 600,00	12 547 550,33	0,00	0,00	1 077 049,67
66	Charges financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	4 586,67	0,00	0,00	22 413,33
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	500,00	67,02			432,98
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 655 100,00	12 552 204,02	0,00	0,00	1 102 895,98
023	Virement à la section d'investissement (2)	28 907 042,74				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	906 200,00	873 021,06			33 178,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		29 813 242,74	873 021,06			28 940 221,68
TOTAL		43 468 342,74	13 425 225,08	0,00	0,00	30 043 117,66
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	30 281,88	0,00	0,00	-281,88
70	Produits services, domaine et ventes div	255 000,00	266 768,78	0,00	0,00	-11 768,78
73	Impôts et taxes	11 000 000,00	12 500 407,25	0,00	0,00	-1 500 407,25
74	Dotations et participations	5 050 000,00	4 481 348,34	0,00	0,00	568 651,66
75	Autres produits de gestion courante	6 250 500,00	6 252 991,28	0,00	0,00	-2 491,28
Total des recettes de gestion courante		22 585 500,00	23 531 797,53	0,00	0,00	-946 297,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	86 200,00	141 436,02	0,00	0,00	-55 236,02
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	500,00	0,00			500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 672 200,00	23 673 233,55	0,00	0,00	-1 001 033,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		22 672 200,00	23 673 233,55	0,00	0,00	-1 001 033,55
Pour information		(3) 20 796 142,74				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture n°27-252701974-20220523-2022-03-DE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	Date de télétransmission : 24/05/2022	A3
	Date de réception préfecture : 24/05/2022	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	330 000,00	104 883,94	0,00	225 116,06
204	Subventions d'équipement versées	40 000,00	8 265,28	0,00	31 734,72
21	Immobilisations corporelles	1 447 661,22	581 381,25	58 594,63	807 685,34
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 302 258,45	32 712 386,02	11 615 044,46	4 974 827,97
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	51 119 919,67	33 406 916,49	11 673 639,09	6 039 364,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 500 000,00	167 720,28	0,00	1 332 279,72
27	Autres immobilisations financières	1 060 000,00	1 059 955,46	0,00	44,54
020	Dépenses imprévues	1 000,00			
	Total des dépenses financières	2 561 000,00	1 227 675,74	0,00	1 333 324,26
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	527 941,89	202 947,22	208 094,13	116 900,54
	Total des dépenses réelles d'investissement	54 208 861,56	34 837 539,45	11 881 733,22	7 489 588,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
	TOTAL	57 908 861,56	35 268 556,29	11 881 733,22	10 758 572,05
	Pour information	(2) 11 122 294,88			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 150 761,82	14 399 242,55	4 641 634,60	-3 890 115,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	36 521,30	0,00	-16 521,30
	Total des recettes d'équipement	15 170 761,82	14 435 763,85	4 641 634,60	-3 906 636,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 250 000,00	1 255 021,00	0,00	-5 021,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	17 141 501,88	17 141 501,88	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 160 000,00	897 142,00	0,00	262 858,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 800,00		0,00	
	Total des recettes financières	19 565 301,88	19 293 664,88	0,00	271 637,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	781 850,00	268 067,48	398 985,13	114 797,39
	Total des recettes réelles d'investissement	35 517 913,70	33 997 496,21	5 040 619,73	-3 520 202,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	28 907 042,74			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	906 200,00	873 021,06		33 178,94
041	Opérations patrimoniales (1)	3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
	Total des recettes d'ordre d'investissement	33 513 242,74	1 304 037,90		32 209 204,84
	TOTAL	69 031 156,44	35 301 534,11	5 040 619,73	28 689 002,60

SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 - SIEGE - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<p align="center">Pour information</p> <p>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</p>	(2) 0,00		<p align="center">-207 317,12</p>	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 566 472,39		7 566 472,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 323 637,22		2 323 637,22
014	Atténuations de produits	2 552 401,58		2 552 401,58
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	105 039,14		105 039,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 586,67	6 200,00	10 786,67
68	Dot. aux amortissements et provisions	67,02	866 821,06	866 888,08
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		12 552 204,02	873 021,06	13 425 225,08
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	104 883,94	0,00	104 883,94
204	Subventions d'équipement versées	8 265,28	0,00	8 265,28
21	Immobilisations corporelles (6)	581 381,25	0,00	581 381,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	32 712 386,02	0,00	32 712 386,02
26	Participations et créances rattachées	167 720,28	0,00	167 720,28
27	Autres immobilisations financières	1 059 955,46	431 016,84	1 490 972,30
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	202 947,22	0,00	202 947,22
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		34 837 539,45	431 016,84	35 268 556,29
Pour information				11 122 294,88
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				11 122 294,88

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 281,88		30 281,88
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	266 768,78		266 768,78
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 500 407,25		12 500 407,25
74	Dotations et participations	4 481 348,34		4 481 348,34
75	Autres produits de gestion courante	6 252 991,28	0,00	6 252 991,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	141 436,02	0,00	141 436,02
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	23 673 233,55	0,00	23 673 233,55
	Pour information			20 796 142,74
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 255 021,00	0,00	1 255 021,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 141 501,88		17 141 501,88
13	Subventions d'investissement	14 399 242,55	0,00	14 399 242,55
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		6 200,00	6 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	36 521,30	431 016,84	467 538,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	897 142,00	0,00	897 142,00
28	Amortissement des immobilisations		866 821,06	866 821,06
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	268 067,48	0,00	268 067,48
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	33 997 496,21	1 304 037,90	35 301 534,11
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET			III			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES			A1			
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 254 200,00	7 566 472,39	0,00	0,00	687 727,61
605	Achats matériel, équipements et travaux	4 400 000,00	4 398 257,51	0,00	0,00	1 742,49
60611	Eau et assainissement	4 200,00	2 567,65	0,00	0,00	1 632,35
60612	Energie - Electricité	1 930 000,00	1 568 133,13	0,00	0,00	361 866,87
60622	Carburants	45 000,00	31 521,15	0,00	0,00	13 478,85
60623	Alimentation	4 000,00	433,52	0,00	0,00	3 566,48
60631	Fournitures d'entretien	500,00	216,24	0,00	0,00	283,76
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	6 913,49	0,00	0,00	8 086,51
60636	Vêtements de travail	2 500,00	289,18	0,00	0,00	2 210,82
6064	Fournitures administratives	15 000,00	8 859,61	0,00	0,00	6 140,39
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	10 997,03	0,00	0,00	-3 997,03
6135	Locations mobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 000,00	29 242,10	0,00	0,00	-2 242,10
615232	Entretien, réparations réseaux	700 000,00	639 525,34	0,00	0,00	60 474,66
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	20 369,18	0,00	0,00	9 630,82
61558	Entretien autres biens mobiliers	325 000,00	328 728,98	0,00	0,00	-3 728,98
6156	Maintenance	95 000,00	71 068,50	0,00	0,00	23 931,50
6161	Multirisques	63 000,00	40 269,18	0,00	0,00	22 730,82
617	Etudes et recherches	200 000,00	133 071,60	0,00	0,00	66 928,40
6182	Documentation générale et technique	40 000,00	22 229,18	0,00	0,00	17 770,82
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	14 783,00	0,00	0,00	217,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	18 000,00	15 068,00	0,00	0,00	2 932,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	10 604,92	0,00	0,00	4 395,08
6256	Missions	2 000,00	1 397,61	0,00	0,00	602,39
6257	Réceptions	30 000,00	20 954,09	0,00	0,00	9 045,91
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	21 183,00	0,00	0,00	8 817,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	40 709,19	0,00	0,00	-709,19
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	467,09	0,00	0,00	532,91
6281	Concours divers (cotisations)	120 000,00	85 112,35	0,00	0,00	34 887,65
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	27 626,57	0,00	0,00	12 373,43
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	26 500,00	15 874,00	0,00	0,00	10 626,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 582 500,00	2 323 637,22	0,00	0,00	258 862,78
6218	Autre personnel extérieur	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	20 433,45	0,00	0,00	-433,45
6411	Personnel titulaire	1 446 500,00	1 352 229,94	0,00	0,00	94 270,06
6413	Personnel non titulaire	457 000,00	325 110,26	0,00	0,00	131 889,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	255 000,00	248 349,00	0,00	0,00	6 651,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	303 000,00	294 205,60	0,00	0,00	8 794,40
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	81 000,00	80 960,52	0,00	0,00	39,48
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 178,50	0,00	0,00	-178,50
6488	Autres charges	500,00	169,95	0,00	0,00	330,05
014	Atténuations de produits	2 650 000,00	2 552 401,58	0,00	0,00	97 598,42
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	2 650 000,00	2 552 401,58	0,00	0,00	97 598,42
65	Autres charges de gestion courante	137 900,00	105 039,14	0,00	0,00	32 860,86
6531	Indemnités	50 000,00	43 644,85	0,00	0,00	6 355,15
6532	Frais de mission	35 000,00	13 206,10	0,00	0,00	21 793,90
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	2 595,60	0,00	0,00	2 404,40
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 500,00	13 087,00	0,00	0,00	413,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	32 300,00	32 292,00	0,00	0,00	8,00
65888	Autres	100,00	213,59	0,00	0,00	-113,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		13 624 600,00	12 547 550,33	0,00	0,00	1 077 049,67
66	Charges financières (b)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6688	Autres	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 000,00	4 586,67	0,00	0,00	22 413,33
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 000,00	4 586,67	0,00	0,00	22 413,33
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	500,00	67,02	0,00	0,00	432,98

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	67,02	0,00	0,00	432,98
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		13 655 100,00	12 552 204,02	0,00	0,00	1 102 895,98
023	Virement à la section d'investissement	28 907 042,74	0,00			28 907 042,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	906 200,00	873 021,06			33 178,94
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 200,00	6 200,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	900 000,00	866 821,06			33 178,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		29 813 242,74	873 021,06			28 940 221,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		29 813 242,74	873 021,06			28 940 221,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		43 468 342,74	13 425 225,08	0,00	0,00	30 043 117,66
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET			III			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES			A2			
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	30 281,88	0,00	0,00	-281,88
6459	Rembours charges SS et prévoyance	30 000,00	30 281,88	0,00	0,00	-281,88
70	Produits services, domaine et ventes div	255 000,00	266 768,78	0,00	0,00	-11 768,78
70323	Redev. occupat° domaine public communal	230 000,00	226 459,00	0,00	0,00	3 541,00
70688	Autres prestations de services	25 000,00	40 309,78	0,00	0,00	-15 309,78
73	Impôts et taxes	11 000 000,00	12 500 407,25	0,00	0,00	-1 500 407,25
7351	Taxe consommation finale d'électricité	11 000 000,00	12 500 407,25	0,00	0,00	-1 500 407,25
74	Dotations et participations	5 050 000,00	4 481 348,34	0,00	0,00	568 651,66
74748	Participat° Autres communes	5 000 000,00	4 481 348,34	0,00	0,00	518 651,66
7478	Participat° Autres organismes	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 250 500,00	6 252 991,28	0,00	0,00	-2 491,28
757	Redevances versées par fermiers, conces.	6 250 000,00	6 252 985,94	0,00	0,00	-2 985,94
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	5,34	0,00	0,00	494,66
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		22 585 500,00	23 531 797,53	0,00	0,00	-946 297,53
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	86 200,00	141 436,02	0,00	0,00	-55 236,02
7711	Dédits et pénalités perçus	50 000,00	52 440,96	0,00	0,00	-2 440,96
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	60 464,86	0,00	0,00	-60 464,86
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 200,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	30 000,00	22 330,20	0,00	0,00	7 669,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		22 672 200,00	23 673 233,55	0,00	0,00	-1 001 033,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		22 672 200,00	23 673 233,55	0,00	0,00	-1 001 033,55
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		20 796 142,74				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	330 000,00	104 883,94	0,00	225 116,06
2051	Concessions, droits similaires	330 000,00	104 883,94	0,00	225 116,06
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	40 000,00	8 265,28	0,00	31 734,72
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	30 000,00	8 265,28	0,00	21 734,72
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 447 661,22	581 381,25	58 594,63	807 685,34
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	872 661,22	250 143,24	41 316,00	581 201,98
2182	Matériel de transport	220 000,00	119 006,00	0,00	100 994,00
2183	Matériel de bureau et informatique	160 000,00	80 298,66	17 278,63	62 422,71
2184	Mobilier	190 000,00	131 933,35	0,00	58 066,65
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	49 302 258,45	32 712 386,02	11 615 044,46	4 974 827,97
2313	Constructions	1 202 182,84	951 337,46	1 915,20	248 930,18
2315	Installat°, matériel et outillage techni	48 100 075,61	31 761 048,56	11 613 129,26	4 725 897,79
Total des dépenses d'équipement		51 119 919,67	33 406 916,49	11 673 639,09	6 039 364,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 500 000,00	167 720,28	0,00	1 332 279,72
266	Autres formes de participation	1 500 000,00	167 720,28	0,00	1 332 279,72
27	Autres immobilisations financières	1 060 000,00	1 059 955,46	0,00	44,54
276348	Créance Autres communes	1 060 000,00	1 059 955,46	0,00	44,54
020	Dépenses imprévues	1 000,00			
Total des dépenses financières		2 561 000,00	1 227 675,74	0,00	1 333 324,26
45813	Opérations-cpte de Tiers (3)	512 941,89	190 050,37	208 094,13	114 797,39
45823	Op° compte tiers(coordinat.) (3)	15 000,00	12 896,85	0,00	2 103,15
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		527 941,89	202 947,22	208 094,13	116 900,54
TOTAL DEPENSES REELLES		54 208 861,56	34 837 539,45	11 881 733,22	7 489 588,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		57 908 861,56	35 268 556,29	11 881 733,22	10 758 572,05
Pour information		11 122 294,88			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES			III B2
		Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022			
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 150 761,82	14 399 242,55	4 641 634,60	-3 890 115,33
1312	Subv. transf. Régions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 000 000,00	307 546,83	459 004,20	233 448,97
1322	Subv. non transf. Régions	181 190,40	882 586,93	31 190,40	-732 586,93
13248	Subv. non transf. Autres communes	6 599 200,00	5 455 309,25	0,00	1 143 890,75
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 360 371,42	7 753 799,54	4 151 440,00	-4 544 868,12
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	36 521,30	0,00	-16 521,30
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	25 911,93	0,00	-5 911,93
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	10 609,37	0,00	-10 609,37
Total des recettes d'équipement		15 170 761,82	14 435 763,85	4 641 634,60	-3 906 636,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 391 501,88	18 396 522,88	0,00	-5 021,00
10222	FCTVA	1 250 000,00	1 255 021,00	0,00	-5 021,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 141 501,88	17 141 501,88	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 160 000,00	897 142,00	0,00	262 858,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	700 000,00	431 016,84	0,00	268 983,16
276348	Créance Autres communes	460 000,00	466 125,16	0,00	-6 125,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 800,00		0,00	
Total des recettes financières		19 565 301,88	19 293 664,88	0,00	271 637,00
45823	Op° compte tiers(coordinat.) (2)	781 850,00	268 067,48	398 985,13	114 797,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		781 850,00	268 067,48	398 985,13	114 797,39
TOTAL DES RECETTES REELLES		35 517 913,70	33 997 496,21	5 040 619,73	-3 520 202,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	28 907 042,74			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	906 200,00	873 021,06		33 178,94
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 200,00	6 200,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	70 000,00	65 303,26		4 696,74
28158	Autres installat°, matériel et outillage	750 000,00	727 780,00		22 220,00
28182	Matériel de transport	52 000,00	48 628,80		3 371,20
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 805,26		-805,26
28184	Mobilier	8 000,00	4 303,74		3 696,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		29 813 242,74	873 021,06		28 940 221,68
041	Opérations patrimoniales (5)	3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 700 000,00	431 016,84		3 268 983,16
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 513 242,74	1 304 037,90		32 209 204,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		69 031 156,44	35 301 534,11	5 040 619,73	28 689 002,60
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120040002 (1)
LIBELLE : BARQUETDT 188945/FACE AP

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 227,91	A 12 600,54	0,00	-2 372,63	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 227,91	12 600,54	0,00	-2 372,63	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 227,91	12 600,54	0,00	-2 372,63	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-12 600,54	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120167001 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202647 FACE SS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 53 253,78	26 746,21	-79 999,99	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	53 253,78	26 746,21	-79 999,99	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	53 253,78	26 746,21	-79 999,99	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-53 253,78	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120550001 (1)
LIBELLE : ST GREGOIRE DU VIEVRE DT 188913

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 80 744,38	50 260,21	-131 004,59	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	80 744,38	50 260,21	-131 004,59	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	80 744,38	50 260,21	-131 004,59	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-80 744,38	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202001 (1)
LIBELLE : 2020/LOCAUX SIEGE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		102 086,84	A 247 820,59	0,00	-145 733,75	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	102 086,84	247 820,59	0,00	-145 733,75	0,00
2313	Constructions	102 086,84	247 820,59	0,00	-145 733,75	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-247 820,59	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220167001 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202647 FACE SS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 676,32	323,68	-1 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	676,32	323,68	-1 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	676,32	323,68	-1 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-676,32	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220167002 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202655

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 000,00	A 4 040,34	0,00	1 959,66	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 000,00	4 040,34	0,00	1 959,66	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 000,00	4 040,34	0,00	1 959,66	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-4 040,34	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220320001 (1)
LIBELLE : HAYE DU THEIL DT 254039

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 15 749,33	0,00	-15 749,33	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	15 749,33	0,00	-15 749,33	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 749,33	0,00	-15 749,33	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-15 749,33	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220523001 (1)
LIBELLE : ST CLAIR D ARCEY DT 233194 FACE CE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 8 300,82	0,00	-8 300,82	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 300,82	0,00	-8 300,82	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	8 300,82	0,00	-8 300,82	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 300,82	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 420117002 (1)
LIBELLE : BROGLIE DT 233221

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 000,00	A 20 836,66	0,00	-836,66	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 000,00	20 836,66	0,00	-836,66	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	20 836,66	0,00	-836,66	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-20 836,66	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 420167003 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202690

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		500,00	A 25 830,84	0,00	-25 330,84	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500,00	25 830,84	0,00	-25 330,84	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500,00	25 830,84	0,00	-25 330,84	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-25 830,84	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 420302002 (1)
LIBELLE : LE BOSQ DU THEIL DT 254093

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 6 741,29	0,00	-6 741,29	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 741,29	0,00	-6 741,29	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	6 741,29	0,00	-6 741,29	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 741,29	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421085005 (1)
LIBELLE : BOSC BENARD CRESCY DT 202745

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 126,00	20 000,00	-20 126,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	126,00	20 000,00	-20 126,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	126,00	20 000,00	-20 126,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-126,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421405001 (1)
LIBELLE : MESNIL SOUS VIENNE DT 422210

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 210,00	11 306,40	-11 516,40	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	210,00	11 306,40	-11 516,40	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	210,00	11 306,40	-11 516,40	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-210,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421432001 (1)
LIBELLE : LA NEUVILLE DU BOSC DT 421432001

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 469,20	16 647,60	-17 116,80	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	469,20	16 647,60	-17 116,80	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	469,20	16 647,60	-17 116,80	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-469,20	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421629002 (1)
LIBELLE : THIBERVILLE DT 500024

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 29 261,12	0,00	-29 261,12	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	29 261,12	0,00	-29 261,12	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	29 261,12	0,00	-29 261,12	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-29 261,12	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4501 (1)
LIBELLE : MONTFORT SUR RISLE DT 202698 GOUVILLE DT 282519/FACE SF

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		21 739 525,66	A 18 335 490,31	6 335 823,85	-2 931 788,50	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 739 525,66	18 335 490,31	6 335 823,85	-2 931 788,50	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 739 525,66	18 335 490,31	6 335 823,85	-2 931 788,50	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 5 535,48	0,00	-5 535,48	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	5 535,48	0,00	-5 535,48	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	5 535,48	0,00	-5 535,48	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-18 329 954,83	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4502 (1)
LIBELLE : ACON DT 211444 ROUTOT DT 202571

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 536 157,10	A 5 945 600,40	1 943 216,71	-1 352 660,01	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 536 157,10	5 945 600,40	1 943 216,71	-1 352 660,01	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 536 157,10	5 945 600,40	1 943 216,71	-1 352 660,01	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 13 297,78	0,00	-13 297,78	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	13 297,78	0,00	-13 297,78	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	13 297,78	0,00	-13 297,78	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-5 932 302,62	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4503 (1)
LIBELLE : COORDINATION

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		100 000,00	A 0,00	0,00	100 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4504 (1)
LIBELLE : DAMPSMESNIL DT 171686 BOURG ACHARD DT 202485

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 639 237,86	A 2 485 484,61	865 172,21	288 581,04	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 639 237,86	2 485 484,61	865 172,21	288 581,04	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 639 237,86	2 485 484,61	865 172,21	288 581,04	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 2 565,13	0,00	-2 565,13	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	2 565,13	0,00	-2 565,13	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 565,13	0,00	-2 565,13	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 482 919,48	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4505 (1)
LIBELLE : MADELEINE DE NONANCOURT DT 211454 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON DT 211409

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 964 075,48	A 1 119 515,08	471 686,02	372 874,38	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 964 075,48	1 119 515,08	471 686,02	372 874,38	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 964 075,48	1 119 515,08	471 686,02	372 874,38	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 4 513,54	0,00	-4 513,54	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	4 513,54	0,00	-4 513,54	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	4 513,54	0,00	-4 513,54	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 115 001,54	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4506 (1)
LIBELLE : BONNEVILLE SUR ITON DT 520036

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		2 184 015,30	A	1 640 798,89	1 145 362,42	-602 146,01	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 184 015,30		1 640 798,89	1 145 362,42	-602 146,01		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 184 015,30		1 640 798,89	1 145 362,42	-602 146,01		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 640 798,89	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4507 (1)
LIBELLE : VERNON DT 192278

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 194 565,85	A	1 394 752,39	549 318,68	-749 505,22	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 194 565,85		1 394 752,39	549 318,68	-749 505,22		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 194 565,85		1 394 752,39	549 318,68	-749 505,22		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 394 752,39	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4508 (1)
LIBELLE : TRINITE DE THOUBERVILLE DT 261307

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		377 660,12	A 199 460,48	44 347,86	133 851,78	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	377 660,12	199 460,48	44 347,86	133 851,78	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	377 660,12	199 460,48	44 347,86	133 851,78	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-199 460,48	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4509 (1)
LIBELLE : NOE POULAIN DT 500035

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		0,00	A	112,80	5 000,00	-5 112,80	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		112,80	5 000,00	-5 112,80		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		112,80	5 000,00	-5 112,80		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-112,80	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 - SIEGE - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 12/06/2022

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
027-262701974-20220523-2022-C-03-Df
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES**IV**

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

Accusé de réception en préfecture
 027-202101974-20220323-2022-C-03-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-03-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-03-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS		A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-03-DF	IV	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A5	

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	11 881 733,22	11 122 294,88	23 004 028,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		32 230 842,74	III 3 018 984,06
Ressources propres externes de l'année (a)		2 410 000,00	2 152 163,00
10222	FCTVA	1 250 000,00	1 255 021,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	700 000,00	431 016,84
276348	Créance Autres communes	460 000,00	466 125,16
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		29 820 842,74	866 821,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	70 000,00	65 303,26
28158	Autres installat°, matériel et outillage	750 000,00	727 780,00
28182	Matériel de transport	52 000,00	48 628,80
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 805,26
28184	Mobilier	8 000,00	4 303,74
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 800,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	28 907 042,74	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 018 984,06	5 040 619,73	0,00	17 141 501,88	25 201 105,67

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 23 004 028,10
Ressources propres disponibles	IV 25 201 105,67
Solde	V = IV – II (3) 2 197 077,57

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A7.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A7.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT		A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT		A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	Date de réception préfecture : 24/05/2022	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	Date de réception préfecture : 24/05/2022	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 3		Intitulé de l'opération : Opérations-cpte de Tiers Op° compte tiers(coordinat.)				Date de la délibération : 01/01/2021	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	21 685 520,30	527 941,89	202 947,22	208 094,13	116 900,54	21 888 467,52	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	993 572,89	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	1 500,00	1 203,52	0,00	296,48	994 776,41	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	56 500,00	46 670,05	0,00	9 829,95	1 040 242,94	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	2 228,52	977,40	1 251,12	0,00	994 550,29	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	16 293,57	7 670,05	0,00	8 623,52	1 001 242,94	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	18 278,59	18 742,24	0,00	-463,65	1 012 315,13	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	7 548,13	18 538,89	0,00	-10 990,76	1 012 111,78	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	8 788,02	0,00	-8 788,02	1 002 360,91	
4582 Op° compte tiers(coordinat.) (2)	820 489,61	15 000,00	12 896,85	0,00	2 103,15	833 386,46	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	0,00	4 000,00	-4 000,00	993 572,89	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	5 285,74	0,00	-5 285,74	998 858,63	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	16 828,56	0,00	-16 828,56	1 010 401,45	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	326,83	0,00	-326,83	993 899,72	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	11 611,71	3 388,29	-15 000,00	1 005 184,60	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	0,00	180 000,00	-180 000,00	993 572,89	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	10 360,69	0,00	-10 360,69	1 003 933,58	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	27 172,80	8 628,32	-35 801,12	1 020 745,69	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	2 873,60	3 126,40	-6 000,00	996 446,49	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	0,00	0,00	7 000,00	-7 000,00	993 572,89	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	2 000,00	4 019,90	0,00	-2 019,90	997 592,79	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	7 893,08	8 980,37	0,00	-1 087,29	1 002 553,26	
4581 Opérations-cpte de Tiers (2)	993 572,89	700,00	0,00	700,00	0,00	993 572,89	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	21 685 520,30	527 941,89	202 947,22	208 094,13	116 900,54	21 888 467,52	
RECETTES (b)	13 127 833,76	781 850,00	268 067,48	398 985,13	114 797,39	13 395 901,24	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	13 127 833,76	781 850,00	268 067,48	398 985,13	114 797,39	13 395 901,24	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : Opérations-cpte de Tiers Op° compte tiers(coordinat.)				Date de la délibération : 01/01/2021	Cumul des réalisations au 31/12/N
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
Recettes nettes (b - d)	13 127 833,76	781 850,00	268 067,48	398 985,13	114 797,39	13 395 901,24

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Incrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES		A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	<small>Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</small>	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES		A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	13 800,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	6 200,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES		A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	<small>Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</small>	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES		A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701074 20220523 2022_C_03_DE	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Accusé de réception en préfecture
027 252701974 20220523_2022_C_03_DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A12
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE		

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-2021-01374-2022-0023-2022-C-03-DE Date de l'original : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Accusé de réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-C-03-DE
L'Etat a transmis : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-Df Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	IV
	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Accusé de réception en préfecture
027-2021-01374-20220323-2022-C-03-DE
RECUS
Date de transmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701974 20220523 2022_C 03 DE Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-13-DE Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/08/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	RECUS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

Accusé de réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701974 20220523 2022 C 03 DE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	<small>Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</small>	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-01	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-D6 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE		C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-01	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701074 20220523 2022_C_03_05	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception en préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	Accuse de reception en prefecture 027-252701974-20220523-2022-C-03-DE Date de transmission : 24/05/2022 Date de reception prefecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ANNEXES	ET DES BUDGETS	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-03-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES		C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101374-20220323-2022-C-03-01 Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES		D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252704074 20220520-2022-C-05-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Constructions-non amortissables
Chapitre 21-article 21318
2021

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de rétrotransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Edition du
23/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition euros
	ACHAT TERRAIN	2003	79 650,95
	ASSURANCE TRAVAUX ET DDE	2003	19 186,57
	AACD	2003	1 023,26
	ICEGEM	2003	3 069,77
	JO	2003	665,55
	GROUPE MONITEUR	2003	1 463,90
	SOCOTEC	2003	1 602,64
	TOPROBAT	2003	1 554,80
	AACD	2003	9 252,32
	ICEGEM	2003	12 187,24
	NORISKO	2003	699,66
	CEBTP	2003	3 528,20
	TOPROBAT	2003	1 554,80
	AACD	2003	17 754,33
	ICEGEM	2003	9 069,27
	DEGROOTE	2003	1 500,00
	travaux entreprises (detail joint)	2004	1 041 151,44
	facturation 2005	2005	7 663,93
	ATISS	2006	1 351,48
	AACD/DEC1 NH 19306	2006	11 758,81
	ICEGEM/DEC1 NH 19306	2006	4 888,37
	APAVE/PLANS	2006	1 028,56
	APAVE/DEC1	2006	2 140,84
	travaux entreprises (detail joint)	2007	295 655,61
	solde AACD	2008	1 566,80
	BINETTE/stores extension	2009	3 481,56
	ROMERO/PORTE GARAGE	2011	1 991,10
	NOVO CONFORT/CUISINE	2012	508,30
	NOVO CONFORT/CUISINE	2012	4 867,73
	ETS GOUINAUD/CUISINE BUREAUX	2012	6 507,02
	A2M BOTTOLIIER	2012	443,00
	A2M BOTTOLIIER	2012	844,00
	LORENOVE-STORE PARE SOLEIL EXT	2012	3 043,28
	LORENOVE POSE CENTRALIS	2012	1 151,76
	LORENOVE POSE BANDEAU	2012	426,25
	GL HABITAT/ VOLET	2013	5 500,00
	GL HABITAT	2013	1 646,72
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2015		1 561 379,82
2016/846	GL HABITAT	2016	722,64
2016/859	GL HABITAT	2016	6 896,66
2016/887	EGRL	2016	744,00
2016/886	EGRL	2016	1 536,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2016		9 899,30
2017/936	EGRL	2017	3 950,10
2017/970	REVETEMENT MODERNE	2017	991,93
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2017		4 942,03
2018/993	GL HABITAT/LORENOVE-F180223	2018	768,00
2018/996	GL HABITAT/LORENOVE-F180321	2018	2 701,73
2018/1006	EGRL/BORNES WIFI EXT	2018	780,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2018		4 249,73
2019/1051	GL HABITAT/VOLET-VOLET F190402	2019	1 000,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2019		1 000,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2020		0,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2021		0,00
	TOTAL MANDATE		1 581 470,88

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Constructions-non amortissables
Chapitre 2313- N° INVENTAIRE 2019 LOCAUX SIEGE

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception en préfecture : 24/05/2022

Code immo 2018/	N°inventaire	Désignation des ensembles	2018	Valeur de l'acquisition euros
1011	-	AACD NH 08518	12/07/2018	6 480,00
		TOTAL 2018		6 480,00
Code immo 2019/	N°inventaire	Désignation des ensembles	2019	Valeur de l'acquisition euros
1052	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHT NH1	06/05/2019	5 167,14
1053	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3- NH1-TECHNICONSULT	06/05/2019	529,97
1054	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3-NH1-C3EC	06/05/2019	927,43
1057	2019/LOCAUX SIEGE	TOPO ETUDES FLX905345	23/05/2019	3 000,00
1058	2019/LOCAUX SIEGE	FONDOUEST FRO12735	07/06/2019	8 448,00
1076	2019/LOCAUX SIEGE	SAS JPS CONTRÔLE F1915271	20/08/2019	384,00
1077	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB/F19141 AFFAIRE 19BA4704	20/08/2019	3 360,00
1079	2019/LOCAUX SIEGE	FONDOUEST FRO12817	10/09/2019	5 436,00
1081	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/GPE G3	16/09/2019	13 201,25
1083	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/TECHNIC CO	16/09/2019	2 675,78
1084	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/C3EC	16/09/2019	3 347,11
1085	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/ESGCB	16/09/2019	2 337,13
1086	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/VIAMAP	16/09/2019	1 869,71
1103	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHIT.N°3/ LOCAUX	11/10/2019	13 903,06
1104	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT H N°3/LOCAUX	11/10/2019	5 391,89
1105	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE 3 LOCAUX	11/10/2019	4 010,50
1106	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE 3 LOCAUX	11/10/2019	2 228,05
1107	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE 3 LOCAUX	11/10/2019	3 431,21
1111	2019/LOCAUX SIEGE	SAS JPS CONTRÔLE F1923552	26/11/2019	600,00
1116	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL FI4362343	03/12/2019	768,00
1123	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NOTE HONORAIRE 4	19/12/2019	1 310,04
1124	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT HOTE HONO 4	19/12/2019	2 678,83
1125	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE HONORAIRE 4	19/12/2019	5 854,04
1126	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONORAIRE 4	19/12/2019	6,96
1127	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH N°4 LOCAUX SIEGE	19/12/2019	2 242,74
		TOTAL 2019		93 108,84
Code immo 2020/	N°inventaire	Désignation des ensembles	2020	Valeur de l'acquisition euros
1148	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA/MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	17/03/2020	312,00
1152	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES F2020 0015 NH 5	07/04/2020	3 722,06
1153	2019/LOCAUX SIEGE	TECH CONSULT NOTE 5	07/04/2020	565,16
1154	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE HONO 5 LOCAUX	23/03/2020	1 019,16
1155	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONOR 5 LOCAUX	23/03/2020	135,13
1156	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP F20200015 NH5	23/03/2020	504,68
1158	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX G1D-LOCAUX SIEGE	18/04/2020	0,00
1159	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD G1D LOCAUX SIEGE	18/04/2020	0,00
1164	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA G1D LOCAUX SIEGE	04/06/2020	0,00
1165	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	30/05/2020	312,00
1180	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA/MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	30/06/2020	312,00
1181	2019/LOCAUX SIEGE	EUROVIA/F239300068000206	06/07/2020	80 158,12
1182	2019/LOCAUX SIEGE	EUROVIA/1410119444/	03/07/2020	94 179,68
1183	2019/LOCAUX SIEGE	ABC JARDIN/ ACPTÉ 2 SST EUROVIA	06/07/2020	754,00
1184	2019/LOCAUX SIEGE	IMMUNIA/ACPTÉ 2 SST GAGNERAUD	06/07/2020	3 200,00
1185	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE/CTC LOCAUX SIEGE	08/07/2020	343,20
1195	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA LOT 7-ACPTÉ1	21/07/2020	1 610,29
1196	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE/CTC LOCAUX SIEGE	29/07/2020	343,20
1197	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6	07/08/2020	3 118,24
1198	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6 TECHNIC CONSULT	07/08/2020	206,27
1199	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6-ESGCB	07/08/2020	128,65
1200	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6-VIAMAP	07/08/2020	154,15
1201	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 ARCHITECTES NH7	07/08/2020	6 227,24
1202	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH7 TECHNIC CONSULT	07/08/2020	1 099,01
1203	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH7-ESGCB	07/08/2020	576,00
1204	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH7-VIAMAP	07/08/2020	154,93
1205	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 ARCHITECTES NH8	31/07/2020	3 106,55
1206	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH8 TECHNIC CONSULT	31/07/2020	207,91
1207	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH8-ESGCB	31/07/2020	129,95
1208	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH8-VIAMAP	07/08/2020	155,93
1209	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	31/08/2020	312,00
1210	2019/LOCAUX SIEGE	2020 JPV BATIMENT/ACPTÉ N°1 /LOT6	01/09/2020	4 892,94
1211	2019/LOCAUX SIEGE	JPS /203716-4 MOIS DE TRAVAUX N°3	21/09/2020	343,20
1217	2019/LOCAUX SIEGE	2020 DELTAKLIMA/ACOMPTE 1	25/09/2020	4 143,88
1218	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GPE 3 ARCHIT/NH 9 EXT LOCAUX	25/09/2020	3 084,95
1219	2019/LOCAUX SIEGE	2020 TECHNIC CONSULT/NH 9 EXTLOCAUX	25/09/2020	206,45
1220	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ESGCB/NH 9EXTENSION LOCAUX	25/09/2020	129,02
1221	2019/LOCAUX SIEGE	2020 VIAMAP/NH 9 EXTENSION LOCAUX	25/09/2020	154,84
1222	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE F20-3978-N°4	22/10/2020	343,20
1223	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GPE 3 ARCHIT/NH 10 EXT. LOCAUX	07/10/2020	3 115,82
1224	2019/LOCAUX SIEGE	2020 TECHNIC CONSULT/NH 10 EXT. LOCAUX	07/10/2020	208,52
1225	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ESGCB NH 10 EXTENSION LOCAUX	07/10/2020	130,33
1226	2019/LOCAUX SIEGE	2020 VIAMAP/NH 10 EXTENSION LOCAUX	07/10/2020	156,40

Code immo 2020/	N°inventaire	Désignation des ensembles	Date de réception	Valeur de l'acquisition euros
1228	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GAGNERAUD/LOT 01 ACPTE 1	23/10/2020	108 259,46
1230	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GAGNERAUD/LOT 01 ACPTE 2	16/10/2020	74 692,54
1231	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GAGNERAUD/LOT 01/ACPTÉ 3	16/10/2020	111 621,16
1232	2019/LOCAUX SIEGE	F-ELECT/F20090322 SITUAT.TRAVAUX 1	12/10/2020	0,00
1233	2019/LOCAUX SIEGE	2020 DELTAKLIMA/ ACOMPTE 3	12/10/2020	23 384,83
1234	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE F20 4314 7 EXT LOCAUX	10/11/2020	343,20
1235	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE F20 4615 8 EXT LOCAUX	23/11/2020	343,20
1236	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GPE 3 ARCH/NH 11 EXT. LOCAUX	16/11/2020	3 155,89
1237	2019/LOCAUX SIEGE	2020 TECHNIC CONSULT/NH 11 EXT.LOCAUX	16/11/2020	211,22
1238	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ESGCB/NH 11 EXTENSION LOCAUX	16/11/2020	132,01
1239	2019/LOCAUX SIEGE	2020 VIAMAP/NH 11 EXTENSION LOCAUX	16/11/2020	158,42
1243	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS JOLY/ ACOMPTE 1 LOT3	26/11/2020	10 220,83
1244	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS JOLY/ ACOMPTE 2 LOT3	26/10/2020	14 633,52
1245	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS JOLY/ ACOMPTE 3 LOT3	26/11/2020	71 373,86
1246	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS CUILLER/ ACOMPTE 1 LOT2	26/11/2020	7 968,00
1247	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS CUILLER/ ACOMPTE 2 LOT2	26/11/2020	69 015,96
1248	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS CUILLER/ ACOMPTE 3 LOT2	26/11/2020	24 408,58
1249	2019/LOCAUX SIEGE	TRAVAUX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 1 LOT8	26/11/2020	4 209,42
1250	2019/LOCAUX SIEGE	TRAVAUX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 1 LOT4	26/11/2020	61 618,71
1251	2019/LOCAUX SIEGE	2020 RETENUE DE GARANTIE	10/12/2020	3 243,09
1262	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	17/12/2020	312,00
1263	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	17/12/2020	312,00
1264	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	17/12/2020	312,00
1269	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	29/12/2020	312,00
1270	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE1	29/12/2020	70,68
1271	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE 3 LOT1	29/12/2020	16 995,27
1272	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE2 LOT7	29/12/2020	401,84
1273	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE 3 LOT7	29/12/2020	378,46
1274	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE3	29/12/2020	4 848,63
		TOTAL 2020		832 893,84
1281	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 2	15/02/2021	36 422,50
1282	2019/LOCAUX SIEGE	VIA BAT/ SIEGE LOT 6 ACPTÉ 3 ST	17/02/2021	12 000,00
1283	2019/LOCAUX SIEGE	JPV BATIMENT/LOCAUX SIEGE ACOMPTE 3	15/02/2021	34 502,63
1284	2019/LOCAUX SIEGE	JPV BATIMENT/ LOCAUX SIEGE ACOMPTE 4	15/02/2021	14 439,77
1285	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA/ LOT 1 ACPTE 4 SOUS T	17/02/2021	881,50
1286	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX/ LOT 1 ACPTE 4 SOUS T	17/02/2021	650,00
1287	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/TVX SIEGE LOT 1 ACOMPTE 4	15/02/2021	2 282,36
1288	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/RECUP. AVANCE ACOMPTE 4	17/02/2021	1 210,97
1289	2019/LOCAUX SIEGE	FAC OUEST/ACPTÉ 5 SS T GAGNERAUD	17/02/2021	6 430,10
1290	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/ LOT 1 ACPTE 5 ST AVE	15/02/2021	8 984,60
1291	2019/LOCAUX SIEGE	FAC OUEST/ ACPTÉ 6 ST GAGNERAUD	17/02/2021	13 122,20
1292	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/TVX SIEGE LOT 1 ACPTE 6 SOUS T	15/02/2021	9 262,19
1293	2019/LOCAUX SIEGE	F ELEC/SST DELTAKLIMA/ ACPTÉ 4	19/02/2021	2 317,51
1294	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 4 F20D11017	15/02/2021	14 742,73
1295	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOL°/SST DELTAKLI/ACPTÉ5	19/02/2021	4 353,22
1296	2019/LOCAUX SIEGE	F.ELEC/SST DELTAKLIMA/ ACPTÉ 5	19/02/2021	599,76
1297	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA/ ACPTÉ 5	15/02/2021	19 465,28
1298	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTÉ 5 RECUP AVCE	19/02/2021	1 678,42
1299	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY ACOMPTE 4 LOT 3	15/02/2021	25 154,70
1300	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY LOCAUX SIEGE ACOMPTE 5	15/02/2021	18 920,26
1301	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NH 12	15/02/2021	3 168,25
1302	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NH 12	15/02/2021	212,03
1303	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NH 12	15/02/2021	132,53
1304	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH 12	15/02/2021	159,02
1305	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NH 13	15/02/2021	3 171,34
1306	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NH 13	15/02/2021	212,26
1307	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NH 13	15/02/2021	132,64
1308	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 ARCHITECTE NH 14	15/02/2021	3 152,87
1309	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NH 14	15/02/2021	131,89
1310	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH14	15/02/2021	158,26
1311	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 1 LOT 5	15/02/2021	3 634,56
1312	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 2 LOT 4	15/02/2021	12 407,10
1314	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS TRAVAUX 7	26/02/2021	343,20
1315	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS TRAVAUX 8	01/02/2021	343,20
1317	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH13 GPE 3 ARCHITECTE	19/02/2021	159,18
1318	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NH14 GPE 3 ARCHITECTE	19/02/2021	211,01
1334	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NOTE HONO 15	02/04/2021	3 168,24
1335	2019/LOCAUX SIEGE	TECHN CONSULT NOTE HONO 15	02/04/2021	212,05
1336	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONO 15	02/04/2021	132,53
1337	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE HONO 15	02/04/2021	159,04
1338	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NOTE HONO 16	02/04/2021	3 180,59
1339	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NOTE HONO 16	02/04/2021	212,87
1340	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONO 16	02/04/2021	133,06
1341	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE HONO 16	02/04/2021	159,66
1342	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 2	10/04/2021	17 008,94
1343	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX/ TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 3	10/04/2021	14 262,40
1344	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX/TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 4	10/04/2021	32 644,49
1345	2019/LOCAUX SIEGE	SOGEP TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 1 LOT 11	02/04/2021	10 246,48
1346	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY/TRAVAUX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 6	02/04/2021	24 183,32
1347	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 7 LOT 3	02/04/2021	891,84
1348	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 5 LOT 6	02/04/2021	16 368,48
1349	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 6 LOT 6	02/04/2021	16 195,58

Code immo 2020/	N°inventaire	Désignation des ensembles	Date de réception	Valeur de l'acquisition euros
1350	2019/LOCAUX SIEGE	CUILLER TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 4 LOT 2	19/03/2021	5 033,54
1351	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 3 LOT 4	26/03/2021	7 754,56
1352	2019/LOCAUX SIEGE	SGM/TVX LOCAUX SIEGE ACPTTE 4	26/03/2021	1 028,85
1353	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 2 LOT 5	26/03/2021	19 938,03
1354	2019/LOCAUX SIEGE	THYSSENKRUPP/ASCENSEUR LOCAUX ACPTTE 1	12/03/2021	24 920,40
1355	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX ACPTTE 3 LOT 4 MDT COMPLEM.	21/04/2021	408,14
1356	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX ACPTTE 4LOT 4 MDT COMPLEM.	21/04/2021	54,15
1357	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX ACPTTE 2 LOT 5 MDT COMPLEM.	21/04/2021	1 049,37
1358	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS DE TRAVAUX 9	21/04/2021	343,20
1359	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS DE TRAVAUX 10	26/03/2021	343,20
1360	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOLATION/SST DELTAKLI	19/03/2021	435,32
1361	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 6 LOT 7	19/03/2021	6 283,25
1362	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOL/ST DELTA ACPTTE 7	12/04/2021	870,64
1363	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTTE 7 LOT 7 ST CONCEPT ISO	09/04/2021	10 936,77
1364	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA/RECUP AVANCE ACOMPTE 6	26/04/2021	1 858,93
1365	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTTE 7 AVANCE	26/04/2021	1 608,45
1366	2019/LOCAUX SIEGE	LE REVET MODERNE ACOMPTE 1 LOT 10	15/04/2021	6 465,46
1368	2019/LOCAUX SIEGE	SOGEP TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 2	28/04/2021	13 503,01
1370	2019/LOCAUX SIEGE	FAC OUEST/ACPTTE 7 LOT 1 -ST GAGNERAUD	10/05/2021	3 677,70
1371	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD APTE 7 LOT1 ST FACOUEST	30/04/2021	10 067,89
1372	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX ACOMPTE 7 LOT 6	23/04/2021	45 113,58
1373	2019/LOCAUX SIEGE	GRPE 3 NOTE HONO 17 LOCAUX SIEGE	04/05/2021	13 369,54
1374	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NOTE HONO 17	04/05/2021	2 676,88
1375	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE HONO 17 LOCAUX SIEGE	04/05/2021	2 695,00
1376	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONO 17 LOCAUX SIEG	04/05/2021	1 174,49
1377	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE HONO 17 LOCAUX SIE	04/05/2021	1 740,64
1378	2019/LOCAUX SIEGE	LE REVETEMENT MODERNE ACPTTE 2	10/05/2021	22 630,08
1380	2019/LOCAUX SIEGE	SUN WATT ACPTTE 1 LOT 9 SS TRAIT. SUNVIE	20/05/2021	4 890,00
1381	2019/LOCAUX SIEGE	SUNVIE ACPTTE 1 LOT9 TITUL. SUNWATT	20/05/2021	17 973,71
1382	2019/LOCAUX SIEGE	SUN WATT ACPTTE 2 LOT9 SS TRAIT. SUNVIE	17/05/2021	1 330,00
1383	2019/LOCAUX SIEGE	SUNVIE APTE 2 LOT9 TITUL SUN WATT	17/05/2021	12 206,10
1384	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTTE 8 LOT7-REJET	17/05/2021	0,00
1385	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX ACPTTE 5 LOT8	19/05/2021	16 199,16
1386	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX RECUP AVANCE ACPTTE 5 LOT8	27/05/2021	4 252,60
1391	2019/LOCAUX SIEGE	JPS RAPPORT FINAL	15/06/2021	816,00
1392	2019/LOCAUX SIEGE	CUILLER TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 5 LOT 2	27/05/2021	2 007,90
1393	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX ACOMPTE 8 LOT 6	31/05/2021	29 226,37
1394	2019/LOCAUX SIEGE	REVETEMENT MODERNE ACPTTE 3 LOT 10	31/05/2021	1 306,33
1395	2019/LOCAUX SIEGE	SGM ACOMPTE 3 LOT 5	04/06/2021	13 894,39
1396	2019/LOCAUX SIEGE	SGM ACOMPTE 5 LOT4	04/06/2021	2 732,04
1397	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX ACOMPTE 6 LOT 8	04/06/2021	25 450,91
1398	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY ACOMPTE 8 LOT 3	11/06/2021	2 061,31
1399	2019/LOCAUX SIEGE	EUROVIA ACOMPTE 3 LOT 13	11/06/2021	65 267,84
1400	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOLATION/SST DELTAKLIMA/ACPTTE9	21/06/2021	3 047,25
1401	2019/LOCAUX SIEGE	F.ELEC/SST DELTAKLIMA/ ACPTTE 9	21/06/2021	434,10
1402	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 9 LOT 7-REJET		0,00
1412	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 8 LOT 7	12/07/2021	23 197,54
1413	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 9 LOT 7	12/07/2021	3 760,28
1415	2019/LOCAUX SIEGE	JPV ACOMPTE 9 LOT 6	05/07/2021	3 421,13
1430	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY ACOMPTE 9	16/08/2021	28 925,26
1431	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TRAVAUX DECOMPTE GENERAL	06/08/2021	11 666,94
1433	2019/LOCAUX SIEGE	NICOLETA NORMANDIE ACPTTE 8 LOT1	07/09/2021	10 915,58
1434	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD TRAVAUX ACPTTE 8 LOT1	07/09/2021	27 584,51
1435	2019/LOCAUX SIEGE	THYSSENKRUPP/ASCENSEUR DCTE GENERAL	23/09/2021	1 311,60
1443	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3 ARCHITECTES HONO 18	30/10/2021	3 081,13
1444	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT HONO 18	30/11/2021	332,75
1445	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB HONO 18	30/11/2021	80,65
1446	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP HONO 18	30/11/2021	96,79
1447	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA MISSION COORD	26/11/2021	96,00
1448	2019/LOCAUX SIEGE	PROTECT QUALI SYSTEME	10/11/2021	1 248,00
1449	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX LOT9	30/11/2021	1 997,15
1450		SUNVIE LOT9 DECOMPTE GENERAL-REJET		0,00
1451	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY DECOMPTE GENERAL	30/11/2021	4 861,06
1453	2019/LOCAUX SIEGE	SUNVIE LOT9 DECOMPTE GENERAL	09/12/2021	4 563,05
1459	2019/LOCAUX SIEGE	ETS CUILLER DECOMPTE GENERAL	14/12/2021	5 413,72
1466	2019/LOCAUX SIEGE	ECLATEC ECLAIRAGE PARKING	06/12/2021	6 127,22
1467	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX TVX CABLAGE /MASSIFS	22/12/2021	4 354,26
1468	2019/LOCAUX SIEGE	PETITJEAN MATERIEL ECLAIRAGE PARKING	24/09/2021	2 452,80
1469	2019/LOCAUX SIEGE	ENEDIS BRNACHEMENT ELECTRICITE	15/11/2021	2 463,35
		TOTAL 2021-26/05/2021		951 337,46
	28/05/2021	TOTAL GENERAL		1 883 820,14

ETAT DES IMMOBILISATIONS
TROP PERCU TRAVAUX CORRINATION 45
Chapitre 20-article 20421-AMORTISSABLE 1 AN
2021

N=	2021
----	------

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année Acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie d'inventaire exercice N	Durée de l'amt années	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2018/1028	ENEDIS TVX COOR 4503-318126002	2018		1 374,96			0,00			
2018/1035	ENEDIS TVX COOR 4503-317508001	2018		3 149,94						
2019/1080	ENEDIS TVX COOR 4503-318483002	2019		891,55						
2019/1109	ENEDIS TVX COOR 4503-319233001	2019		1 100,86						
2019/1122	SERPEN TVXCOORD 4503-318224001	2019		285,00						
	TOTAL AMORTI		0,00	6 802,31			6 802,31	0,00	6 802,31	0,00
	TOTAL 2019-2020		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
2021/1470	ENEDIS TRX COOR 4503-320105002	2021	8 265,28		1	2022	0,00	8 265,28	8 265,28	0,00
	TOTAL 2021		8 265,28	0,00			0,00	8 265,28	8 265,28	0,00
	Sorties de matériel sur l'exercice N			6 802,31						
	acquisitions -amortissements sur l'exercice N		8 265,28				0,00	0,00	0,00	0,00
	corrections /euros						0,00		0,00	
	Total au 31/12/N		8 265,28				0,00	0,00	0,00	0,00
	Balance d'entrée au 01/01/N		8 265,28				0,00	0,00	8 265,28	0,00
	Sorties de matériel sur l'exercice N			0,00						
	acquisitions -amortissements sur l'exercice N		8 265,28				0,00	8 265,28	0,00	0,00
	corrections /euros						0,00		0,00	
	Total au 31/12/N		16 530,56				0,00	8 265,28	8 265,28	0,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS
IRVE-signalisation routiere-branchements ERDF
Chapitre 21-article 2158
2021

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-2021-0523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 27/05/2022
Date de réception en préfecture : 24/05/2022
2021
Edition du 23/05/2022

	Désignation des ensembles	Année Acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie d'inventaire exercice	Durée de l'amt années	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28158)	valeur nette comptable
2017/977	ENEDIS/F322615531043/IRVE	2017	12 204,00		5	2018	7 322,40	2 440,80	9 763,20	2 440,80
	TOTAL ENEDIS 2017		187 867,20	0,00		0,00	112 720,32	37 573,44	150 293,76	37 573,44
2018/982-983	LSR/17-1263 CDE2017003199	2018	1 963,20		5	2019	785,28	392,64	1 177,92	785,28
2018/984-985	LSR/17-1264 CDE 2017002247	2018	3 870,00		5	2019	1 548,00	774,00	2 322,00	1 548,00
	TOTAL LSR 2018		5 833,20	0,00		0,00	2 333,28	1 166,64	3 499,92	2 333,28
2018/1010	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	9 180,00		5	2019	3 672,00	1 836,00	5 508,00	3 672,00
2018/1012	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	7 020,00		5	2019	2 808,00	1 404,00	4 212,00	2 808,00
2018/1014	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	1 944,00	972,00	2 916,00	1 944,00
2018/1016	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	2 592,00	1 296,00	3 888,00	2 592,00
2018/1020	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	2 592,00	1 296,00	3 888,00	2 592,00
2018/1021	SGA AUTOMATION/FFC7661	2018	9 370,56		5	2019	3 748,22	1 874,11	5 622,33	3 748,23
2018/1022	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	1 944,00	972,00	2 916,00	1 944,00
2018/1026	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	2 592,00	1 296,00	3 888,00	2 592,00
2018/1027	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	2 592,00	1 296,00	3 888,00	2 592,00
2018/1031	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	1 944,00	972,00	2 916,00	1 944,00
2018/1033	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	1 944,00	972,00	2 916,00	1 944,00
	TOTAL SGA AUTOMATION BORNES 2018		70 930,56				28 372,22	14 186,11	42 558,33	28 372,23
2018/986	ENEDIS/F322615534743	2018	1 950,00		5	2 019	780,00	390,00	1 170,00	780,00
2018/987	ENEDIS/F322615535355	2018	10 998,00		5	2 019	4 399,20	2 199,60	6 598,80	4 399,20
2018/989	ENEDIS/F322615538317	2018	16 346,40		5	2 019	6 538,56	3 269,28	9 807,84	6 538,56
2018/990	ENEDIS/F322615538908	2018	6 060,00		5	2 019	2 424,00	1 212,00	3 636,00	2 424,00
2018/994	ENEDIS/F322615540683	2018	8 052,00		5	2 019	3 220,80	1 610,40	4 831,20	3 220,80
2018/998	ENEDIS/F322615546928	2018	4 068,00		5	2 019	1 627,20	813,60	2 440,80	1 627,20
2018/999	ENEDIS/F322615546959	2018	1 950,00		5	2 019	780,00	390,00	1 170,00	780,00
2018/1000	ENEDIS/F322615546960	2018	3 294,00		5	2 019	1 317,60	658,80	1 976,40	1 317,60
2018/1001	ENEDIS/F322615547729	2018	7 992,00		5	2 019	3 196,80	1 598,40	4 795,20	3 196,80
2018/1005	ENEDIS/F322615548595	2018	2 034,00		5	2 019	813,60	406,80	1 220,40	813,60
2018/1008	ENEDIS/F322615553442	2018	1 950,00		5	2 019	780,00	390,00	1 170,00	780,00
2018/1013	ENEDIS/F322615558563	2018	1 950,00		5	2 019	780,00	390,00	1 170,00	780,00
2018/1025	ENEDIS/F322615571426	2018	4 102,46		5	2 019	1 640,98	820,49	2 461,47	1 640,99
2018/1030	ENEDIS/F322615572947	2018	1 950,00		5	2 019	780,00	390,00	1 170,00	780,00
	TOTAL ENEDIS 2018		72 696,86	0,00			29 078,74	14 539,37	43 618,11	29 078,75
2019/1037	ENEDIS/F322615579245	2019	2 142,00		5	2 020	428,40	214,20	642,60	428,40
2019/1043	ENEDIS/F322615586756	2019	3 384,00		5	2 020	676,80	338,40	1 015,20	676,80
2019/1048	ENEDIS/F322615591629	2019	1 950,00		5	2 020	390,00	195,00	585,00	390,00
	TOTAL ENEDIS 2019		7 476,00	0,00			1 495,20	747,60	1 242,60	7 476,00
2019/1036	SGA AUTOMATION/TRAPPES	2019	5 400,00		5	2 020	1 080,00	540,00	1 620,00	1 080,00
2019/1130	BORNE LES ANDELYS CDE 19/2846	2019	7 200,00		5	2 020	1 440,00	720,00	2 160,00	1 440,00
	TOTAL SGA AUTOMATION BORNES 2019		12 600,00	0,00			2 520,00	1 260,00	3 780,00	2 520,00
2020/1176	SGA/BORNE LES ANDELYS	2020	7 200,00		5	2 021	0,00	1 440,00	1 440,00	5 760,00
2020/1212	LSR/ SIGNALETIQUE ANDELYS	2020	253,20		5	2 021	0,00	50,64	50,64	202,56
	TOUS INTERVENANTS-2020		7 453,20	0,00			0,00	1 490,64	1 490,64	5 962,56
2021/1388	SGA MOBILITY/IRVE ZELT	2021	7 200,00		5	2 022				
2021/1440	SGA MOBILITY/IRVE VERNON	2021	7 200,00		5	2 022				
	TOUS INTERVENANTS-2021		14 400,00							
	Balance d'entrée au 01/01/N		1 655 974,04	0,00			1 140 905,89	331 194,82	1 472 100,71	183 873,33
	Sorties de matériel sur l'exercice N									
	acquisitions -amortissements sur l'exercice N		14 400,00						0,00	5 962,56
	corrections /euros						-0,06		0,00	
	Total au 31/12/N		1 670 374,04	0,00			1 140 905,83	331 194,82	1 472 100,71	189 835,89
TOTAL BORNES	2016-2020		1 313 825,28				951 408,14	262 765,07	1 214 173,21	99 652,07
TOTAL LSR	2016-2020		51 602,70				28 198,69	10 320,54	38 519,23	13 083,47
TOTAL ENEDIS	2016-2020		290 546,06				161 299,06	58 109,21	219 408,27	71 137,79
	TOTAL GENERAL		1 655 974,04	0,00			1 140 905,89	331 194,82	1 472 100,71	183 873,33

811201,75
329 704,14

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Véhicules
Chapitre 21- article 2182
2021

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission 2024/05/2022
Date de réception préfecture 2024/05/2022
Edition du 23/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	Cessions	sortie inventaire Exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2010/605	TWINGO AK-991-AB	2010	0,00	9 679,65						
2013/724	CLIO CS-277-CP	2013	0,00	11 191,83						
2013/740	CLIO DA-304-DP	2013	11 252,52							
2013/741	CLIO DA-231-DP	2013	0,00	11 252,53						
2015/799	CLIO DR-290-MB	2015	13 386,04							
2015/800	CLIO DR-444-MB	2015	13 386,04							
2015/804	KANGOO DX-504-DM	2015	14 754,50							
	TOTAL AMORTI		52 779,10	32 124,01	0,00		52 779,10	0,00	52 779,10	0,00
2016/831	UGAP/CLIO EB-717-QS	2016	13 353,13		5	2017	10 682,52	2 670,61	13 353,13	0,00
2016/832	UGAP/CLIO EB-866-QS	2016	13 353,13		5	2017	10 682,52	2 670,61	13 353,13	0,00
2016/835	UGAP/PEUGEOT EB-439-ZZ	2016	21 210,97		5	2017	16 968,76	4 242,21	21 210,97	0,00
2016/865	UGAP/PEUGEOT EF-332-FA	2016	21 268,42		5	2017	17 014,72	4 253,70	21 268,42	0,00
			69 185,65				55 348,52	13 837,13	69 185,65	0,00
2017/919	MSA RENAULT/CLIO EK-028-XG	2017	14 166,16		5	2018	8 499,69	2 833,23	11 332,92	2 833,24
2017/959	MSA RENAULT ZOE EQ-908-FE	2017	17 021,26		5	2018	10 212,75	3 404,25	13 617,00	3 404,26
2017/962	UGAP/RENAULT CLIO EQ-704-GZ	2017	14 146,56		5	2018	8 487,93	2 829,31	11 317,24	2 829,32
			45 333,98				27 200,37	9 066,79	36 267,16	9 066,82
2018/1007	UGAP/RENAULT CLIO EW-528-RY	2018	13 748,54		5	2019	5 499,42	2 749,71	8 249,13	5 499,41
			13 748,54				5 499,42	2 749,71	8 249,13	5 499,41
2019/1045	UGAP/RENAULT/CLIO FF360 BT	2019	13 654,35		5	2020	2 730,87	2 730,87	5 461,74	8 192,61
2019/1046	UGAP/RENAULT/CLIO FF302 BT	2019	13 654,34		5	2020	2 730,87	2 730,87	5 461,74	8 192,60
2019/1078	UGAP/RENAULT/CLIO FJ-042-MA	2019	13 934,24		5	2020	2 786,85	2 786,85	5 573,70	8 360,54
2019/1097	UGAP/RENAULT/CLIO FJ-389-KW	2019	13 934,24		5	2020	2 786,85	2 786,85	5 573,70	8 360,54
2019/1115	UGAP/RENAULT ZOE FK-708-QL	2019	17 626,06		5	2020	3 525,21	3 525,21	7 050,41	10 575,65
			72 803,23				14 560,65	14 560,65	29 121,29	43 681,94
2020/1142	UGAP/RENAULT FP-466-DH	2020	14 024,18		5	2021	0,00	2 804,84	2 804,84	11 219,34
2020/1143	UGAP/RENAULT FP-493-DH	2020	14 024,18		5	2021	0,00	2 804,84	2 804,84	11 219,34
2020/1144	UGAP/RENAULTFP-389-DH	2020	14 024,18		5	2021	0,00	2 804,84	2 804,84	11 219,34
			42 072,54				0,00	8 414,52	8 414,52	33 658,02
2021/1329	GUEUDET CLIO FX-996-JV	2021	16 635,76		5	2022	0,00	0,00	0,00	16 635,76
2021/1379	UGAP/ZOE FY-859-BY	2021	24 313,74		5	2022		0,00	0,00	24 313,74
2021/1387	UGAP/ZOE FY-401-HY	2021	24 313,74		5	2022		0,00	0,00	24 313,74
2021/1432	RENAULT KANGOO E-TECH	2021	53 742,76		5	2022		0,00	0,00	53 742,76
			119 006,00							119 006,00
	Balance d'entrée au 01/01/N		295 923,04				155 388,06	48 628,80	204 016,85	91 906,19
	Sorties de matériel sur l'exercice N			32 124,01						
	Acquisitions sur l'exercice N		119 006,00						0,00	119 006,00
	Corrections sur l'exercice/euros								0,01	-0,04
	Total au 31/12/N		414 929,04	0,00			155 388,06	48 628,80	204 016,86	210 912,15

vendu le 13/04/2021
vendu le 11/06/2021
vendu le 11/06/2021

ETAT DES IMMOBILISATIONS
informatique -matériels
Chapitre 21-article 2183
2021

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-2021-05-23-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 27/05/2022
Date de réception en préfecture : 24/05/2022
Exercice 2021
Edition du 23/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2008/550	ETIQUETEUSE MEP	2008	6 219,19						
2008/570	LASER EQUIPEMENT/ODOMETRES	2008	453,28						
2009/577	APPAREILS PHOTO TECHNIQUES	2009	594,00						
2010/618	TELEMETRE LASER EQPT	2010	537,00						
2013/719	DEBUCY INFORMATIQUE	2013	0,00	24 104,54					
2012/696	LASER EQUIPEMENT/ODOMETRES	2012	528,33						
2012/713	LASER EQUIPEMENT/ODOMETRES	2012	176,11						
2014/761	REX ROTARY/SCANNER	2014	1 616,16						
2014/763	MISCO/ECRAN PLAT	2014	0,00	143,89					
2014/765	MISCO/MATERIEL WIFI	2014	0,00	297,64					
2014/767	TOSHIBA/IMPRIMANTE ST287	2014	0,00	1 533,97					
2014/768	TOSHIBA/IMPRIMANTE ST5055	2014	0,00	6 772,06					
2014/769	TOSHIBA/IMPRIMANTE ST2875	2014	0,00	1 653,97					
2014/770	TOSHIBA/BAC IMP ST287	2014	0,00	180,00					
2014/771	MISCO 1 ECRAN LG	2014	0,00	139,64					
2014/773	MISCO 2 ECRANS PLATS	2014	0,00	263,69					
2014/774	MISCO SUPPORTS ECRANS	2014	0,00	212,40					
2014/782	DELL/PC OPTIPLEX COMPLET	2014	867,54						
2014/783	DELL/PC OPTIPLEX COMPLET	2014	737,94						
2014/784	DELL/PC OPTIPLEX COMPLET	2014	583,14						
2013/728	PROTEC/CENTRALE ALARME	2013	3 879,76						
2013/732	REXEL/ONDULEUR	2013	0,00	5 588,49					
2015/788	MISCO/DISQUES DURS	2015	0,00	674,28					
2015/795	MISCO/SERVEUR PROLIANTDL180	2015	2 422,80						
2015/796	MISCO/ARMOIRE SERVEUR-F93094161	2015	1 137,60						
2015/797	MISCO/RAIL ARMOIRE	2015	281,58						
2015/798	MISCO/SWITCH NETGEAR	2015	648,88						
2015/801	MISCO/DISQUES DURS-F93094161	2015	2 931,18						
2015/803	MISCO/ECRANS/F9303268	2015	2 515,75						
2015/806	MISCO/IMPRIMANTE HP M252	2015	242,40						
2015/807	DELL SA/SERVEUR POWEREDGE R530	2015	7 802,68						
2015/808	MISCO/ROUTEUR NETGEAR	2015	0,00	587,41					
2014/745	SETIN ODOMETRE	2014	211,20						
2014/747	TENSIOMETRE MEGGER	2014	1 788,00						
2014/760	CNR/CLIMATISEUR	2014	0,00	2 460,00					
2014/776	D3E ECTRONIC/RADIODETECTION MATERIEL SIG	2014	7 939,20						
2014/780	TOPOCENTER/ODOMETRE	2014	189,60						
2016/820	DELL/PC COMPLETS	2016	10 578,04						
2016/821	PNJ SKILL /DISQUES DURS	2016	362,50						
2016/828	ELEC EURO/RUBAN GEOREFER	2016	403,61						
2016/833	DARTY GRD OUEST APP PHOTOS	2016	414,89						
2016/856	MISCO DISQUES DURS	2016	759,02						
2016/857	MISCO DISQUES DURS	2016	242,21						
2016/882	MISCO PROJETEUR	2016	2 135,71						
2015/786	MURALGAZ/CHAUFFE EAU ELECTRIQUE	2015	801,20						
2015/809	COUSSENS BUREAU/DESTRUCTEUR REX	2015	305,64						
2017/917	MISCO/MÉMOIRE PC	2017	0,00	236,88					
2017/937	MISCO/F0094147002 MATERIEL INF	2017	22 841,81						
2017/938	MISCO/F0094144941 REPARTITEUR	2017	521,45						
2017/958	ORANGE/PORTABLES ET TABLETTES	2017	6 174,84						
2017/980	MISCO/SERVEUR NETGEAR	2017	0,00	3 049,13					
								0,00	
	TOTAL AMORTI		89 844,24	47 897,99	0,00	89 844,24	0,00	89 844,24	0,00
2016/823	SETICO/COFFRE FORT	2016	206,11	5	2017	164,88	41,23	206,11	0,00
2016/839	LGC CONCEPT/STAND PARAPLUIE	2016	2 142,00	5	2017	1 713,60	428,40	2 142,00	0,00
			2 348,11			1 878,48	469,63	2 348,11	0,00
2017/913	LE PONT EQUIPEMENT/ODOMETRES	2017	763,20	5	2018	457,92	152,64	610,56	152,64
2017/927	CNR/MOTEUR VMC	2017	708,00	5	2018	424,80	141,60	566,40	141,60
			1 471,20			882,72	294,24	1 176,96	294,24
2018/997	REFRIGERATEUR SAMSUNG	2018	500,00	5	2019	200,00	100,00	300,00	200,00
2018/1002	MISCO/F94624219-EXT DE PORTEE WIFI	2018	255,58	3	2019	170,38	85,20	255,58	0,00
2018/1003	MISCO/F94634372-EXT DE PORTEE WIFI	2018	383,36	3	2019	255,58	127,78	383,36	0,00
2018/1015	MISCO/DELL INSPIRON 5770	2018	829,99	3	2019	553,32	276,67	829,99	0,00
2018/1018	MISCO/IMPRIMANTE LASER JET	2018	226,80	3	2019	151,20	75,60	226,80	0,00
2018/1019	MGME/MICRO FA 36596	2018	899,00	3	2019	599,34	299,66	899,00	0,00
2018/1024	ORANGE/F60154854-TABLETTE	2018	311,76	3	2019	207,84	103,92	311,76	0,00
2018/1032	MISCO/F95012890 DISQUES DURS/SOURIS OPT	2018	1 204,22	3	2019	802,82	401,40	1 204,22	0,00
			4 610,71			2 940,48	1 470,23	4 410,71	200,00
2019/1042	MISCO/ECRANS LED	2019	662,52	3	2020	220,84	220,84	441,68	220,84
2019/1049	MISCO/BAIE RESEAU	2019	739,20	5	2020	147,84	147,84	295,68	443,52
2019/1067	INMAC STORE/F95370723	2019	1 042,02	3	2020	347,34	347,34	694,68	347,34
2019/1073	INMAC STORE/F95415819	2019	1 120,82	3	2020	373,61	373,61	747,22	373,60
2019/1074	INMAC STORE/F95417945	2019	660,14	3	2020	220,05	220,05	440,10	220,04
2019/1087	SYNEL INDUSTRIE/BADGEUSES	2019	800,00	5	2020	160,00	160,00	320,00	480,00
2019/1093	ORANGE/TERMINAUX TELEPHONIQUES	2019	22 356,25	5	2020	4 471,25	4 471,25	8 942,50	13 413,75
2019/1095	INMACWSTORE/2 ECRANS	2019	261,65	3	2020	87,22	87,22	174,44	87,21
2019/1096	DELL/2 PC COMPLETS	2019	6 036,46	3	2020	2 012,15	2 012,15	4 024,30	2 012,16
2019/1117	LEPONT/TOPOMETRES	2019	572,40	5	2020	114,48	114,48	228,96	343,44
			34 251,46			8 154,78	8 154,78	16 309,56	17 941,90
2020/1166	INMAC WSTORE/DELL OPTIPLEX-ECRANS	2020	1 003,20	3	2021	0,00	334,40	334,40	668,80
2020/1173	INMAC WSTORE/CLE USB DATASCAN	2020	421,74	3	2021	0,00	140,58	140,58	281,16
2020/1174	INMAC WSTORE/CLE USB DATASCAN	2020	150,18	3	2021	0,00	50,06	50,06	100,12
2020/1175	INMAC WSTORE/1 PC LENOVO	2020	2 484,00	3	2021	0,00	828,00	828,00	1 656,00
2020/1213	INMAC WSTORE/ECRANS LED	2020	673,20	3	2021	0,00	224,40	224,40	448,80
2020/1240	CYBERTECH F3173416/ECRANS PC	2020	6 799,28	3	2021	0,00	2 266,43	2 266,43	4 532,85
2020/1241	CYBERTECH F3175884/ECRANS PC	2020	12 999,84	3	2021	0,00	4 333,28	4 333,28	8 666,56
2020/1242	DELL/PORTABLE 7740 (ex2020/1179)	2020	2 874,10	3	2021	0,00	958,03	958,03	1 916,07
2020/1252	ABC INFORMATIQUE/SWITCH	2020	780,00	3	2021	0,00	260,00	260,00	520,00
2020/1258	CYBERTECH/PORTABLE ACER	2020	2 370,00	3	2021	0,00	790,00	790,00	1 580,00
2020/1259	CYBERTECH/SOURIS PC	2020	189,60	3	2021	0,00	63,20	63,20	126,40
2020/1260	CYBERTECH/CLAVIERS	2020	504,00	3	2021	0,00	168,00	168,00	336,00
			31 249,14			0,00	10 416,38	10 416,38	20 832,76
2021/1275	INMAC WSTORE F095839408	2021	1 003,20	3	2022				1 003,20
2021/1276	CYBERTECH/F3213894	2021	819,94	3	2022				819,94
2021/1277	CYBERTECH/F3232170	2021	5 704,32	3	2022				5 704,32
2021/1279	CYBERTECH/SERVEUR+DISQUE DUR	2021	504,00	3	2022				504,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS
informatique -matériels
Chapitre 21-article 2183
2021

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20210523-2022-C-03-DE
Date de télétransmission : 23/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022
Edition du 23/05/2022
Exercice 2021

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2021/1280	CYBERTECH/PORTABLES ET EQUIPEMENTS	2021	16 178,52	3	2022				16 178,52
2021/1320	ABC/BORNES ACCES WIFI	2021	785,27	5	2022				785,27
2021/1321	ABC/ARMOIRE HPE 32GO	2021	3 223,58	5	2022				3 223,58
2021/1324	ABC/SWITCH 48P	2021	955,15	3	2022				955,15
2021/1325	ABC/MATERIEL INFORMATIQUE	2021	3 053,10	3	2022				3 053,10
2021/1326	LE PONT EQUIPEMENT/TOPOMETRES	2021	680,40	5	2022				680,40
2021/1367	GPE LDLC/VIDEO PROJECTEUR	2021	3 159,43	3	2022				3 159,43
2021/1369	SMITI France/TRACEUR DESIGNJET	2021	2 388,00	5	2022				2 388,00
2021/1390	ABC INFORMATIQUE/DISQUE DUR HPE	2021	1 510,02	3	2022				1 510,02
2021/1408	ABC INFORMATIQUE/SWITCH 44PORTS	2021	829,44	3	2022				829,44
2021/1409	ABC INFORMATIQUE SERVEUR	2021	7 012,52	3	2022				7 012,52
2021/1410	ABC INFORMATIQUE/PORTS SERVEUR	2021	1 307,76	3	2022				1 307,76
2021/1411	CYBERTECH/STATION ACCEUIL UNIVERSELLE	2021	107,99	3	2022				107,99
2021/1416	ABC INFORMATIQUE/SWITCH 48 PORTS	2021	1 106,70	3	2022				1 106,70
2021/1417	ABC INFORMATIQUE/BORNES WIFI	2021	1 134,76	3	2022				1 134,76
2021/1421	INMAC WSTORE/PC ECRAN ASUS	2021	2 891,38	3	2022				2 891,38
2021/1422	CYBERTECH/PC ECRAN	2021	1 218,00	3	2022				1 218,00
2021/1439	LEPONT EQUIPEMENT /TOPOMETRES	2021	467,88	5	2022				467,88
2021/1441	TOSHIBA/PARC PHOTOCOPIEUR	2021	20 820,00	3	2022				20 820,00
2021/1454	SPEECHI/ECRAN SUPPORT INFORMATIQUES	2021	1 713,60	3	2022				1 713,60
2021/1455	INMAC STORE/SCANNETTE	2021	1 093,68	3	2022				1 093,68
2021/1456	INMAC STORE /APC SCANNETTE	2021	630,02	3	2022				630,02
			80 298,66			0,00	0,00	0,00	80 298,66
	Balance d'entrée au 01/01/N		163 774,86			103 700,70	20 805,26	124 505,96	39 268,90
	Sorties de matériel sur l'exercice N			47 897,99					
	Acquisitions sur l'exercice N		80 298,66			0,00			
	Corrections sur l'exercice/euros					0,00		0,00	
	Total au 31/12/N		244 073,52			103 700,70	20 805,26	124 505,96	39 268,90

ETAT DES IMMOBILISATIONS
 Mobilier
 Chapitre 21-article 2184
 2021

Accusé de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-031-D-10-2022-0000
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022
 Exercice 2021
 Edition du 23/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28184)	valeur nette comptable
1978/89	rayonnage	1978	525,89						
1983/100	rayonnages	1983	842,00						
1983/102	1 table ronde direction	1983	0,00	647,82					
1983/113	meubles clapets 5 cases	1983	0,00	435,16					
1983/119	bibliothèque	1983	0,00	3 369,84					
1983/121	bureau palissandre	1983	3 468,01						
1983/122	1 fauteuil	1983	2 325,69						
1984/130	1 armoire ignifuge	1984	1 567,58						
1986/137	1 armoire 95."120	1986	433,39						
1989/155	1 armoire 10 clapets	1989	613,29						
1989/156	1 armoire clapets	1989	618,35						
1993/162	1 meuble clapets	1993	1 129,67						
1994/167	1 armoire rideau	1994	826,82						
1995/170	1 armoire 2 portes	1995	304,29						
1995/171	1 coffre securit	1995	745,46						
1995/172	1 armoire clapets	1995	122,04						
1998/174	armoire rideau	1998	310,71						
1998/175	fauteuil haut dossier	1998	0,00	220,62					
1998/176	1 bureau osmose	1998	0,00	932,14					
1998/177	1 armoire rideau	1998	365,87						
1999/178	1 armoire rideau	1999	365,87						
1999/180	1 armoire rideau	1999	365,87						
1999/182	3 isoloirs	1999	1 191,37						
2000/183	2 armoires rideaux	2000	835,98						
2001/184	Fauteuils cuirs direction Ugap	2001	227,15						
2001/185	Fauteuils cuirs direction Ugap	2001	477,17						
2001/186	Bureau Direction	2001	1 078,66						
2002/191	meubles 10 casiers/2002/191	2002	0,00	500,17					
2002/194	caisson roulette 2002/194	2002	0,00	199,92					
2002/02	8 tables 2002/02	2002	774,91						
2002/03	bureau sup 2002/03	2002	221,62						
2002/04	6 sieges 2002/04	2002	0,00	674,54					
2012/690	TABLETTE	2012	46,64						
2012/726	BRICOMAN/CUISINE	2012	72,90						
2044/310	chaises noires UGAP	2004	3 314,88						
2004/311	tables et chaises déjeuner	2004	1 564,37						
2004/315	chaises noires alu UGAP	2004	2 807,72						
2004/326	bureaux SANSEN	2004	8 004,30						
2004/350	etageres placard	2004	775,01						
2004/358	etageres placard	2004	897,48						
2005/382	armoire rideau fiducial	2005	807,30						
2005/384	armoires clapets	2005	621,92						
2005/381	bureaux SANSEN	2005	2 361,35						
2006/409	bureau SAMAS	2006	571,79						
2007/421	fauteuil noir UGAP	2007	185,00						
2007/477	chariots et diable FIDUCIAL	2007	503,83						
2007/481	chaises COUSSENS	2007	1 422,64						
2007/482	SAMAS	2007	3 993,25						
2007/510	UGAP/ARMOIRES	2007	336,51						
2007/515	UGAP/SALLE DE REUNION	2007	391,62						
2007/531	ugap/ element archivage	2007	3 087,69						
2007/532	ugap/pieds salle reunion	2007	396,47						
2007/533	ugap/presentoir mobile accueil	2007	184,45						
2009/601	CHAUFFEUSES ENTREE	2009	0,00	350,31					
2009/579-580	BUREAU SAMAS	2009	1 139,30						
2010/616	MAJENCIA BUREAU	2010	709,61						
2010/619	FIDUCIAL FAUTEUIL	2010	148,84						
2010/628	FIDUCIALRAYONNAGES	2010	2 272,68						
2010/631	FIDUCIAL/ARMOIRE RIDEAU	2010	537,31						
2010/632	FIDUCIAL ARMOIRE	2010	219,78						
	TOTAL AMORTI		57 112,30	7 330,52		57 112,30	0,00	57 112,30	0,00
2011/641	COUSSENS/RAYONNAGES	2011	529,59	10	2012	476,64	52,95	529,59	0,00
2011/645	COUSSENS ARMOIRE	2011	184,18	10	2012	165,78	18,40	184,18	0,00
2011/666	QUALIDESK/ FAUTEUIL	2011	946,04	10	2012	851,40	94,64	946,04	0,00
2011/670	FIDUCIAL/RAYONNAGE	2011	260,01	10	2012	234,00	26,01	260,01	0,00
2011/692	COUSSENS/RANGEMT 24 CASES	2011	181,91	10	2012	163,71	18,20	181,91	0,00
2011/693	COUSSENS /SIEGE DACTYLO	2011	113,62	10	2012	102,24	11,38	113,62	0,00
2011/694	COUSSENS/MEUBLE CLAPET	2011	356,41	10	2012	320,76	35,65	356,41	0,00
2011/695	QUALIDESK/LAMPE	2011	238,60	10	2012	214,74	23,86	238,60	0,00
2011/700	FIDUCIAL/RAYONNAGES	2011	401,38	10	2012	361,26	40,12	401,38	0,00
2012/674	MAJENCIA/BUREAU SERENIS	2012	948,74	10	2013	758,96	94,87	853,83	94,91
2012/686	COUSSENS/FAUTEUIL ERGO	2012	227,24	10	2013	181,76	22,72	204,48	22,76
2012/687	COUSSENS/ARMOIRE HAUTE	2012	381,52	10	2013	305,20	38,15	343,35	38,17
2012/688	COUSSENS/3 FAUTEUILS ERGO	2012	659,00	10	2013	527,20	65,90	593,10	65,90
2012/689	COUSSENS/LAMPE DELTA	2012	699,66	10	2013	559,76	69,97	629,73	69,93
2012/691	MAJENCIA/CAISSON	2012	185,03	10	2013	148,00	18,50	166,50	18,53
2012/704	COUSSENS F 42079	2012	2 954,12	10	2013	2 363,28	295,41	2 658,69	295,43
2012/709	AMENAGEMENT PLACARD DIRECTION	2012	255,94	10	2013	204,72	25,59	230,31	25,63
2012/712	MAJENCIA/BUREAU SERENIS	2012	978,35	10	2013	782,72	97,84	880,56	97,79
2012/727	BRICOMAN/CUISINE	2012	1 310,26	10	2013	1 048,24	131,03	1 179,27	130,99
2013/722	MAJENCIA/BUREAU SERENIS-CHAISES REF 6901	2013	965,90	10	2014	676,13	96,59	772,72	193,18
2013/737	COUSSENS FAUTEUIL ERGO	2013	227,24	10	2014	159,04	22,72	181,76	45,48
2013/739	COUSSENS /MEUBLES A CLAPETS	2013	473,62	10	2014	331,52	47,36	378,88	94,74
2014/762	MAJENCIA/CHAISES NOIRES REF 6901	2014	223,84	10	2015	134,28	22,38	156,66	67,18
2014/777	COUSSENS/ARMOIRE HAUTE	2014	460,80	10	2015	276,48	46,08	322,56	138,24
2015/787	MAJENCIA/CHAISES NOIRES REF 6901	2015	387,24	10	2016	193,60	38,72	232,32	154,92
2016/811	COUSSENS BUREAU/FAUTEUIL	2016	499,80	10	2017	199,92	49,98	249,90	249,90
2016/824	MAJENCIA/BUREAU	2016	560,67	10	2017	224,28	56,07	280,35	280,32
2016/825	MAJENCIA/CHAISES	2016	500,41	10	2017	200,16	50,04	250,20	250,21
2016/861	MAJENCIA/TABLE REUNION	2016	18 849,32	10	2017	7 539,72	1 884,93	9 424,65	9 424,67
2016/889	MAJENCIA/2 TABLES	2016	2 646,72	10	2017	1 058,68	264,67	1 323,35	1 323,37
			37 607,16			20 764,18	3 760,73	24 524,91	13 082,25
2017/926	MAJENCIA/MEUBLE 10CASES	2017	269,75	10	2018	80,94	26,98	107,92	161,83
2017/928	EDS/2 FAUTEUILS SQUARE	2017	204,00	10	2018	61,20	20,40	81,60	122,40
2017/944	EDS/F45084/FAUTEUILS	2017	411,60	10	2018	123,48	41,16	164,64	246,96
			885,35			265,62	88,54	354,16	531,19
2018/980	MAJENCIA/CHAISES SALLE REUNION	2018	544,61	10	2019	108,92	54,46	163,38	381,23
			544,61			108,92	54,46	163,38	381,23
2019/1059	EVREUX DUPLI SERV/CHAISES	2019	576,00	10	2020	57,60	57,60	115,20	460,80

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Mobilier
Chapitre 21-article 2184
2021

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-031-D-10-2022-0001
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception en préfecture : 24/05/2022
Edition du 23/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28184)	valeur nette comptable
2019/1091	EVREUX DUPLI SERV/2 ARMOIRES	2019	609,96	10	2020	61,00	61,00	122,00	487,96
2019/1114	UGAP/ARMOIRES GROS VOLUME	2019	408,41	10	2020	40,84	40,84	81,68	326,73
2019/1118	UGAP/ARMOIRES	2019	464,62	10	2020	46,46	46,46	92,92	371,70
			2 058,99			205,90	205,90	411,80	1 647,19
2020/1135	SETICO	2020	1 050,00	10	2021	0,00	105,00	105,00	945,00
2020/1157	EVREUX DUPLI SERVICE	2020	612,00	10	2021	0,00	61,20	61,20	550,80
2020/1167	SETICO	2020	279,10	10	2021	0,00	27,91	27,91	251,19
			1 941,10			0,00	194,11	194,11	1 746,99
2021/1419	EDS/CHARIOT	2021	262,80						262,80
2021/1423	ANL/BUREAU PRESIDENT	2021	13 809,48						13 809,48
2021/1424	ANL/BUREAU LOT1-LOT4	2021	18 220,84						18 220,84
2021/1425	ANL/BUREAU DIRECTION	2021	12 438,82						12 438,82
2021/1426	ANL/BUREAUX LOT1	2021	420,82						420,82
2021/1427	ANL / BUREAUX LOT 4 ACCESSOIRES	2021	5 475,48						5 475,48
2021/1428	ANL BURO/SALLE DE REUNION	2021	74 699,10						74 699,10
2021/1429	ANL/BUREAUX LOT 4 COMPLEMENTS	2021	3 624,83						3 624,83
2021/1458	TEAM RESEAUX/BOITIER CONTRÔLE SUR PORTE ENTR	2021	701,18						701,18
2021/1452	ARCHETYPE/ACCUEIL AMENAGEMENT	2021	2 280,00						2 280,00
			131 933,35						131 933,35
	Balance d'entrée au 01/01/N		100 149,51			78 456,92	4 303,74	82 760,66	17 388,85
	Sorties de matériel sur l'exercice N			7 330,52					
	Acquisitions sur l'exercice N		131 933,35						
	Corrections sur l'exercice/euros								
	Total au 31/12/N		232 082,86			78 456,92	4 303,74	82 760,66	17 388,85

N°INVENTAIRE	MATERIEL	DATE DE L'ACHAT	REFERENCE FACTURE	Accusé de réception en préfecture		
				021-252701974-20220623-2022-C-03-DE	DATE	DATE
				MONTANT TTC	MANDAT	MANDAT
2011/673	EXTENSION LOGICIEL CIVITAS	31/12/2011	F 1005579	13 131,39	7245	13/02/2011
2013/720	TACTIL CONSEIL/LICENCE SERVEUR	20/02/2013	F 130016	1 214,18	771	20/02/2013
2017/896	PC SOFT/LOGICIEL WINDEV	13/01/2017	F 16009092	2 131,20	44	13/01/2017
2017/914	MAILINBLACK LICENCES	03/03/2017	F 170306379	1 581,60	1338	27/03/2017
				18 058,37		

N°INVENTAIRE	MATERIEL	DATE DE L'ACHAT	REFERENCE FACTURE	Accusé de réception en préfecture		DATE MANDAT
				Montant TTC	Date de réception préfecture	
2013/719	DEBUCY INFORMATIQUE	29/01/2013	4035364	24 104,54	770	18/02/2013
2013/732	REXEL/ONDULEUR	28/06/2013	983628954	5 588,49	3399	04/07/2013
2014/760	CNR/CLIMATISEUR	24/03/2014	14/11800	2 460,00	2070	15/04/2014
2014/763	MISCO/ECRAN PLAT	05/06/2014	92642941	143,89	2823	05/06/2014
2014/765	MISCO/MATERIEL WIFI	03/06/2014	92661098/92674448	297,64	3444	03/07/2014
2014/767	TOSHIBA/IMPRIMANTE ST287	24/07/2014	913134740	1 533,97	4128	01/08/2014
2014/768	TOSHIBA/IMPRIMANTE ST5055	24/07/2014	913134741	6 772,06	4129	01/08/2014
2014/769	TOSHIBA/IMPRIMANTE ST2875	24/07/2014	913134741	1 653,97	4130	01/08/2014
2014/770	TOSHIBA/BAC IMP ST287	24/07/2014	913134739	180,00	4230	28/07/2014
2014/771	MISCO 1 ECRAN LG	13/08/2014	92746709	139,64	4435	26/08/2014
2014/773	MISCO 2 ECRANS PLATS	21/08/2014	92751827	263,69	4437	02/09/2014
2014/774	MISCO SUPPORTS ECRANS	21/08/2014	92751827	212,40	4437	02/09/2014
2015/788	MISCO/DISQUES DURS	06/02/2015	92975902	674,28	635	24/02/2015
2015/808	MISCO/ROUTEUR NETGEAR	06/10/2015	93281999	587,41	6356	14/12/2015
2017/917	MISCO/MÉMOIRE PC	13/04/2017	94075182	236,88	1761	13/04/2017
2017/980	MISCO/SERVEUR NETGEAR	22/12/2017	94461803	3 049,13	6973	22/12/2017
				47 897,99		

N°INVENTAIRE	MATERIEL	DATE DE L'ACHAT	MONTANT TTC en FRANCS	Accusé de réception en préfecture 17/05/2022 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022		
				MONTANT TTC en EUROS	N°INVENTAIRE /FACTURE	MANDAT
1983/102	TABLE RONDE DIRECTION	1983	4 249,44	647,82	1983/A59	-
1983/113	MEUBLES CLAPETS 5 CASES	1983	2 854,47	435,16	1983/A66-A67	-
1983/119	BIBLIOTHEQUE BUREAU PRESIDENT	1983	22 104,67	3 369,84	1983/A58	-
1998/175	FAUTEUIL HAUT DOSSIER	1998	1 447,17	220,62	1998/A119	98/1544
1998/176	COUSSENS BUREAU/BUREAU OSMOSE	1998	6 114,42	932,14	1998/A120	98/2303
2002/ 04	COUSSENS BUREAU/6 SIEGES	25/04/2002		674,54	F25845	595
2002/191	COUSSENS BUREAU/meubles 10 casiers	23/09/2002		500,17	F 27025	2177
2002/194	COUSSENS BUREAU/caisson roulette	23/09/2002		199,92	F 27028	2180
2009/601	UGAP/Chauffeuse entrée	24/10/2009		350,31	F45163761	6565
				7 330,52		

TABEAU DES EFFECTIFS / 2021-2022 - Compte Administratif 2021

CADRE D'EMPLOI	GRADES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS PARTIEL
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur chef hors classe	- Directeur Général des Services	A+	1	1	
Ingénieur Principal	- Responsable Service Transition Energétique	A	1	1	
Ingénieur	- Directeur des Services Techniques - Responsable Service Maintenance - Chargée de Mission Transition Energétique - Responsable du Service Informatique - Chargé de mission PCRS / SIG - Ingénieur Système - Conseiller rénovation bâtementaire - Chargé de mission Bois Energie - Conseillé en Energie Partagé	A	9	7	
Technicien principal 1ère classe	- Directeur Adjoint des Services Techniques - Directeur de travaux - Technicien Informatique - Technicien maintenance	B	9	9	
Technicien principal 2ème classe	- Directeur de travaux	B	7	7	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Hors Classe	- Directeur des Services Fonctionnels	A	1	1	
Attaché	- Directeur Adjoint des Services Fonctionnels - Chargé de Missions Concessions - Chargé de Missions Communication	A	2	2	
Rédacteur Principal 1ère classe	- Responsable Service Financier - Responsable du Personnel	B	2	2	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	- Assistant Direction SF - Assistant Directeur Service Technique - Assistant Responsable Maintenance - Assistant pôle MOA - Assistant RH - Assistant DT	C	7	7	3
Adjoint administratif principal 2ème classe	- Comptabilité Recettes - Assistant Direction - Accueil	C	3	3	1
Adjoint administratif	- Comptabilité Dépenses - Assistant DT - Assistant Maintenance	C	4	4	1
TOTAL GENERAL			46	44	6

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION : AGENTS NON TITULAIRES
(effectifs déjà inclus ci-dessus)

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES	EFFECTIFS POURVUS	POSTE PERMNET OUI/NON
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieurs	A	4	OUI
Technicien Principal 2ème classe	B	4	OUI
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	OUI

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25270197400039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE EVREUX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 20

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 22

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 24

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 25

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions 29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 32

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 33

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 34

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 35

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 36

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 37

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 38

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 39

A8.3 - Opérations liées aux cessions 40

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 41

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 42

A10 - Etat des travaux en régie 43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 45

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 46

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 47

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 48

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 49

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 50

B1.7 - Etat des engagements reçus 51

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 52

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 54

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 56

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 57

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 58

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

	59
Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	60

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202101374-20220523-2022-C-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

COPIE A l'attention en préfecture
027-202101374-20220523-2022-C-14-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 27/05/2022

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 493,82	G 0,00	G-A -493,82
	Section d'investissement	B 246 353,80	H 0,00	H-B -246 353,80

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 951 536,99 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 246 847,62	Q= G+H+I+J 1 951 536,99	=Q-P 1 704 689,37

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 146 741,78	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 146 741,78	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 493,82	= G+I+K 0,00	-493,82
	Section d'investissement	= B+D+F 393 095,58	= H+J+L 1 951 536,99	1 558 441,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 393 589,40	= G+H+I+J+K+L 1 951 536,99	1 557 947,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 146 741,78	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	146 741,78	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

Accusé de réception en préfecture
027-202101374-20220523-2022-0-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

Accès à la réception en préfecture
072252701074-20220523-2022-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	-15 000,00	0,00	0,00	-15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	760 046,06	246 353,80	146 741,78	366 950,48
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	785 046,06	246 353,80	146 741,78	391 950,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	785 046,06	246 353,80	146 741,78	391 950,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	785 046,06	246 353,80	146 741,78	391 950,48
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	1 951 536,99			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

Approuvé et réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-0-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	493,82		493,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	493,82	0,00	493,82

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	493,82
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	246 353,80	0,00	246 353,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	246 353,80	0,00	246 353,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	246 353,80
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

Accès à la réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-0-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 951 536,99
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 951 536,99
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Accusé de réception en préfecture 027-202101374-20220523-2022-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/06/2022	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
6156	Maintenance	120 000,00	289,68	0,00	0,00	119 710,32
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	204,14	0,00	0,00	24 795,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		175 000,00	493,82	0,00	0,00	174 506,18
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES		A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
					Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	-15 000,00	0,00	0,00	-15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	-15 000,00	0,00	0,00	-15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	760 046,06	246 353,80	146 741,78	366 950,48
2315	Installat°, matériel et outillage techni	760 046,06	246 353,80	146 741,78	366 950,48
Total des dépenses d'équipement		785 046,06	246 353,80	146 741,78	391 950,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		785 046,06	246 353,80	146 741,78	391 950,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		785 046,06	246 353,80	146 741,78	391 950,48
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		1 951 536,99			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<p>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</p>	<p>Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-04-DE</p>	<p>III</p>
<p>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</p>	<p>Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</p>	<p>B3</p>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture

027-262701974-20220523-2022-C-04-Df

Date de télétransmission : 24/05/2022

Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-04-13E
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
027-262701974-20220523-2022-C-04-Df
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-04-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-04-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS		A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-04-DE	IV	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	146 741,78	0,00	146 741,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	1 951 536,99	0,00	1 951 536,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 146 741,78
Ressources propres disponibles	IV 1 951 536,99
Solde	V = IV – II (3) 1 804 795,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-04-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-13E Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV A7
---	------------------------

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES		A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	<small>Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</small>	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES		A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	<small>Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</small>	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES		A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	<small>Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-04-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</small>	IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES		A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701074 20220523 2022_C_04_DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Accusé de réception en préfecture
027 252701974 20220523_2022_C_04_DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES

 ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Accusé de réception en préfecture
027-2021-101374-2022-0023-2022-C-04-DE
Date de publication : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/06/2022

RECUS

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Accusé de réception en préfecture
027-2021-01974-20220323-2022-C-04-DE
Date de transmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		
		B1.5

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-04-Df
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-2021-01374-20220323-2022-C-04-DE Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7

Accusé de réception en préfecture
027 252701974 20220523 2022_C 04 DE
Date de transmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

Accusé de réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701974 20220523 2022 C 04 DE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1.2
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT	DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE	

Accusé de réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-C-04-01
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-04-DL Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-04-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-C-04-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES		C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)		

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Accusé de réception en préfecture
027 252704074 20220520 2022_C 04_01
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27
Budget : PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Procédure de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-04-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2315	2021000037	2021 RESO ST DIDIER DES BOIS PHASE PRO/ACT	RESO	17/11/2021	2021000037 21SETPV01	3 100,00
2315	2021000023	2021 CESSVILLE PHOTOVOLTAIQUE EN TOITURE	GARCZYNSKI TRAPLOIR YVETOT	28/06/2021	2021000023 21TTPV03	3 200,00
2315	2020000004	2020 CDE 202000467 TRFERT BA	TRANSENERGIE	12/01/2021	18SETPV22L3	4 200,00
2315	2020000040	2020 BRETEUIL SUR ITON ECOLE	TRANSENERGIE	12/01/2021	20SETPV26L1	5 100,00
2315	2020000006	2020C CDE 2020000973 TRFERT BA	TRANSENERGIE	12/01/2021	18SETPV23L2	1 750,00
2315	2020000019	2020 SOCOTEC BOURG BEAUDOUIN CT PHOTOV.ECOLE	SOCOTEC CONSTRUCTION	12/01/2021	20CTSPSDAT02	330,75
2315	2021000032	2021 SOCOTEC EZY SUR E. ECOLE DIAG AMIANTE PHOTO	SOCOTEC CONSTRUCTION	14/09/2021	2021000032 20CTSPSDAT01	725,00
2315	2020000007	2020 CDE 2020001601 TFERT BA	TRANSENERGIE	12/01/2021	18SETPV23L3	300,00
2315	2020000037	2020 CESSVILLE MAIRIE TC2	TRANSENERGIE	12/01/2021	19SETPV24L9	800,00
2315	2020000032	2020 tc1 LONGCHAMPS ECOLE LOT2	TRANSENERGIE	12/01/2021	20SETPV26L2	1 908,32
2315	2021000020	INTERVENTION MULTISITE	SEPAQ	22/06/2021	2021000020 20CTSPSDAT03	1 200,00
2315	2021000029	2021 SOCOTEC TOURNEVILLE DIAG AMIANTE PHOTOVOL	SOCOTEC CONSTRUCTION	14/09/2021	2021000029 20CTSPSDAT01	725,00
2315	2020000021	2020 SOCOTEC ST ANDRE CT PHOTOV.ECOLE DU CHATEAU	SOCOTEC CONSTRUCTION	12/01/2021	20CTSPSDAT02	330,75
2315	2020000035	2020 TC2 CONCHES EN OUCHE MAPAD	TRANSENERGIE	12/01/2021	18SETPV23L5	5 775,00
2315	2020000022	2020 SOCOTEC ST ANDRE CT PHOTOV.ECOLEPETITS LOUPS	SOCOTEC CONSTRUCTION	12/01/2021	20CTSPSDAT02	330,75
2315	2021000008	2021 EZY SUR EURE ECOLE SOCOTEC	SOCOTEC CONSTRUCTION	22/03/2021	2021000008 20CTSPSDAT01	260,00
2315	2021000035	2021 RESO BERVILLE SUR MER ECOLE PHASE PRO/ACT	RESO	17/11/2021	2021000035 21SETPV01	3 100,00
2315	2021000038	2021 RESO ST GEORGES DU VIEVRE PHASE PRO/ACT	RESO	17/11/2021	2021000038 21SETPV01	7 400,00
2315	2021000024	2021 BOURG BEAUDOUIN TRAVAUX	GARCZYNSKI TRAPLOIR YVETOT	28/06/2021	2021000024 21TTPV05	26 086,40
2315	2021000022	2021 ST ANDRE DE LEURE LES PETITS LOUPS TRAVAUX	GREENWATT	22/06/2021	2021000022 21TTPV02	41 000,00
2315	2021000028	2020 SOCOTEC BOIDS LE ROI DIAG AMIANTE PHOTOV	SOCOTEC CONSTRUCTION	14/09/2021	2021000028 20CTSPSDAT01	940,00
2315	2020000038	2020 BEUZEVILLE TC2 PER	TRANSENERGIE	12/01/2021	19SETPV24L1	5 040,00
2315	2020000043	2020 MONTFORT SUR RISLE ECOLE TC2	TRANSENERGIE	12/01/2021	19SETPV24L8	4 000,00
2315	2020000030	2020 CDE 202001593 TRFERT BA	TRANSENERGIE	12/01/2021	20SETPV26L1	1 030,00
2315	2020000020	2020 SOCOTEC CESSVILLE CT PHOTOV. MAIRIE ECOLE	SOCOTEC CONSTRUCTION	12/01/2021	20CTSPSDAT02	330,75
2315	2021000012	2021 CONCHES EN OUCHE MAPAD SOCOTEC	SOCOTEC CONSTRUCTION	22/03/2021	2021000012 20CTSPSDAT01	940,00
2315	2021000034	2021 SOCOTEC BEZU ST ELOI DIAG AMIANTE PHOTOV	SOCOTEC CONSTRUCTION	14/09/2021	2021000034 20CTSPSDAT01	725,00

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2021

Etablissement : SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27
Budget : PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Procédure de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-04-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2315	2021000036	2021 RESOCORNEVILLE SUR RISLE PHASE PRO/ACT	RESO	17/11/2021	2021000036 21SETPV01	3 100,00
2315	2021000031	2021 SOCOTEC LES HOGUES DIAG AMIANTE PHOTOVOL	SOCOTEC CONSTRUCTION	14/09/2021	2021000031 20CTSPSDAT01	725,00
2315	2020000041	2020 BRETEUIL SUR ITON ECOLE TC1	TRANSENERGIE	12/01/2021	20SETPV26L1	1 734,83
2315	2020000039	2020 ST ANDRE DE L EURE ECOLE LE CHATEAU TC2	TRANSENERGIE	12/01/2021	19SETPV24L5	800,00
2315	2020000017	2020 SOCOTEC LIEUREY CT PHOTOV.ECOLE MATERNELLE	SOCOTEC CONSTRUCTION	12/01/2021	20CTSPSDAT02	330,75
2315	2020000008	2020 CDE 2020001602 TRFERT BA	TRANSENERGIE	12/01/2021	18SETPV23L4	1 750,00
2315	2020000036	2020 BOURG BEAUDOUIN TC2	TRANSENERGIE	12/01/2021	19SETPV24L2	1 008,00
2315	2020000033	2020 TC2 LONGCHAMPS ECOLE	TRANSENERGIE	12/01/2021	20SETPV26L2	5 610,00
2315	2020000042	2020 MONTFORT SUR RISLE ECOLE TC1	TRANSENERGIE	12/01/2021	19SETPV24L8	2 968,33
2315	2020000034	2020 TC2 ST ANDRE DE L'EURE ECOLE LES PETITS LOUPS	TRANSENERGIE	12/01/2021	19SETPV24L6	5 040,00
2315	2020000031	2020 CDE 202001594 TRFERT BA	TRANSENERGIE	12/01/2021	20SETPV26L2	833,00
2315	2021000030	2021 SOCOTEC MOUETTES ECOLE DIAG AMIANTE PHOTOVOL	SOCOTEC CONSTRUCTION	14/09/2021	2021000030 20CTSPSDAT01	725,00
2315	2020000018	2020 SOCOTEC BEUZEVILLE CT PHOTOV.ECOLE	SOCOTEC CONSTRUCTION	12/01/2021	20CTSPSDAT02	330,75
2315	2020000029	2020 CDE 202001592 TRFERT BA	TRANSENERGIE	12/01/2021	20SETPV26L3	433,40
2315	2021000033	2021 SOCOTEC BOIS LE ROI ECOLE DIAG AMIANTE PHOTOV	SOCOTEC CONSTRUCTION	14/09/2021	2021000033 20CTSPSDAT01	725,00
TOTAL						146 741,78


Désignation de l'établissement
 SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27

Comptable assignataire

ARRETE A LA SOMME

DE cent quarante six mille sept cent quarante et un euros et 78 centimes

Signature Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 308

Délibération n° : **2022-C-04**
Objet : **Compte Administratif 2021
et Affectation des résultats – Budget
Annexe Production d'EnR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 308 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.
M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

S'agissant du Budget Annexe dédié au SPIC « Production d'Energie Renouvelable », le Compte Administratif soumis à l'Assemblée retracera les quelques résultats suivants :

	Dépenses	Recettes
Investissement	246 353.80 €	1 951 536.99 €
Exploitation	493.82 €	
Résultats section Investissement		1 705 183.19 €
Résultats section Exploitation	493.82 €	
Résultat de clôture		1 704 689.37 €
RAR	146 741.78 €	
Résultat global (RAR compris)		1 557 947.59 €

Il est proposé au Comité Syndical de valider le Compte Administratif 2021 et l'affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Production d'EnR joint en annexe à la présente délibération.

Délibération

Sous la présidence de M. MOGLIA, Vice-président, le Président s'étant retiré au moment du vote conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du Compte administratif.

Après délibération, le Comité Syndical décide de valider le Compte Administratif 2021 et l'affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Production d'EnR.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 308

Délibération n° : **2022-C-05**
Objet : **Approbation du compte de gestion du receveur**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaients présents 308 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.
M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Après présentation des budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ;

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant des résultats figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est proposé au Comité Syndical d'approuver le compte de gestion du receveur municipal.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical approuve le compte de gestion 2021 du receveur principal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 308

Délibération n° : **2022-C-06**
Objet : **Adoption du référentiel comptable et budgétaire M57 au 1er janvier 2023 pour le Budget Principal**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 308 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) et la DGFIP, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux.

Il permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées, appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux : bloc communal, départemental et régional, tout en conservant certains principes budgétaires applicables aux référentiels M14, M52 et M71.

Il est le référentiel le plus avancé en termes de qualité comptable puisque c'est la seule instruction intégrant, depuis 2018, les dernières dispositions normatives examinées par le Conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP). Ces travaux d'intégration annuels permettent de poursuivre le mouvement de convergence vers les règles des entreprises sauf spécificités de l'action publique (transfert des plus et moins – values de cession en section d'investissement, mécanisme de neutralisation budgétaire, etc...).

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi :

- En matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisation d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ;

- En matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitre (dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- En matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections.
- La norme comptable M57 permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux (communal, départemental et régional).

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui du budget principal.

Il est proposé au Comité Syndical d'appliquer la norme M57 au Budget Principal à compter du 1er janvier 2023.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical autorise l'application de la norme M57 au Budget Principal à compter du 1er janvier 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022

Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :

- en exercice 585

- présents 308

Délibération n° : **2022-C-07**

Objet : **Apurement du compte
1069 du Budget Principal**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 308 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

L'instruction budgétaire et comptable M12 a été remplacée par la M14 au 1er janvier 1997. La M14 a introduit le principe des rattachements des charges et des produits, c'est-à-dire la comptabilisation des dépenses et recettes engagées et non mandatées sur l'exercice auquel elles se rapportent.

A cette occasion, le compte non budgétaire 1069 a été utilisé de manière facultative afin de permettre la transition entre l'ancienne et la nouvelle norme comptable, en particulier pour éviter que l'introduction du rattachement des charges à l'exercice n'entraîne un accroissement des charges trop important lors du premier exercice.

Ce compte a été à nouveau mouvementé en 2006 dans le cadre de la mise en œuvre de la simplification du rattachement des Intérêts Courus Non échus (ICNE) à l'exercice.

Considérant que ce compte qui présente actuellement un solde débiteur de 31 301.45 € doit faire l'objet d'un apurement dans le cadre du passage à la M57 au 1er janvier 2023.

Il est proposé au Comité Syndical de valider l'apurement du compte 1069 par opération d'ordre semi budgétaire : émission d'un mandat d'ordre mixte au compte 1068 pour un montant de 31 301.45 €.

Les crédits budgétaires sont inscrits en dépenses au compte 1068 au budget supplémentaire 2022.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical valide l'apurement du compte 1069 par opération d'ordre semi budgétaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

- SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25270197400021

POSTE COMPTABLE : SGC D EVREUX MUNICIPALE

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : SIEGE (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	44
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	50
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	54
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	55
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	56
A4 - Etat des provisions	57
A5 - Etalement des provisions	58
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	59
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	60
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	62
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	63
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	64
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	65
A8 - Etat des charges transférées	66
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	67

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	68
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	69
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	70
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	71
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	72
B1.6 - Etat des engagements reçus	73
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	74
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	75
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	76
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	77

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	78
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	80
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	81
C3.2 - Liste des établissements publics créés	82
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	83
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	85
D2 - Arrêté et signatures	86

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'éau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022

Code INSEE 229	SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 SIEGE	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-09-01-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	BS 2022
--------------------------	--	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

Accusé de réception en préfecture
027-202701974-20220523-2022-C-06-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception en préfecture : 24/05/2022

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027 202701374 20220523 2022 C 16 DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 193 720,66	1 080 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 13 113 720,66

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	14 193 720,66	14 193 720,66
--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 615 720,66	24 546 151,21

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	11 881 733,22	5 040 619,73
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 11 089 317,06	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 586 770,94	29 586 770,94
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	43 780 491,60	43 780 491,60
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 685 500,00	0,00	1 308 000,00	1 308 000,00	8 993 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 502 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	2 522 000,00
014	Atténuations de produits	2 700 000,00	0,00	0,00	0,00	2 700 000,00
65	Autres charges de gestion courante	222 200,00	0,00	0,00	0,00	222 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 109 700,00	0,00	1 328 000,00	1 328 000,00	14 437 700,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 132 700,00	0,00	1 328 000,00	1 328 000,00	14 460 700,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	7 801 300,00		12 865 720,66	12 865 720,66	20 667 020,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	930 000,00		0,00	0,00	930 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 731 300,00		12 865 720,66	12 865 720,66	21 597 020,66
TOTAL		21 864 000,00	0,00	14 193 720,66	14 193 720,66	36 057 720,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 057 720,66
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	285 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	295 000,00
73	Impôts et taxes	11 000 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	11 650 000,00
74	Dotations et participations	5 754 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	6 154 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 650 000,00	0,00	0,00	0,00	4 650 000,00
Total des recettes de gestion courante		21 719 000,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	22 779 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels	145 000,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 864 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	22 944 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		21 864 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	22 944 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 113 720,66
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 057 720,66
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	21 597 020,66
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

Accusé de réception en préfecture

027-202101374-20220523-2022-0-00-DE

Date de télétransmission : 24/05/2022

Date de réception en préfecture : 24/05/2022

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	300 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00	376 000,00
204	Subventions d'équipement versées	166 000,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00
21	Immobilisations corporelles	595 000,00	58 594,63	165 000,00	165 000,00	818 594,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 217 300,00	11 615 044,46	7 642 720,66	7 642 720,66	47 475 065,12
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	29 278 300,00	11 673 639,09	7 883 720,66	7 883 720,66	48 835 659,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 382 000,00	0,00	0,00	0,00	1 382 000,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00		0,00	0,00	1 000,00
	Total des dépenses financières	1 883 000,00	0,00	-468 000,00	-468 000,00	1 415 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	450 000,00	208 094,13	0,00	0,00	658 094,13
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 611 300,00	11 881 733,22	7 415 720,66	7 415 720,66	50 908 753,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	800 000,00		-800 000,00	-800 000,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	800 000,00		-800 000,00	-800 000,00	0,00
	TOTAL	32 411 300,00	11 881 733,22	6 615 720,66	6 615 720,66	50 908 753,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

11 089 317,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

61 998 070,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 180 000,00	4 641 634,60	0,00	0,00	15 821 634,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 500 000,00	0,00	-6 500 000,00	-6 500 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
	Total des recettes d'équipement	17 710 000,00	4 641 634,60	-6 500 000,00	-6 500 000,00	15 851 634,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 400 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	5 400 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	17 930 430,55	17 930 430,55	17 930 430,55
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	350 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	Total des recettes financières	4 720 000,00	0,00	18 980 430,55	18 980 430,55	23 700 430,55
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	450 000,00	398 985,13	0,00	0,00	848 985,13
	Total des recettes réelles d'investissement	22 880 000,00	5 040 619,73	12 480 430,55	12 480 430,55	40 401 050,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	7 801 300,00		12 865 720,66	12 865 720,66	20 667 020,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	930 000,00		0,00	0,00	930 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	800 000,00		-800 000,00	-800 000,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 531 300,00		12 065 720,66	12 065 720,66	21 597 020,66
TOTAL		32 411 300,00	5 040 619,73	24 546 151,21	24 546 151,21	61 998 070,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	61 998 070,94
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

21 597 020,66

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-06-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 308 000,00		1 308 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 000,00		20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		12 865 720,66	12 865 720,66
Dépenses de fonctionnement – Total		1 328 000,00	12 865 720,66	14 193 720,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 193 720,66
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 000,00	0,00	32 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	76 000,00	0,00	76 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	223 594,63	0,00	223 594,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	19 257 765,12	0,00	19 257 765,12
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	-500 000,00	-800 000,00	-1 300 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	208 094,13	0,00	208 094,13
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		19 297 453,88	-800 000,00	18 497 453,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	11 089 317,06
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 586 770,94
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-06-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00		10 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	650 000,00		650 000,00
74	Dotations et participations	400 000,00		400 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	20 000,00	0,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 080 000,00	0,00	1 080 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	13 113 720,66
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 193 720,66
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	4 641 634,60	0,00	4 641 634,60
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-6 500 000,00	0,00	-6 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	-800 000,00	-800 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	50 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	398 985,13	0,00	398 985,13
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		12 865 720,66	12 865 720,66
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-409 380,27	12 065 720,66	11 656 340,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	17 930 430,55
-----------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 586 770,94
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				
			Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220523-2022-1-06-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception en préfecture : 24/05/2022	III
				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	7 685 500,00	1 308 000,00	1 308 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	4 000 000,00	600 000,00	600 000,00
60611	Eau et assainissement	4 500,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 930 000,00	460 000,00	460 000,00
60622	Carburants	50 000,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	4 000,00	-1 000,00	-1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	16 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	8 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 000,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	670 000,00	-32 000,00	-32 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	266 000,00	170 000,00	170 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	63 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	180 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	40 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	-2 000,00	-2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	45 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	28 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	105 000,00	25 000,00	25 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 502 000,00	20 000,00	20 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	1 408 000,00	10 000,00	10 000,00
6413	Personnel non titulaire	410 000,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 000,00	5 000,00	5 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	305 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	85 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 700 000,00	0,00	0,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	2 700 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	222 200,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	50 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	40 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	32 600,00	0,00	0,00
65888	Autres	80 100,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		13 109 700,00	1 328 000,00	1 328 000,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	2 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 132 700,00	1 328 000,00	1 328 000,00
023	Virement à la section d'investissement	7 801 300,00	12 865 720,66	12 865 720,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	930 000,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	930 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 731 300,00	12 865 720,66	12 865 720,66
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 731 300,00	12 865 720,66	12 865 720,66
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 864 000,00	14 193 720,66	14 193 720,66

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 193 720,66

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES		A2		
		Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-0-08-DE Site de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022		
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	30 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	285 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	235 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	50 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	11 000 000,00	650 000,00	650 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	11 000 000,00	650 000,00	650 000,00
74	Dotations et participations	5 754 000,00	400 000,00	400 000,00
74748	Participat° Autres communes	5 435 000,00	400 000,00	400 000,00
7478	Participat° Autres organismes	319 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 650 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	4 650 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		21 719 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	20 000,00	20 000,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	20 000,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	145 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	55 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	60 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	30 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		21 864 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 864 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 113 720,66
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 193 720,66
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
			Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-08-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	300 000,00	76 000,00	76 000,00
2051	Concessions, droits similaires	300 000,00	76 000,00	76 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	166 000,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	136 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	595 000,00	165 000,00	165 000,00
21318	Autres bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	460 000,00	100 000,00	100 000,00
2182	Matériel de transport	70 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	50 000,00	50 000,00
2184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	28 217 300,00	7 642 720,66	7 642 720,66
2313	Constructions	0,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	28 217 300,00	7 442 720,66	7 442 720,66
Total des dépenses d'équipement		29 278 300,00	7 883 720,66	7 883 720,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	32 000,00	32 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	32 000,00	32 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 382 000,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	1 382 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
276348	Créance Autres communes	0,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 883 000,00	-468 000,00	-468 000,00
45813	Opérations-cte de Tiers (6)	450 000,00	0,00	0,00
45823	Op° compte tiers(coordinat.) (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		450 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		31 611 300,00	7 415 720,66	7 415 720,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		32 411 300,00	6 615 720,66	6 615 720,66

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	11 881 733,22
-----------------------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	11 089 317,06
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 586 770,94
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-06-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 180 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	500 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	5 000 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 680 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 500 000,00	-6 500 000,00	-6 500 000,00
1641	Emprunts en euros	6 500 000,00	-6 500 000,00	-6 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 710 000,00	-6 500 000,00	-6 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 400 000,00	18 930 430,55	18 930 430,55
10222	FCTVA	4 400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	17 930 430,55	17 930 430,55
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	300 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	300 000,00	50 000,00	50 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 720 000,00	18 980 430,55	18 980 430,55
45823	Op° compte tiers(coordinat.) (5)	450 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		450 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		22 880 000,00	12 480 430,55	12 480 430,55
021	Virement de la sect° de fonctionnement	7 801 300,00	12 865 720,66	12 865 720,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	930 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	100 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	700 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 731 300,00	12 865 720,66	12 865 720,66
041	Opérations patrimoniales (9)	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 531 300,00	12 065 720,66	12 065 720,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		32 411 300,00	24 546 151,21	24 546 151,21
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			5 040 619,73	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			29 586 770,94	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 - SIEGE - BS - 2022

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-202701974-20220323-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120040002 (1)
LIBELLE : BARQUETDT 188945/FACE AP

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120167001 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202647 FACE SS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 26 746,21	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	26 746,21	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	26 746,21	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 746,21
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120550001 (1)
LIBELLE : ST GREGOIRE DU VIEVRE DT 188913

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 50 260,21	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 260,21	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	50 260,21	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 260,21
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202001 (1)
LIBELLE : 2020/LOCAUX SIEGE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220167001 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202647 FACE SS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 323,68	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	323,68	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	323,68	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-323,68
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220167002 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202655

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220320001 (1)
LIBELLE : HAYE DU THEIL DT 254039

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 220523001 (1)
LIBELLE : ST CLAIR D ARCEY DT 233194 FACE CE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 420117002 (1)
LIBELLE : BROGLIE DT 233221

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 420167003 (1)
LIBELLE : CONDE SUR RISLE DT 202690

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 420302002 (1)
LIBELLE : LE BOSQ DU THEIL DT 254093

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421085005 (1)
LIBELLE : BOSC BENARD CRESCY DT 202745

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 20 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421405001 (1)
LIBELLE : MESNIL SOUS VIENNE DT 422210

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 11 306,40	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 306,40	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	11 306,40	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 306,40
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421432001 (1)
LIBELLE : LA NEUVILLE DU BOSC DT 421432001

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 16 647,60	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	16 647,60	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	16 647,60	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 647,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 421629002 (1)
LIBELLE : THIBERVILLE DT 500024

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4501 (1)
LIBELLE : PIENCOURT DT 500004 GOUVILLE DT 282519/FACE SF

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 335 823,85	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 335 823,85	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	6 335 823,85	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 335 823,85
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4502 (1)
LIBELLE : PARVILLE DT 550031 ROUTOT DT 202571

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 943 216,71	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 943 216,71	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 943 216,71	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 943 216,71
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4504 (1)
LIBELLE : VILLERS EN VEXIN DT 422209 BOURG ACHARD DT 202485

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 865 172,21	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	865 172,21	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	865 172,21	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-865 172,21
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4505 (1)
LIBELLE : VERNON DT 192318 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON DT 211409

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 471 686,02	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	471 686,02	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	471 686,02	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-471 686,02
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4506 (1)
LIBELLE : MANNEVILLE SUR RISLE DT 570032

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 145 362,42	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 145 362,42	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 145 362,42	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 145 362,42
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4507 (1)
LIBELLE : VERNON DT 192318

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 549 318,68	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	549 318,68	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	549 318,68	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-549 318,68
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-0-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4508 (1)
LIBELLE : ST PIERRE DE CERNIERES DT 261407

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 44 347,86	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	44 347,86	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	44 347,86	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-44 347,86
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4509 (1)
LIBELLE : NOE POULAIN DT 500035

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 5 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 - SIEGE - BS - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 12/06/2022

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27 - SIEGE - BS - 2022

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception en préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-04-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-08-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS		A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-08-DE	IV	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A5	

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Date de réception préfecture : 24/05/2022	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 000,00	32 000,00	II 32 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 000,00	32 000,00	32 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	32 000,00	32 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 000,00	0,00	11 089 317,06	11 122 317,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	Date de réception préfecture : 24/05/2022	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 13 451 300,00	13 915 720,66	VI 13 915 720,66
Ressources propres externes de l'année (a)		4 700 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
10222	FCTVA	4 400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
276348	Créance Autres communes	300 000,00	50 000,00	50 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 751 300,00	12 865 720,66	12 865 720,66
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28051	Concessions et droits similaires	100 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	700 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	30 000,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	7 801 300,00	12 865 720,66	12 865 720,66

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	27 367 020,66	0,00	0,00	17 930 430,55	45 297 451,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 11 122 317,06
Ressources propres disponibles	VIII 45 297 451,21
Solde	IX = VIII – IV (5) 34 175 134,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A7.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT		

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	Date de réception préfecture : 24/05/2022	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-04-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : Opération n°3			Date de la délibération : 01/01/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	
4581 Opérations-cpte de Tiers (5)	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	
RECETTES (b)	0,00	398 985,13	0,00	398 985,13	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	398 985,13	0,00	398 985,13	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	398 985,13	0,00	398 985,13	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Accusé de réception en préfecture
027-2022101374-20220923-2022-C-04-DE
Date de l'original : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Accusé de réception en préfecture
027-202101974-20220323-2022-C-06-DE
Date de transmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-Df Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	IV
	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-2021-01374-20220323-2022-C-04-DE Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	RECUS	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701974 20220523 2022_C 08 DE Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-18-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/08/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	RECUS	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

Accusé de réception en préfecture
027-202701974-20220323-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701974 20220523 2022 C 08 DE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Accusé de réception en préfecture
027-202701974-20220323-2022-C-04-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-08-D6 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-06-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-06-01 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE		C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-06-01	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701074 20220523 2022 C 08 DE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202101374-20220323-2022-C-06-01 Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES		D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Accusé de réception en préfecture
027 252704074 20220520-2022_C 00-01
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



Compte administratif 2021- budget supplémentaire 2022-Reports

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		20 796 142,74	11 122 294,88		11 122 294,88	20 796 142,74
opérations de l'exercice	13 425 225,08	23 673 233,55	35 268 556,29	35 301 534,11	48 693 781,37	58 974 767,66
Résultats de l'exercice		10 248 008,47		32 977,82		10 280 986,29
Totaux(y compris résultats antérieurs) soit Résultats de clôture de l'exercice	13 425 225,08	44 469 376,29	46 390 851,17	35 301 534,11	59 816 076,25	79 770 910,40
		31 044 151,21	11 089 317,06		19 954 834,15	
Restes à réaliser			11 881 733,22	5 040 619,73	11 881 733,22	5 040 619,73
RESULTATS GLOBAUX	13 425 225,08	44 469 376,29	58 272 584,39	40 342 153,84	71 697 809,47	84 811 530,13
soit		31 044 151,21	17 930 430,55			13 113 720,66
		13 113 720,66		RESULTAT DE L EXERCICE (RAR compris)= R002		

D001

R002

BS 2022 REPORTS	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	31 044 151,21
1068/SECTION D INVEST.	17 930 430,55	
SOIT= R002		13 113 720,66

BS 2022 REPORTS	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
1068		17 930 430,55
RAR	11 881 733,22	5 040 619,73
SOLDE D EXECUTION DE LA SECTION=D001	11 089 317,06	0,00
	22 971 050,28	22 971 050,28

AFFECTATION AU 1068	17 930 430,55
---------------------	---------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Constructions-non amortissables
Chapitre 21-article 21318
2022

N=	2022
-----------	-------------

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition euros
	ACHAT TERRAIN	2003	79 650,95
	ASSURANCE TRAVAUX ET DDE	2003	19 186,57
	AACD	2003	1 023,26
	ICEGEM	2003	3 069,77
	JO	2003	665,55
	GROUPE MONITEUR	2003	1 463,90
	SOCOTEC	2003	1 602,64
	TOPROBAT	2003	1 554,80
	AACD	2003	9 252,32
	ICEGEM	2003	12 187,24
	NORISKO	2003	699,66
	CEBTP	2003	3 528,20
	TOPROBAT	2003	1 554,80
	AACD	2003	17 754,33
	ICEGEM	2003	9 069,27
	DEGROOTE	2003	1 500,00
	travaux entreprises (detail joint)	2004	1 041 151,44
	facturation 2005	2005	7 663,93
	ATISS	2006	1 351,48
	AACD/DEC1 NH 19306	2006	11 758,81
	ICEGEM/DEC1 NH 19306	2006	4 888,37
	APAVE/PLANS	2006	1 028,56
	APAVE/DEC1	2006	2 140,84
	travaux entreprises (detail joint)	2007	295 655,61
	solde AACD	2008	1 566,80
	BINETTE/stores extension	2009	3 481,56
	ROMERO/PORTE GARAGE	2011	1 991,10
	NOVO CONFORT/CUISINE	2012	508,30
	NOVO CONFORT/CUISINE	2012	4 867,73
	ETS GOUINAUD/CUISINE BUREAUX	2012	6 507,02
	A2M BOTTOLIER	2012	443,00
	A2M BOTTOLIER	2012	844,00
	LORENOVE-STORE PARE SOLEIL EXT	2012	3 043,28
	LORENOVE POSE CENTRALIS	2012	1 151,76
	LORENOVE POSE BANDEAU	2012	426,25
	GL HABITAT/ VOLET	2013	5 500,00
	GL HABITAT	2013	1 646,72
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2015		1 561 379,82
2016/846	GL HABITAT	2016	722,64
2016/859	GL HABITAT	2016	6 896,66
2016/887	EGRL	2016	744,00
2016/886	EGRL	2016	1 536,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2016		1 571 279,12
2017/936	EGRL	2017	3 950,10
2017/970	REVETEMENT MODERNE	2017	991,93
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2017		4 942,03
2018/993	GL HABITAT/LORENOVE-F180223	2018	768,00
2018/996	GL HABITAT/LORENOVE-F180321	2018	2 701,73
2018/1006	EGRL/BORNES WIFI EXT	2018	780,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2018		4 249,73
2019/1051	GL HABITAT/VOLET-VOLET F190402	2019	1 000,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2019		1 000,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2020		0,00
	TOTAL MANDATE AU 31.12.2021		0,00
	TOTAL MANDATE		1 581 470,88

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Constructions-non amortissables
Chapitre 2313- N° INVENTAIRE 2019 LOCAUX SIEGE

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-2022-0523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception en préfecture : 24/05/2022

Code immo 2018/	N°inventaire	Désignation des ensembles	2018	Valeur de l'acquisition euros
1011	-	AACD NH 08518	12/07/2018	6 480,00
		TOTAL 2018		6 480,00
Code immo 2019/	N°inventaire	Désignation des ensembles	2019	Valeur de l'acquisition euros
1052	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHT NH1	06/05/2019	5 167,14
1053	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3- NH1-TECHNICONSULT	06/05/2019	529,97
1054	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3-NH1-C3EC	06/05/2019	927,43
1057	2019/LOCAUX SIEGE	TOPO ETUDES FLX905345	23/05/2019	3 000,00
1058	2019/LOCAUX SIEGE	FONDOUEST FRO12735	07/06/2019	8 448,00
1076	2019/LOCAUX SIEGE	SAS JPS CONTRÔLE F1915271	20/08/2019	384,00
1077	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB/F19141 AFFAIRE 19BA4704	20/08/2019	3 360,00
1079	2019/LOCAUX SIEGE	FONDOUEST FRO12817	10/09/2019	5 436,00
1081	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/GPE G3	16/09/2019	13 201,25
1083	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/TECHNIC CO	16/09/2019	2 675,78
1084	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/C3EC	16/09/2019	3 347,11
1085	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/ESGCB	16/09/2019	2 337,13
1086	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3ARCHITECTES/NH2/VIAMAP	16/09/2019	1 869,71
1103	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHIT.N°3/ LOCAUX	11/10/2019	13 903,06
1104	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT H N°3/LOCAUX	11/10/2019	5 391,89
1105	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE 3 LOCAUX	11/10/2019	4 010,50
1106	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE 3 LOCAUX	11/10/2019	2 228,05
1107	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE 3 LOCAUX	11/10/2019	3 431,21
1111	2019/LOCAUX SIEGE	SAS JPS CONTRÔLE F1923552	26/11/2019	600,00
1116	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL FI4362343	03/12/2019	768,00
1123	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NOTE HONORAIRE 4	19/12/2019	1 310,04
1124	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT HOTE HONO 4	19/12/2019	2 678,83
1125	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE HONORAIRE 4	19/12/2019	5 854,04
1126	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONORAIRE 4	19/12/2019	6,96
1127	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH N°4 LOCAUX SIEGE	19/12/2019	2 242,74
		TOTAL 2019		93 108,84
Code immo 2020/	N°inventaire	Désignation des ensembles	2020	Valeur de l'acquisition euros
1148	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA/MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	17/03/2020	312,00
1152	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES F2020 0015 NH 5	07/04/2020	3 722,06
1153	2019/LOCAUX SIEGE	TECH CONSULT NOTE 5	07/04/2020	565,16
1154	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE HONO 5 LOCAUX	23/03/2020	1 019,16
1155	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONOR 5 LOCAUX	23/03/2020	135,13
1156	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP F20200015 NH5	23/03/2020	504,68
1158	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX G1D-LOCAUX SIEGE	18/04/2020	0,00
1159	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD G1D LOCAUX SIEGE	18/04/2020	0,00
1164	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA G1D LOCAUX SIEGE	04/06/2020	0,00
1165	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	30/05/2020	312,00
1180	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA/MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	30/06/2020	312,00
1181	2019/LOCAUX SIEGE	EUROVIA/F239300068000206	06/07/2020	80 158,12
1182	2019/LOCAUX SIEGE	EUROVIA/1410119444/	03/07/2020	94 179,68
1183	2019/LOCAUX SIEGE	ABC JARDIN/ ACPTÉ 2 SST EUROVIA	06/07/2020	754,00
1184	2019/LOCAUX SIEGE	IMMUNIA/ACPTÉ 2 SST GAGNERAUD	06/07/2020	3 200,00
1185	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE/CTC LOCAUX SIEGE	08/07/2020	343,20
1195	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA LOT 7-ACPTÉ1	21/07/2020	1 610,29
1196	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE/CTC LOCAUX SIEGE	29/07/2020	343,20
1197	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6	07/08/2020	3 118,24
1198	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6 TECHNIC CONSULT	07/08/2020	206,27
1199	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6-ESGCB	07/08/2020	128,65
1200	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH6-VIAMAP	07/08/2020	154,15
1201	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 ARCHITECTES NH7	07/08/2020	6 227,24
1202	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH7 TECHNIC CONSULT	07/08/2020	1 099,01
1203	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH7-ESGCB	07/08/2020	576,00
1204	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH7-VIAMAP	07/08/2020	154,93
1205	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 ARCHITECTES NH8	31/07/2020	3 106,55
1206	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH8 TECHNIC CONSULT	31/07/2020	207,91
1207	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH8-ESGCB	31/07/2020	129,95
1208	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE3 ARCHITECTES NH8-VIAMAP	07/08/2020	155,93
1209	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA MISSION CSPS LOCAUX SIEGE	31/08/2020	312,00
1210	2019/LOCAUX SIEGE	2020 JPV BATIMENT/ACPTÉ N°1 /LOT6	01/09/2020	4 892,94
1211	2019/LOCAUX SIEGE	JPS /203716-4 MOIS DE TRAVAUX N°3	21/09/2020	343,20
1217	2019/LOCAUX SIEGE	2020 DELTAKLIMA/ACOMPTE 1	25/09/2020	4 143,88
1218	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GPE 3 ARCHIT/NH 9 EXT LOCAUX	25/09/2020	3 084,95
1219	2019/LOCAUX SIEGE	2020 TECHNIC CONSULT/NH 9 EXTLOCAUX	25/09/2020	206,45
1220	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ESGCB/NH 9EXTENSION LOCAUX	25/09/2020	129,02
1221	2019/LOCAUX SIEGE	2020 VIAMAP/NH 9 EXTENSION LOCAUX	25/09/2020	154,84
1222	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE F20-3978-N°4	22/10/2020	343,20
1223	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GPE 3 ARCHIT/NH 10 EXT. LOCAUX	07/10/2020	3 115,82
1224	2019/LOCAUX SIEGE	2020 TECHNIC CONSULT/NH 10 EXT. LOCAUX	07/10/2020	208,52
1225	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ESGCB NH 10 EXTENSION LOCAUX	07/10/2020	130,33
1226	2019/LOCAUX SIEGE	2020 VIAMAP/NH 10 EXTENSION LOCAUX	07/10/2020	156,40

Code immo 2020/	N°inventaire	Désignation des ensembles	Date de réception	Valeur de l'acquisition euros
1228	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GAGNERAUD/LOT 01 ACPTE 1	23/10/2020	108 259,46
1230	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GAGNERAUD/LOT 01 ACPTE 2	16/10/2020	74 692,54
1231	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GAGNERAUD/LOT 01/ACPTÉ 3	16/10/2020	111 621,16
1232	2019/LOCAUX SIEGE	F-ELECT/F20090322 SITUAT.TRAVAUX 1	12/10/2020	0,00
1233	2019/LOCAUX SIEGE	2020 DELTAKLIMA/ ACOMPTE 3	12/10/2020	23 384,83
1234	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE F20 4314 7 EXT LOCAUX	10/11/2020	343,20
1235	2019/LOCAUX SIEGE	JPS CONTROLE F20 4615 8 EXT LOCAUX	23/11/2020	343,20
1236	2019/LOCAUX SIEGE	2020 GPE 3 ARCH/NH 11 EXT. LOCAUX	16/11/2020	3 155,89
1237	2019/LOCAUX SIEGE	2020 TECHNIC CONSULT/NH 11 EXT.LOCAUX	16/11/2020	211,22
1238	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ESGCB/NH 11 EXTENSION LOCAUX	16/11/2020	132,01
1239	2019/LOCAUX SIEGE	2020 VIAMAP/NH 11 EXTENSION LOCAUX	16/11/2020	158,42
1243	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS JOLY/ ACOMPTE 1 LOT3	26/11/2020	10 220,83
1244	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS JOLY/ ACOMPTE 2 LOT3	26/10/2020	14 633,52
1245	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS JOLY/ ACOMPTE 3 LOT3	26/11/2020	71 373,86
1246	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS CUILLER/ ACOMPTE 1 LOT2	26/11/2020	7 968,00
1247	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS CUILLER/ ACOMPTE 2 LOT2	26/11/2020	69 015,96
1248	2019/LOCAUX SIEGE	2020 ETS CUILLER/ ACOMPTE 3 LOT2	26/11/2020	24 408,58
1249	2019/LOCAUX SIEGE	TRAVAUX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 1 LOT8	26/11/2020	4 209,42
1250	2019/LOCAUX SIEGE	TRAVAUX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 1 LOT4	26/11/2020	61 618,71
1251	2019/LOCAUX SIEGE	2020 RETENUE DE GARANTIE	10/12/2020	3 243,09
1262	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	17/12/2020	312,00
1263	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	17/12/2020	312,00
1264	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	17/12/2020	312,00
1269	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA INDUSTRIEL MISSION CSPS	29/12/2020	312,00
1270	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE1	29/12/2020	70,68
1271	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE 3 LOT1	29/12/2020	16 995,27
1272	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE2 LOT7	29/12/2020	401,84
1273	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE 3 LOT7	29/12/2020	378,46
1274	2019/LOCAUX SIEGE	ACOMPTE3	29/12/2020	4 848,63
		TOTAL 2020		832 893,84
1281	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 2	15/02/2021	36 422,50
1282	2019/LOCAUX SIEGE	VIA BAT/ SIEGE LOT 6 ACPTÉ 3 ST	17/02/2021	12 000,00
1283	2019/LOCAUX SIEGE	JPV BATIMENT/LOCAUX SIEGE ACOMPTE 3	15/02/2021	34 502,63
1284	2019/LOCAUX SIEGE	JPV BATIMENT/ LOCAUX SIEGE ACOMPTE 4	15/02/2021	14 439,77
1285	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA/ LOT 1 ACPTE 4 SOUS T	17/02/2021	881,50
1286	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX/ LOT 1 ACPTE 4 SOUS T	17/02/2021	650,00
1287	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/TVX SIEGE LOT 1 ACOMPTE 4	15/02/2021	2 282,36
1288	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/RECUP. AVANCE ACOMPTE 4	17/02/2021	1 210,97
1289	2019/LOCAUX SIEGE	FAC OUEST/ACPTÉ 5 SS T GAGNERAUD	17/02/2021	6 430,10
1290	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/ LOT 1 ACPTE 5 ST AVE	15/02/2021	8 984,60
1291	2019/LOCAUX SIEGE	FAC OUEST/ ACPTÉ 6 ST GAGNERAUD	17/02/2021	13 122,20
1292	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD/TVX SIEGE LOT 1 ACPTE 6 SOUS T	15/02/2021	9 262,19
1293	2019/LOCAUX SIEGE	F ELEC/SST DELTAKLIMA/ ACPTÉ 4	19/02/2021	2 317,51
1294	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 4 F20D11017	15/02/2021	14 742,73
1295	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOL°/SST DELTAKLI/ACPTÉ5	19/02/2021	4 353,22
1296	2019/LOCAUX SIEGE	F.ELEC/SST DELTAKLIMA/ ACPTÉ 5	19/02/2021	599,76
1297	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA/ ACPTÉ 5	15/02/2021	19 465,28
1298	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTÉ 5 RECUP AVCE	19/02/2021	1 678,42
1299	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY ACOMPTE 4 LOT 3	15/02/2021	25 154,70
1300	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY LOCAUX SIEGE ACOMPTE 5	15/02/2021	18 920,26
1301	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NH 12	15/02/2021	3 168,25
1302	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NH 12	15/02/2021	212,03
1303	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NH 12	15/02/2021	132,53
1304	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH 12	15/02/2021	159,02
1305	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NH 13	15/02/2021	3 171,34
1306	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NH 13	15/02/2021	212,26
1307	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NH 13	15/02/2021	132,64
1308	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 ARCHITECTE NH 14	15/02/2021	3 152,87
1309	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NH 14	15/02/2021	131,89
1310	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH14	15/02/2021	158,26
1311	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 1 LOT 5	15/02/2021	3 634,56
1312	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 2 LOT 4	15/02/2021	12 407,10
1314	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS TRAVAUX 7	26/02/2021	343,20
1315	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS TRAVAUX 8	01/02/2021	343,20
1317	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NH13 GPE 3 ARCHITECTE	19/02/2021	159,18
1318	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NH14 GPE 3 ARCHITECTE	19/02/2021	211,01
1334	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NOTE HONO 15	02/04/2021	3 168,24
1335	2019/LOCAUX SIEGE	TECHN CONSULT NOTE HONO 15	02/04/2021	212,05
1336	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONO 15	02/04/2021	132,53
1337	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE HONO 15	02/04/2021	159,04
1338	2019/LOCAUX SIEGE	GROUPE 3 NOTE HONO 16	02/04/2021	3 180,59
1339	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NOTE HONO 16	02/04/2021	212,87
1340	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONO 16	02/04/2021	133,06
1341	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE HONO 16	02/04/2021	159,66
1342	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 2	10/04/2021	17 008,94
1343	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX/ TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 3	10/04/2021	14 262,40
1344	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX/TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 4	10/04/2021	32 644,49
1345	2019/LOCAUX SIEGE	SOGEP TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 1 LOT 11	02/04/2021	10 246,48
1346	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY/TRAVAUX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 6	02/04/2021	24 183,32
1347	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 7 LOT 3	02/04/2021	891,84
1348	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 5 LOT 6	02/04/2021	16 368,48
1349	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX SIEGE ACPTÉ 6 LOT 6	02/04/2021	16 195,58

Accusé de réception en préfecture

027-252701974-20220417_112221_13491

Date de transmission : 24/05/2022

Date de réception préfecture : 24/05/2022

Code immo 2020/	N°inventaire	Désignation des ensembles	Date de réception	Valeur de l'acquisition euros
1350	2019/LOCAUX SIEGE	CUILLER TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 4 LOT 2	19/03/2021	5 033,54
1351	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 3 LOT 4	26/03/2021	7 754,56
1352	2019/LOCAUX SIEGE	SGM/TVX LOCAUX SIEGE ACPTTE 4	26/03/2021	1 028,85
1353	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 2 LOT 5	26/03/2021	19 938,03
1354	2019/LOCAUX SIEGE	THYSSENKRUPP/ASCENSEUR LOCAUX ACPTTE 1	12/03/2021	24 920,40
1355	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX ACPTTE 3 LOT 4 -MDT COMPLEM.	21/04/2021	408,14
1356	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX ACPTTE 4LOT 4 MDT COMPLEM.	21/04/2021	54,15
1357	2019/LOCAUX SIEGE	SGM TVX ACPTTE 2 LOT 5 MDT COMPLEM.	21/04/2021	1 049,37
1358	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS DE TRAVAUX 9	21/04/2021	343,20
1359	2019/LOCAUX SIEGE	JPS MOIS DE TRAVAUX 10	26/03/2021	343,20
1360	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOLATION/SST DELTAKLI	19/03/2021	435,32
1361	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 6 LOT 7	19/03/2021	6 283,25
1362	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOL/ST DELTA ACPTTE 7	12/04/2021	870,64
1363	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTTE 7 LOT 7 ST CONCEPT ISO	09/04/2021	10 936,77
1364	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA/RECUP AVANCE ACOMPTE 6	26/04/2021	1 858,93
1365	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTTE 7 AVANCE	26/04/2021	1 608,45
1366	2019/LOCAUX SIEGE	LE REVET MODERNE ACOMPTE 1 LOT 10	15/04/2021	6 465,46
1368	2019/LOCAUX SIEGE	SOGEP TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 2	28/04/2021	13 503,01
1370	2019/LOCAUX SIEGE	FAC OUEST/ACPTTE 7 LOT 1 -ST GAGNERAUD	10/05/2021	3 677,70
1371	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD APTE 7 LOT1 ST FACOUEST	30/04/2021	10 067,89
1372	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX ACOMPTE 7 LOT 6	23/04/2021	45 113,58
1373	2019/LOCAUX SIEGE	GRPE 3 NOTE HONO 17 LOCAUX SIEGE	04/05/2021	13 369,54
1374	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT NOTE HONO 17	04/05/2021	2 676,88
1375	2019/LOCAUX SIEGE	C3EC NOTE HONO 17 LOCAUX SIEGE	04/05/2021	2 695,00
1376	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB NOTE HONO 17 LOCAUX SIEG	04/05/2021	1 174,49
1377	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP NOTE HONO 17 LOCAUX SIE	04/05/2021	1 740,64
1378	2019/LOCAUX SIEGE	LE REVETEMENT MODERNE ACPTTE 2	10/05/2021	22 630,08
1380	2019/LOCAUX SIEGE	SUN WATT ACPTTE 1 LOT 9 SS TRAIT. SUNVIE	20/05/2021	4 890,00
1381	2019/LOCAUX SIEGE	SUNVIE ACPTTE 1 LOT9 TITUL. SUNWATT	20/05/2021	17 973,71
1382	2019/LOCAUX SIEGE	SUN WATT ACPTTE 2 LOT9 SS TRAIT. SUNVIE	17/05/2021	1 330,00
1383	2019/LOCAUX SIEGE	SUNVIE APTE 2 LOT9 TITUL SUN WATT	17/05/2021	12 206,10
1384	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACPTTE 8 LOT7-REJET	17/05/2021	0,00
1385	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX ACPTTE 5 LOT8	19/05/2021	16 199,16
1386	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX RECUP AVANCE ACPTTE 5 LOT8	27/05/2021	4 252,60
1391	2019/LOCAUX SIEGE	JPS RAPPORT FINAL	15/06/2021	816,00
1392	2019/LOCAUX SIEGE	CUILLER TVX LOCAUX SIEGE ACOMPTE 5 LOT 2	27/05/2021	2 007,90
1393	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TVX LOCAUX ACOMPTE 8 LOT 6	31/05/2021	29 226,37
1394	2019/LOCAUX SIEGE	REVETEMENT MODERNE ACPTTE 3 LOT 10	31/05/2021	1 306,33
1395	2019/LOCAUX SIEGE	SGM ACOMPTE 3 LOT 5	04/06/2021	13 894,39
1396	2019/LOCAUX SIEGE	SGM ACOMPTE 5 LOT4	04/06/2021	2 732,04
1397	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX ACOMPTE 6 LOT 8	04/06/2021	25 450,91
1398	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY ACOMPTE 8 LOT 3	11/06/2021	2 061,31
1399	2019/LOCAUX SIEGE	EUROVIA ACOMPTE 3 LOT 13	11/06/2021	65 267,84
1400	2019/LOCAUX SIEGE	CONCEPT ISOLATION/SST DELTAKLIMA/ACPTTE9	21/06/2021	3 047,25
1401	2019/LOCAUX SIEGE	F.ELEC/SST DELTAKLIMA/ ACPTTE 9	21/06/2021	434,10
1402	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 9 LOT 7-REJET		0,00
1412	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 8 LOT 7	12/07/2021	23 197,54
1413	2019/LOCAUX SIEGE	DELTAKLIMA ACOMPTE 9 LOT 7	12/07/2021	3 760,28
1415	2019/LOCAUX SIEGE	JPV ACOMPTE 9 LOT 6	05/07/2021	3 421,13
1430	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY ACOMPTE 9	16/08/2021	28 925,26
1431	2019/LOCAUX SIEGE	JPV TRAVAUX DECOMPTE GENERAL	06/08/2021	11 666,94
1433	2019/LOCAUX SIEGE	NICOLETA NORMANDIE ACPTTE 8 LOT1	07/09/2021	10 915,58
1434	2019/LOCAUX SIEGE	GAGNERAUD TRAVAUX ACPTTE 8 LOT1	07/09/2021	27 584,51
1435	2019/LOCAUX SIEGE	THYSSENKRUPP/ASCENSEUR DCTE GENERAL	23/09/2021	1 311,60
1443	2019/LOCAUX SIEGE	GPE3 ARCHITECTES HONO 18	30/10/2021	3 081,13
1444	2019/LOCAUX SIEGE	TECHNIC CONSULT HONO 18	30/11/2021	332,75
1445	2019/LOCAUX SIEGE	ESGCB HONO 18	30/11/2021	80,65
1446	2019/LOCAUX SIEGE	VIAMAP HONO 18	30/11/2021	96,79
1447	2019/LOCAUX SIEGE	DEKRA MISSION COORD	26/11/2021	96,00
1448	2019/LOCAUX SIEGE	PROTECT QUALI SYSTEME	10/11/2021	1 248,00
1449	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX LOT9	30/11/2021	1 997,15
1450		SUNVIE LOT9 DECOMPTE GENERAL-REJET		0,00
1451	2019/LOCAUX SIEGE	JOLY DECOMPTE GENERAL	30/11/2021	4 861,06
1453	2019/LOCAUX SIEGE	SUNVIE LOT9 DECOMPTE GENERAL	09/12/2021	4 563,05
1459	2019/LOCAUX SIEGE	ETS CUILLER DECOMPTE GENERAL	14/12/2021	5 413,72
1466	2019/LOCAUX SIEGE	ECLATEC ECLAIRAGE PARKING	06/12/2021	6 127,22
1467	2019/LOCAUX SIEGE	TEAM RESEAUX TVX CABLAGE /MASSIFS	22/12/2021	4 354,26
1468	2019/LOCAUX SIEGE	PETITJEAN MATERIEL ECLAIRAGE PARKING	24/09/2021	2 452,80
1469	2019/LOCAUX SIEGE	ENEDIS BRNACHEMENT ELECTRICITE	15/11/2021	2 463,35
		TOTAL 2021-26/05/2021		951 337,46
	28/05/2021	TOTAL GENERAL		1 883 820,14

ETAT DES IMMOBILISATIONS
TROP PERCU TRAVAUX COORDINATION 45
Chapitre 20-article 20421-AMORTISSABLE 1 AN
2022

N=	2022
----	------

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année Acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie d'inventaire exercice N	Durée de l'amt années	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2018/1028	ENEDIS TVX COOR 4503-318126002	2018		1 374,96			0,00			
2018/1035	ENEDIS TVX COOR 4503-317508001	2018		3 149,94						
2019/1080	ENEDIS TVX COOR 4503-318483002	2019		891,55						
2019/1109	ENEDIS TVX COOR 4503-319233001	2019		1 100,86						
2019/1122	SERPN TVXCOORD 4503-318224001	2019		285,00						
	TOTAL AMORTI		0,00	6 802,31			6 802,31	0,00	6 802,31	0,00
	TOTAL 2019-2020		0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
2021/1470	ENEDIS TRX COOR 4503-320105002	2021	8 265,28		1	2022	0,00	8 265,28	8 265,28	0,00
	TOTAL 2021		8 265,28	0,00			0,00	8 265,28	8 265,28	0,00
	Sorties de matériel sur l'exercice N			6 802,31						
	acquisitions -amortissements sur l'exercice N		8 265,28				0,00	0,00	0,00	0,00
	corrections /euros						0,00		0,00	
	Total au 31/12/N		8 265,28				0,00	0,00	0,00	0,00
	Balance d'entrée au 01/01/N		8 265,28				0,00	0,00	0,00	0,00
	Sorties de matériel sur l'exercice N									
	acquisitions -amortissements sur l'exercice N						0,00	8 265,28	8 265,28	0,00
	corrections /euros						0,00		0,00	
	Total au 31/12/N						0,00	8 265,28	8 265,28	0,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Logiciels, Etudes, MEP
Chapitre 20-article 2051
2022

N= 2022

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année Acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie d'inventaire exercice N	Durée de l'amt années	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2007/436	LOGICIEL CARTOSPHERE	2007	3 668,13							
	BASES DE DONNEES MAINTENANCE EP	2007	47 241,24							
2008/547	GENERALE INFOGRAPHIE	2008	38 104,56							
2008/548	GENERALE INFOGRAPHIE	2008	2 200,00							
2008/548	GENERALE INFOGRAPHIE	2008	4 200,00							
	BASES DE DONNEES MAINTENANCE EP	2008	19 118,54							
	BASES DE DONNEES MAINTENANCE EP	2009	123 180,14							
2010/625	BASE DE DONNEES MAINTENANCE EP	2010	3 111,78							
2010/646	MEP/TOPO ETUDES	2010	189,92							
2010/647	MEP/TOPO ETUDES	2010	2 112,26							
2012/701	MEP/TOPO ETUDES	2012	2 360,51							
2012/711	MEP/TOPO ETUDES	2012	1 426,54							
2013/734	REX ROTARY (licence GED)	2013	8 252,40							
2014/754	TOPO ETUDES/CARTOGRAPHIE BASE DONNEES	2014	7 626,10							
2014/778	RADIODETECTION /GEOREFERENCIEMENT	2014	15 576,00							
2015/791	CEGID/EPARAPHEUR INTERFACE	2015	1 476,00							
2015/802	CDC FAST/EPARAPHEUR	2015	2 752,80							
2016/840	GISMARTWARE/LOGIEL SMARTGEO EP	2016	11 700,00							
2016/855	GISMARTWARE/LOGICIEL	2016	1 140,00							
2017/901	SIENER INFORMATIQUE/LOGICIEL BADGEUSE	2017	1 832,16							
2017/915	ENERGIES DEMAIN/LOGICIEL PROSPER	2017	10 087,20							
2017/955	ENERGIES DEMAIN/LOG PROSPER	2017	12 741,48							
2017/956	TEAM RESEAUX/MEP/INVENTAIRE	2017	186,62							
2017/957	SIENER-LICENCE 2017	2017	499,20							
2017/976	ESI/LOGICIEL	2017	8 789,28							
2017/978	ENERGIES DEMAIN/PROSPER	2017	10 732,32							
2017/979	ENERGIES DEMAIN/PROSPER	2017	2 678,40							
2018/981	PC SOFT/F17011018/WINDEV LICENCES	2018	2 322,00							
2018/991	DOCAPOST/LICENCE F18/1726274/1153	2018	1 020,00							
2018/995	ENERGIES DEMAIN/F2018027	2018	7 403,40							
2018/1004	MAILINBLACK LICENCES/F80311324	2018	1 581,60							
2018/1009	SAS SERVAL/SITE INTERNET	2018	4 828,20							
2018/1023	CEGID/PASRAU LOGICIEL	2018	1 620,00							
2018/1029	MEP INVENTAIRE F 30564	2018	1 486,31							
2018/1034	PC SOFT MAJ WINDEV	2018	2 322,00							
	TOTAL AMORTI		365 567,09	0,00	0,00	0,00	383 625,46	0,00	383 625,46	0,00
2019/1055	SERVAL SITE INTERNET	2019	11 265,80		3	2020	7 510,54	3 755,26	11 265,80	0,00
2019/1060	CEGID/MODULE PES	2019	2 316,00		3	2020	1 544,00	772,00	2 316,00	0,00
2019/1094	ORANGE/LICENCES MITEL	2019	6 052,13		5	2020	2 420,86	1 210,43	3 631,29	2 420,84
2019/1108	SIENER	2019	996,00		3	2020	664,00	332,00	996,00	0,00
2019/1112	PROTEC/LOGICIEL ALARME	2019	757,58		3	2020	505,06	252,52	757,58	0,00
2019/1100	INVENTAIRE MEP TEAM RESEAUX	2019	1 552,58		3	2020	1 035,06	517,52	1 552,58	0,00
2019/1101	INVENTAIRE MEP TEAM RESEAUX	2019	649,80		3	2020	433,20	216,60	649,80	0,00
2019/1102	INVENTAIRE MEP TEAM RESEAUX	2019	186,01		3	2020	124,00	62,01	186,01	0,00
2019/1132	PC SOFT LOG WINDEV	2019	2 322,00		3	2020	1 548,00	774,00	2 322,00	0,00
			26 097,90	0,00			15 784,72	7 892,34	23 677,06	2 420,84
2020/1141	SIENER	2020	2 275,68		3	2021	758,56	758,56	1 517,12	758,56
2020/1160	PCSOFT LICENCE WINDEV	2020	1 188,00		3	2021	396,00	396,00	792,00	396,00
2020/1162	ABC INFORMATIQUE/SERVEURS	2020	8 865,00		3	2021	2 955,00	2 955,00	5 910,00	2 955,00
2020/1163	MGDIS/LICENCE TCCFE	2020	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
2020/1168	EKSAE/LICENCE Y2 GF	2020	2 568,00		3	2021	856,00	856,00	1 712,00	856,00
2020/1169	ABC INFORMATIQUE/SERVEURS-AUDIT	2020	1 344,42		3	2021	448,14	448,14	896,28	448,14
2020/1170	ABC INFORMATIQUE/SERVEURS F38592	2020	24 045,54		3	2021	8 015,18	8 015,18	16 030,36	8 015,18
2020/1171	ABC INFORMATIQUE/SERVEURS F38903	2020	2 549,22		3	2021	849,74	849,74	1 699,48	849,74
2020/1172	ABC INFORMATIQUE/SERVEURS F38593	2020	11 684,10		3	2021	3 894,70	3 894,70	7 789,40	3 894,70
2020/1177	EKSAE/LICENCE Y2 GF	2020	12 863,00		3	2021	4 287,67	4 287,67	8 575,34	4 287,66
2020/1178	EKSAE/LICENCE Y2 GF	2020	31 932,00		3	2021	10 644,00	10 644,00	21 288,00	10 644,00
2020/1216	INVENTAIRE MEP BLONDEL	2020	327,00		3	2021	109,00	109,00	218,00	109,00
2020/1253	SITDI/LICENCE GEOLOCALISATION	2020	2 400,00		3	2021	800,00	800,00	1 600,00	800,00
2020/1254	EKSAE/Y2 LOGICIEL	2020	18 368,00		3	2021	6 122,67	6 122,67	12 245,34	6 122,66
2020/1255	EKSAE Y2 INTERFACE	2020	1 428,00		3	2021	476,00	476,00	952,00	476,00
2020/1256	EKSAE LOGICIEL ET FORMATION	2020	13 728,00		3	2021	4 576,00	4 576,00	9 152,00	4 576,00
2020/1266	BECHTLE LICENCE PERPETUELLE npos	2020	344,74		3	2021	114,91	114,91	229,82	114,92
2020/1267	ESI/LICENCE	2020	2 458,80		3	2021	819,60	819,60	1 639,20	819,60
2020/1268	ESI/LICENCE	2020	1 439,71		3	2021	479,90	479,90	959,80	479,91
2020/1278	MGDIS/LICENCE TCCFE ANNULE IMMO 2020/1163	2020	9 840,00		3	2021	3 280,00	3 280,00	6 560,00	3 280,00
			149 649,21	0,00			49 883,07	49 883,07	99 766,14	49 883,07
2021/1313	PC SOFT LOGICIEL WINDEV 25	2021	3 674,40		3	2022	0,00	1 224,80	1 224,80	2 449,60
2021/1319	EKSAE FC21020082 LICENCE ADUCT	2021	8 100,00		3	2022	0,00	2 700,00	2 700,00	5 400,00
2021/1322	ABC F42264 LICENCES RDS 2019	2021	1 090,26		3	2022	0,00	363,42	363,42	726,84
2021/1323	ABC 42263 WINDOWS SERVEUR LOG	2021	982,32		3	2022	0,00	327,44	327,44	654,88
2021/1327	EKSAE FC210110303 LOGICIEL RH	2021	49 092,00		3	2022	0,00	16 364,00	16 364,00	32 728,00
2021/1328	EKSAE FC210110303 LOGICIEL RH	2021	7 950,00		3	2022	0,00	2 650,00	2 650,00	5 300,00
2021/1330	DICT.FR /PACK OPTIMUM SOGELINK	2021	12 384,00		3	2022	0,00	4 128,00	4 128,00	8 256,00
2021/1332	MGDIS/LOGICIEL CONTROLE TCFE	2021	2 280,00		3	2022	0,00	760,00	760,00	1 520,00
2021/1333	ABC INFORMATIQUES/LICENCE WINDOWS SERVER	2021	3 868,56		3	2022	0,00	1 289,52	1 289,52	2 579,04
2021/1406	ABC INFORMATIQUE LICENCE VEEM	2021	1 140,72		3	2022	0,00	380,24	380,24	760,48
2021/1414	Eksae assistance sur logiciel paye	2021	1 356,00		3	2022	0,00	452,00	452,00	904,00
2021/1418	ABC INFORMATIQUE/ASSISTANCE MIGRATION	2021	2 960,26		3	2022	0,00	986,75	986,75	1 973,51
2021/1420	ORANGE BUSINESS/LOGICIEL TELEPHONIE	2021	5 300,22		3	2022	0,00	1 766,74	1 766,74	3 533,48
2021/1442	QBS SOFTWARE/LOGICIEL ADOBE	2021	1 425,60		3	2022	0,00	475,20	475,20	950,40
2021/1457	PC SOFT/MAJ WINDEV	2021	3 279,60		3	2022	0,00	1 093,20	1 093,20	2 186,40
			104 883,94				0,00	34 961,31	34 961,31	69 922,63
			0,00							
	Balance d'entrée au 01/01/N		646 198,14				449 293,25	92 736,72	542 029,97	122 226,54
	Sorties de matériel sur l'exercice N			0,00						
	acquisitions sur l'exercice N		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
	corrections /euros						0,02			
	Total au 31/12/N		646 198,14	0,00			449 293,27	92 736,72	542 029,97	122 226,54

ETAT DES IMMOBILISATIONS
IRVE-signalisation routiere-branchements ERDF
Chapitre 21-article 2158
2022

N= 2022

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année Acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie d'inventaire exercice	Durée de l'amt années	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28158)	valeur nette comptable
2016/813	SGA AUTOMATION/IRVE FC7020	2016	46 852,80							
2016/814	SGA AUTOMATION/IRVE FC7032	2016	46 852,80							
2016/815	SGA AUTOMATION/IRVE FC7050	2016	37 482,24							
2016/816	SGA AUTOMATION/BAGDES FC7060	2016	8 160,00							
2016/817	SGA AUTOMATION/IRVE FC7071	2016	46 852,80							
2016/822	SGA AUTOMATION/IRVE FC7091	2016	46 852,80							
2016/827	SGA AUTOMATION/IRVE FC7094	2016	46 852,80							
2016/829	SGA AUTOMATION/IRVE FC7099	2016	46 852,80							
2016/830	SGA AUTOMATION/IRVE FC7110	2016	46 852,80							
2016/834	SGA AUTOMATION/IRVE FC7113	2016	37 482,24							
2016/836	SGA AUTOMATION/IRVE FC7157	2016	46 852,80							
2016/837	SGA AUTOMATION/IRVE FC7158	2016	46 852,80							
2016/841	SGA AUTOMATION/IRVE FC7173	2016	9 370,56							
2016/842	SGA AUTOMATION/IRVE FC7172	2016	18 741,12							
2016/843	SGA AUTOMATION/IRVE FC7172	2016	8 411,52							
2016/844	SGA AUTOMATION/IRVE FC7204	2016	28 111,68							
2016/845	SGA AUTOMATION/IRVE FC7205	2016	18 741,12							
2016/848	SGA AUTOMATION/IRVE FC 7196	2016	37 482,24							
2016/849	SGA AUTOMATION/IRVE FC7196	2016	9 370,56							
2016/862	SGA AUTOMATION/IRVE FC7226	2016	8 411,52							
2016/863	SGA AUTOMATION IRVE FC 7226	2016	5 880,00							
2016/864	SGA AUTOMATION IRVE FC7230	2016	46 852,80							
2016/884	SGA AUTOMATION IRVE FC7248	2016	37 482,24							
2016-885	SGA AUTOMATION IRVE FC7239	2016	56 223,36							
20016-888	SGA AUTOMATION IRVE FC7254	2016	37 482,24							
2016-890	SGA AUTOMATION IRVE FC7262	2016	37 482,24							
2016-891	SGA AUTOMATION IRVE FC7268	2016	46 852,80							
2016/838	SIGNALISATION ROUTIERE F16/0392	2016	732,00							
2016/866-867	SIGNALISATION ROUTIERE F16/0904	2016	532,80							
2016/868-869-870	SIGNALISATION ROUTIERE F 16/0900	2016	3 389,57							
2016/871-872-873	SIGNALISATION ROUTIERE F 16/0901	2016	4 305,94							
2016/874-875	SIGNALISATION ROUTIERE F 16/0902	2016	516,00							
2016/876-877	SIGNALISATION ROUTIERE F 16/0904	2016	1 738,80							
2016/878-879	SIGNALISATION ROUTIERE F 16/0903	2016	1 032,00							
2016/880-881	SIGNALISATION ROUTIERE F 16/0899	2016	2 131,20							
2016/892	ENEDIS F615479691	2016	5 946,00							
2016/893	ENEDIS F615479695	2016	5 580,00							
2016/894	ENEDIS F615479686	2016	8 730,00							
2016/895	ENEDIS F615479697	2016	2 250,00							
	TOTAL AMORTI		948 579,99	0,00			948 579,99	0,00	948 579,99	0,00
2017/900	SGA AUTOMATION IRVE /3077/DM3	2017	46 852,80		5	2018	37 482,24	9 370,56	46 852,80	0,00
2017/902	SGA AUTOMATION IRVE/3778	2017	46 852,80		5	2018	37 482,24	9 370,56	46 852,80	0,00
2017/903	SGA AUTOMATION IRVE/3455	2017	18 741,12		5	2018	14 992,88	3 748,24	18 741,12	0,00
2017/904	SGA AUTOMATION IRVE/3778	2017	37 482,24		5	2018	29 985,80	7 496,44	37 482,24	0,00
2017/918	SGA AUTOMATION IRVE/738	2017	46 852,80		5	2018	37 482,24	9 370,56	46 852,80	0,00
2017/931	SGA/FC7367/CDE 2017/1331 DM1	2017	46 852,80		5	2018	37 482,24	9 370,56	46 852,80	0,00
2017/942	SGA/FC7405/CDE 2017/1331 DM2	2017	46 852,80		5	2018	37 482,24	9 370,56	46 852,80	0,00
2017/965	SGA/FC7466/CDE 2017002659	2017	18 741,12		5	2018	14 992,88	3 748,24	18 741,12	0,00
2017/966	SGA/FC7465/CDE 2017001331	2017	9 370,56		5	2018	7 496,44	1 874,12	9 370,56	0,00
	TOTAL SGA AUTOMATION BORNES 2017		318 599,04	0,00			254 879,20	63 719,84	318 599,04	0,00
2017/897	LSR/2992	2017	964,80		5	2018	771,84	192,96	964,80	0,00
2017/899	LSR/2992	2017	1 283,14		5	2018	1 026,52	256,62	1 283,14	0,00
2017/898	LSR/2992	2017	100,80		5	2018	80,64	20,16	100,80	0,00
2017/920	LSR/F17/0103-13 EMBLEMES	2017	268,80		5	2018	215,04	53,76	268,80	0,00
2017/921	LSR/F170103CDE 13 EMBLEMES	2017	3 135,60		5	2018	2 508,48	627,12	3 135,60	0,00
2017/922	LSR/F17-0103-POTELETS	2017	1 603,92		5	2018	1 283,12	320,80	1 603,92	0,00
2017/932	LSR/BORNES CDE 2016003782	2017	1 447,20		5	2018	1 157,76	289,44	1 447,20	0,00
2017/933	LSR/BORNES CDE 2016003782	2017	117,60		5	2018	94,08	23,52	117,60	0,00
2017/934	LSR/CDE 3779	2017	3 618,00		5	2018	2 894,40	723,60	3 618,00	0,00
2017/935	LSR/CDE 2016003779	2017	252,00		5	2018	201,60	50,40	252,00	0,00
2017/946	LSR/F170496/IRVE	2017	1 688,40		5	2018	1 350,72	337,68	1 688,40	0,00
2017/947	LSR/F170496/IRVE	2017	134,40		5	2018	107,52	26,88	134,40	0,00
2017/948	LSR/F170449/IRVE	2017	2 063,81		5	2018	1 651,04	412,77	2 063,81	0,00
2017/949	LSR/F170449/IRVE	2017	1 785,60		5	2018	1 428,48	357,12	1 785,60	0,00
2017/950	LSR/F170464/IRVE	2017	1 929,60		5	2018	1 543,68	385,92	1 929,60	0,00
2017/951	LSR/F170464/IRVE	2017	134,40		5	2018	107,52	26,88	134,40	0,00
2017/952	LSR/F170503/IRVE	2017	1 688,40		5	2018	1 350,72	337,68	1 688,40	0,00
2017/953	LSR/F170503/IRVE	2017	117,60		5	2018	94,08	23,52	117,60	0,00
2017/954	LSR/F170503/IRVE	2017	1 603,92		5	2018	1 283,12	320,80	1 603,92	0,00
	TOTAL LSR 2017		23 937,99	0,00			19 150,36	4 787,63	23 937,99	0,00
2017/906	ENEDIS/322615479884	2017	9 594,00		5	2018	7 675,20	1 918,80	9 594,00	0,00
2017/907	ENEDIS/322615479693	2017	5 850,00		5	2018	4 680,00	1 170,00	5 850,00	0,00
2017/908	ENEDIS/322615479694	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/909	ENEDIS/322615496997	2017	21 954,00		5	2018	17 563,20	4 390,80	21 954,00	0,00
2017/910	ENEDIS/322615497090	2017	3 984,00		5	2018	3 187,20	796,80	3 984,00	0,00
2017/911	ENEDIS/322615496779	2017	1 950,00		5	2018	1 560,00	390,00	1 950,00	0,00
2017/912	ENEDIS/322615479704	2017	5 340,00		5	2018	4 272,00	1 068,00	5 340,00	0,00
2017/916	ENEDIS/322615496793	2017	4 260,00		5	2018	3 408,00	852,00	4 260,00	0,00
2017/923	ENEDIS/322615500651	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/924	ENEDIS/322615479696	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/925	ENEDIS/0322615479699 BORNE	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/929	ENEDIS/F0322615501925/BORNES	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/930	ENEDIS/F0322615479701/BORNES	2017	1 950,00		5	2018	1 560,00	390,00	1 950,00	0,00
2017/939	ENEDIS/F615507099/IRVE	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/940	ENEDIS/F615507383/IRVE	2017	3 900,00		5	2018	2 712,00	678,00	3 390,00	0,00
2017/941	ENEDIS/F615479692/IRVE	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/943	ENEDIS/F615510841/IRVE	2017	4 675,20		5	2018	3 740,16	935,04	4 675,20	0,00
2017/960	ENEDIS/F615519905/IRVE	2017	4 332,00		5	2018	3 465,60	866,40	4 332,00	0,00
2017/961	ENEDIS/F615519923/IRVE	2017	7 800,00		5	2018	6 240,00	1 560,00	7 800,00	0,00
2017/963	ENEDIS/F615520805/IRVE	2017	5 850,00		5	2018	4 680,00	1 170,00	5 850,00	0,00
2017/964	ENEDIS/F322615524008/IRVE	2017	5 850,00		5	2018	4 680,00	1 170,00	5 850,00	0,00
2017/967	ENEDIS/F322615526359/IRVE	2017	5 850,00		5	2018	4 680,00	1 170,00	5 850,00	0,00

ETAT DES IMMOBILISATIONS
IRVE-signalisation routiere-branchements ERDF
Chapitre 21-article 2158
2022

N= 2022

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année Acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie d'inventaire exercice	Durée de l'amt années	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28158)	valeur nette comptable
2017/968	ENEDIS/F322615528645/IRVE	2017	1 950,00		5	2018	1 560,00	390,00	1 950,00	0,00
2017/969	ENEDIS/F322615526093/IRVE	2017	3 900,00		5	2018	3 120,00	780,00	3 900,00	0,00
2017/971	ENEDIS/F322615530445/IRVE	2017	16 836,00		5	2018	13 468,80	3 367,20	16 836,00	0,00
2017/972	ENEDIS/F322615530451/IRVE	2017	2 136,00		5	2018	1 708,80	427,20	2 136,00	0,00
2017/973	ENEDIS/F322615530446/IRVE	2017	22 806,00		5	2018	18 244,80	4 561,20	22 806,00	0,00
2017/974	ENEDIS/F322615530447/IRVE	2017	4 044,00		5	2018	3 235,20	808,80	4 044,00	0,00
2017/975	ENEDIS/F322615530444/IRVE	2017	4 062,00		5	2018	3 249,60	812,40	4 062,00	0,00
2017/977	ENEDIS/F322615531043/IRVE	2017	12 204,00		5	2018	9 763,20	2 440,80	12 204,00	0,00
	TOTAL ENEDIS 2017		187 867,20	0,00		0	150 293,76	37 573,44	187 867,20	0,00
2018/982-983	LSR/17-1263 CDE2017003199	2018	1 963,20		5	2019	1 177,92	392,64	1 570,56	392,64
2018/984-985	LSR/17-1264 CDE 2017002247	2018	3 870,00		5	2019	2 322,00	774,00	3 096,00	774,00
	TOTAL LSR 2018		5 833,20	0,00		0	3 499,92	1 166,64	4 666,56	1 166,64
2018/1010	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	9 180,00		5	2019	5 508,00	1 836,00	7 344,00	1 836,00
2018/1012	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	7 020,00		5	2019	4 212,00	1 404,00	5 616,00	1 404,00
2018/1014	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	2 916,00	972,00	3 888,00	972,00
2018/1016	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	3 888,00	1 296,00	5 184,00	1 296,00
2018/1020	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	3 888,00	1 296,00	5 184,00	1 296,00
2018/1021	SGA AUTOMATION/FFC7661	2018	9 370,56		5	2019	5 622,33	1 874,11	7 496,44	1 874,12
2018/1022	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	2 916,00	972,00	3 888,00	972,00
2018/1026	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	3 888,00	1 296,00	5 184,00	1 296,00
2018/1027	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	6 480,00		5	2019	3 888,00	1 296,00	5 184,00	1 296,00
2018/1031	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	2 916,00	972,00	3 888,00	972,00
2018/1033	SGA AUTOMATION/ TRAPPES	2018	4 860,00		5	2019	2 916,00	972,00	3 888,00	972,00
	TOTAL SGA AUTOMATION BORNES 2018		70 930,56	0,00			42 558,33	14 186,11	56 744,44	14 186,12
2018/986	ENEDIS/F322615534743	2018	1 950,00		5	2019	1 170,00	390,00	1 560,00	390,00
2018/987	ENEDIS/F322615535355	2018	10 998,00		5	2019	6 598,80	2 199,60	8 798,40	2 199,60
2018/989	ENEDIS/F322615538317	2018	16 346,40		5	2019	9 807,84	3 269,28	13 077,12	3 269,28
2018/990	ENEDIS/F322615538908	2018	6 060,00		5	2019	3 636,00	1 212,00	4 848,00	1 212,00
2018/994	ENEDIS/F322615540683	2018	8 052,00		5	2019	4 831,20	1 610,40	6 441,60	1 610,40
2018/998	ENEDIS/F322615546928	2018	4 068,00		5	2019	2 440,80	813,60	3 254,40	813,60
2018/999	ENEDIS/F322615546959	2018	1 950,00		5	2019	1 170,00	390,00	1 560,00	390,00
2018/1000	ENEDIS/F322615546960	2018	3 294,00		5	2019	1 976,40	658,80	2 635,20	658,80
2018/1001	ENEDIS/F322615547729	2018	7 992,00		5	2019	4 795,20	1 598,40	6 393,60	1 598,40
2018/1005	ENEDIS/F322615548595	2018	2 034,00		5	2019	1 220,40	406,80	1 627,20	406,80
2018/1008	ENEDIS/F322615553442	2018	1 950,00		5	2019	1 170,00	390,00	1 560,00	390,00
2018/1013	ENEDIS/F322615558563	2018	1 950,00		5	2019	1 170,00	390,00	1 560,00	390,00
2018/1025	ENEDIS/F322615571426	2018	4 102,46		5	2019	2 461,47	820,49	3 281,96	820,50
2018/1030	ENEDIS/F322615572947	2018	1 950,00		5	2019	1 170,00	390,00	1 560,00	390,00
	TOTAL ENEDIS 2018		72 696,86	0,00			43 618,11	14 539,37	58 157,48	14 539,38
2019/1037	ENEDIS/F322615579245	2019	2 142,00		5	2020	856,80	428,40	1 285,20	856,80
2019/1043	ENEDIS/F322615586756	2019	3 384,00		5	2020	1 353,60	676,80	2 030,40	1 353,60
2019/1048	ENEDIS/F322615591629	2019	1 950,00		5	2020	780,00	390,00	1 170,00	780,00
	TOTAL ENEDIS 2019		7 476,00	0,00			2 990,40	1 495,20	4 485,60	2 990,40
2019/1036	SGA AUTOMATION/TRAPPES	2019	5 400,00		5	2020	2 160,00	1 080,00	3 240,00	1 080,00
2019/1130	BORNE LES ANDELYS CDE 19/2846	2019	7 200,00		5	2020	2 880,00	1 440,00	4 320,00	1 440,00
	TOTAL SGA AUTOMATION BORNES 2019		12 600,00	0,00			5 040,00	2 520,00	7 560,00	2 520,00
2020/1176	SGA/BORNE LES ANDELYS	2020	7 200,00		5	2021	1 440,00	720,00	2 160,00	720,00
2020/1212	LSR/ SIGNALETIQUE ANDELYS	2020	253,20		5	2021	50,64	25,32	278,52	25,32
	TOUS INTERVENANTS-2020		7 453,20	0,00			1 490,64	745,32	2 913,84	745,32
2021/1388	SGA MOBILITY/IRVE ZELT	2021	7 200,00		5	2022	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00
2021/1440	SGA MOBILITY/IRVE VERNON	2021	7 200,00		5	2022	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00
	TOUS INTERVENANTS-2021		14 400,00	0,00			0,00	0,00	14 400,00	14 400,00
	Balance d'entrée au 01/01/N		1 670 374,04				1 472 100,71	144 358,87	1 616 459,58	53 914,46
	Sorties de matériel sur l'exercice N									
	acquisitions -amortissements sur l'exercice N								0,00	
	corrections /euros						-0,06		0,00	
	Total au 31/12/N		1 670 374,04	0,00			1 472 100,65	144 358,87	1 616 459,58	53 914,46
TOTAL BORNES	2016-2020									
TOTAL LSR	2016-2020									
TOTAL ENEDIS	2016-2020									
	TOTAL GENERAL		1 670 374,04	0,00			1 472 100,65	144 358,87	1 616 459,58	53 914,46

811201,75
660 898,90

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Stations hydrogène
Chapitre 21-article 2158
2022

N= 2022
Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année Acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie d'inventaire exercice	Durée de l'amt années	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28158)	valeur nette comptable
2019/1039	TOPO ETUDES-CASE	2019	778,20		5	2020	311,28	155,64	466,92	311,28
2019/1040	TOPO ETUDES-DOUAINS	2019	816,00		5	2020	326,40	163,20	489,60	326,40
2019/1041	TOPO ETUDES-EVREUX	2019	1 194,00		5	2020	477,60	238,80	716,40	477,60
2019/1044	ATAWEY	2019	55 971,54		5	2020	22 388,62	11 194,31	33 582,93	22 388,61
2019/1047	GECOS	2019	5 166,00		5	2020	2 066,40	1 033,20	3 099,60	2 066,40
2019/1056	GECOS	2019	2 214,00		5	2020	885,60	442,80	1 328,40	885,60
2019/1061	ATAWEY	2019	279 857,70		5	2020	111 943,08	55 971,54	167 914,62	111 943,08
2019/1062	TOPO ETUDES	2019	438,00		5	2020	175,20	87,60	262,80	175,20
2019/1063	TOPO ETUDES	2019	1 002,20		5	2020	400,88	200,44	601,32	400,88
2019/1064	TOPO ETUDES	2019	438,00		5	2020	175,20	87,60	262,80	175,20
2019/1065	TOPO ETUDES	2019	762,05		5	2020	304,82	152,41	457,23	304,82
2019/1066	GECOS	2019	4 920,00		5	2020	1 968,00	984,00	2 952,00	1 968,00
2019/1068	MCPHY IMPLANTATION	2019	20 880,00		5	2020	8 352,00	4 176,00	12 528,00	8 352,00
2019/1069	MCPHY IMPLANTATION	2019	1 368,00		5	2020	547,20	273,60	820,80	547,20
2019/1070	MCPHY IMPLANTATION	2019	205 128,00		5	2020	82 051,20	41 025,60	123 076,80	82 051,20
2019/1071	MCPHY IMPLANTATION	2019	94 740,00		5	2020	37 896,00	18 948,00	56 844,00	37 896,00
2019/1072	ATAWEY	2019	391 800,78		5	2020	156 720,32	78 360,16	235 080,48	156 720,30
2019/1075	GECOS	2019	3 600,00		5	2020	1 440,00	720,00	2 160,00	1 440,00
2019/1088	GECOS	2019	3 480,00		5	2020	1 392,00	696,00	2 088,00	1 392,00
2019/1089	GECOS	2019	3 600,00		5	2020	1 440,00	720,00	2 160,00	1 440,00
2019/1098	MCPHY IMPLANTATION	2019	132 636,00		5	2020	53 054,40	26 527,20	79 581,60	53 054,40
2019/1110	GECOS	2019	1 230,00		5	2020	492,00	246,00	738,00	492,00
2019/1119	ATAWEY	2019	36 000,00		5	2020	14 400,00	7 200,00	21 600,00	14 400,00
2019/1120	AVENEL	2019	7 200,00		5	2020	2 880,00	1 440,00	4 320,00	2 880,00
2019/1121	AVENEL	2019	7 200,00		5	2020	2 880,00	1 440,00	4 320,00	2 880,00
2019/1128	ATAWEY	2019	391 800,78		5	2020	156 720,32	78 360,16	235 080,48	156 720,30
2019/1129	COLAS	2019	58 456,92		5	2020	23 382,76	11 691,38	35 074,14	23 382,78
2019/1131	MC PHY	2019	151 584,00		5	2020	60 633,60	30 316,80	90 950,40	60 633,80
	TOTAL BORNES hydrogène 2019		1 864 262,17	0,00			745 704,88	372 852,44	1 118 557,32	745 704,85
2019/1090	raccordement DB2222933611	2019	1 293,12		5	2 020	517,24	258,62	775,86	517,26
2019/1113	raccordement DB22048582	2019	1 930,32		5	2 020	772,12	386,06	1 158,18	772,14
	TOTAL ENEDIS branchements 2019		3 223,44	0,00			1 289,36	644,68	1 934,04	1 289,40
2020/1133	MC PHY 19FV0117 DOUAINS HYDOR	2020	2 280,00		5	2021	456,00	456,00	912,00	1 368,00
2020/1134	MC PHY SITE DOUAINS	2020	8 328,00		5	2021	1 665,60	1 665,60	3 331,20	4 996,80
2020/1136	GECOS FC19118566 HYDRO	2020	1 230,00		5	2021	246,00	246,00	492,00	738,00
2020/1137	GECOS TERRAIN CASE	2020	3 480,00		5	2021	696,00	696,00	1 392,00	2 088,00
2020/1138	AVENEL SITE CASE	2020	16 800,00		5	2021	3 360,00	3 360,00	6 720,00	10 080,00
2020/1139	AVENEL SITE EVREUX	2020	16 800,00		5	2021	3 360,00	3 360,00	6 720,00	10 080,00
2020/1140	AVENEL CDE2019001856	2020	9 600,00		5	2021	1 920,00	1 920,00	3 840,00	5 760,00
2020/1145	LCG CONCEPTS SIGNALETIQUE HYDR	2020	1 482,00		5	2021	296,40	296,40	592,80	889,20
2020/1146	SECURELECT INSP/STATION HYD	2020	1 020,00		5	2021	204,00	204,00	408,00	612,00
2020/1147	EVX DUPLI SERV SIGNALISATI HYD	2020	2 467,20		5	2021	493,44	493,44	986,88	1 480,32
2020/1149	APAVE STATION DOUAINS	2020	840,00		5	2021	168,00	168,00	336,00	504,00
2020/1161	EPN RACCORDEMENT ST.HYD	2020	3 957,39		5	2021	791,48	791,48	1 582,96	2 374,43
2020/1214	AVENEL SITE LOUVIERS	2020	31 500,74		5	2021	6 300,15	6 300,15	12 600,30	18 900,44
2020/1215	AVENEL SITE EVREUX	2020	4 480,90		5	2021	896,18	896,18	1 792,36	2 688,54
2020/1227	GECOS NOUVEAU SITE CASE	2020	2 460,00		5	2021	492,00	492,00	984,00	1 476,00
2020/1229	BOUYGUES/LANCE INCENDIE	2020	6 322,80		5	2021	1 264,56	1 264,56	2 529,12	3 793,68
2020/1257	ENEDIS /STATION VAL DE REUIL	2020	651,24		5	2021	130,25	130,25	260,50	390,74
2020/1261	GECOS DOSSIER ADM.	2020	1 740,00		5	2021	348,00	348,00	696,00	1 044,00
	TOTAL BORNES hydrogène 2020		115 440,27	0,00			23 088,06	23 088,06	46 176,12	69 264,15
2021/1316	GECOS/STATION VAL DE REUIL	2021	1 740,00		5	2022	0,00	348,00	348,00	1 392,00
2021/1331	ENEDIS BCHMT STATION VAL DE REUIL	2021	651,24		5	2022	0,00	130,25	130,25	520,99
2021/1389	McPHY IMPLANTATION CASE	2021	151 584,00		5	2022	0,00	30 316,80	30 316,80	121 267,20
2021/1403	EDS ET IND visuel station Val de Reuil	2021	2 467,20		5	2022	0,00	493,44	493,44	1 973,76
2021/1404	GNVERT ASSISTANCE CONCEPTION	2021	51 304,80		5	2022	0,00	10 260,96	10 260,96	41 043,84
2021/1405	FILLNDRIVE SSTGNVERT	2021	9 900,00		5	2022	0,00	1 980,00	1 980,00	7 920,00
2021/1407	ATAWEY-SITE EPN EQUIPEMENT	2021	12 240,00		5	2022	0,00	2 448,00	2 448,00	9 792,00
2021/1436	COLAS/STAT DOUAINS	2021	3 600,00		5	2022	0,00	720,00	720,00	2 880,00
2021/1437	APAVE/CONTRÔLE STAT DOUAINS/EPN	2021	676,80		5	2022	0,00	135,36	135,36	541,44
2021/1438	APAVE/CONTRÔLE STAT DOUAINS/EPN	2021	1 579,20		5	2022	0,00	315,84	315,84	1 263,36
	TOTAL BORNES hydrogène 2021		235 743,24	0,00			0,00	47 148,65	47 148,65	188 594,59
	Balance d'entrée au 01/01/N		2 218 669,12				770 082,30	443 733,83	1 213 816,13	1 004 852,99
	Sorties de matériel sur l'exercice N		0,00							
	acquisitions -amortissements sur l'exercice N			0,00			0,00		0,00	0,00
	corrections /euros						0,00		0,00	
	Total au 31/12/N		2 218 669,12	0,00			770 082,30	443 733,83	1 213 816,13	1 004 852,99
TOTAL BORNES HYD	2019		1 864 262,17	0,00			745 704,88	372 852,44	1 118 557,32	745 704,85
TOTAL ENEDIS	2019		3 223,44	0,00			1 289,36	644,68	1 934,04	1 289,40
TOTAL BORNES HYD	2020		115 440,27	0,00			23 088,06	23 088,06	46 176,12	69 264,15
TOTAL BORNES HYD	2021		235 743,24				0,00	47 148,65	47 148,65	188 594,59
	TOTAL GENERAL		2 218 669,12	0,00			770 082,30	443 733,83	1 213 816,13	1 004 852,99

TOTAUX IRVE-STATIONS HYDROGENES	NATURE	EXERCICE	2158				Cumuls amortissements antérieurs (BE)	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28158)	valeur nette comptable
	IRVE	2022	1 670 374,04	0,00	0,00	0,00	1 472 100,65	144 358,87	1 616 459,58	53 914,46
	STATIONS HYDROGENE	2022	2 218 669,12	0,00	0,00	0,00	770 082,30	443 733,83	1 213 816,13	1 004 852,99
	ecart /arrondi						-0,06		-0,09	
			3 889 043,16	0,00	0,00	0,00	2 242 182,89	588 092,70	2 830 275,62	1 058 767,45

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Véhicules
Chapitre 21-article 2182
2022

N=	2022
----	------

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

Edition du
23/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	Cessions	sortie inventaire Exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2013/740	CLIO DA-304-DP	2013	11 252,52							
2015/799	CLIO DR-290-MB	2015	13 386,04							
2015/800	CLIO DR-444-MB	2015	13 386,04							
2015/804	KANGOO DX-504-DM	2015	14 754,50							
2016/831	UGAP/CLIO EB-717-QS	2016	13 353,13							
2016/832	UGAP/CLIO EB-866-QS	2016	13 353,13							
2016/835	UGAP/PEUGEOT EB-439-ZZ	2016	21 210,97							
2016/865	UGAP/PEUGEOT EF-332-FA	2016	21 268,42							
	TOTAL AMORTI		121 964,75	0,00	0,00		121 964,75	0,00	0,00	0,00
2017/919	MSA RENAULT/CLIO EK-028-XG	2017	14 166,16		5	2018	11 332,92	2 833,24	14 166,16	0,00
2017/959	MSA RENAULT ZOE EQ-908-FE	2017	17 021,26		5	2018	13 617,00	3 404,26	17 021,26	0,00
2017/962	UGAP/RENAULT CLIO EQ-704-GZ	2017	14 146,56		5	2018	11 317,24	2 829,32	14 146,56	0,00
			45 333,98				36 267,16	9 066,82	45 333,98	0,00
2018/1007	UGAP/RENAULT CLIO EW-528-RY	2018	13 748,54		5	2019	8 249,13	2 749,71	10 998,84	2 749,70
			13 748,54				8 249,13	2 749,71	10 998,84	2 749,70
2019/1045	UGAP/RENAULT/CLIO FF360 BT	2019	13 654,35		5	2020	5 461,74	2 730,87	8 192,61	5 461,74
2019/1046	UGAP/RENAULT/CLIO FF302 BT	2019	13 654,34		5	2020	5 461,74	2 730,87	8 192,61	5 461,73
2019/1078	UGAP/RENAULT/CLIO FJ-042-MA	2019	13 934,24		5	2020	5 573,70	2 786,85	8 360,55	5 573,69
2019/1097	UGAP/RENAULT/CLIO FJ-389-KW	2019	13 934,24		5	2020	5 573,70	2 786,85	8 360,55	5 573,69
2019/1115	UGAP/RENAULT ZOE FK-708-QL	2019	17 626,06		5	2020	7 050,42	3 525,21	10 575,62	7 050,44
			72 803,23				29 121,30	14 560,65	43 681,94	29 121,29
2020/1142	UGAP/RENAULT FP-466-DH	2020	14 024,18		5	2021	2 804,84	2 804,84	5 609,67	8 414,51
2020/1143	UGAP/RENAULT FP-493-DH	2020	14 024,18		5	2021	2 804,84	2 804,84	5 609,67	8 414,51
2020/1144	UGAP/RENAULTFP-389-DH	2020	14 024,18		5	2021	2 804,84	2 804,84	5 609,67	8 414,51
			42 072,54				8 414,52	8 414,52	16 829,01	25 243,53
2021/1329	GUEUDET CLIO FX-996-JV	2021	16 635,76		5	2022	0,00	3 327,15	3 327,14	13 308,62
2021/1379	UGAP/ZOE FY-859-BY	2021	24 313,74		5	2022	0,00	4 862,75	4 862,74	19 451,00
2021/1387	UGAP/ZOE FY-401-HY	2021	24 313,74		5	2022	0,00	4 862,75	4 862,74	19 451,00
2021/1432	RENAULT KANGOO E-TECH	2021	53 742,76		5	2022	0,00	10 748,55	10 748,54	42 994,22
			119 006,00				0,00	23 801,20	23 801,16	95 204,84
	Balance d'entrée au 01/01/N		414 929,04				204 016,86	58 592,90	140 644,93	152 319,36
	Sorties de matériel sur l'exercice N									
	Acquisitions sur l'exercice N								0,00	0,00
	Corrections sur l'exercice/euros									
	Total au 31/12/N		414 929,04	0,00			204 016,86	58 592,90	140 644,93	152 319,36

ETAT DES IMMOBILISATIONS
informatique -matériels
Chapitre 21-article 2183
2022

N= Exercice
2022
Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2008/550	ETIQUETEUSE MEP	2008	6 219,19						
2008/570	LASER EQUIPEMENT/ODOMETRES	2008	453,28						
2009/577	APPAREILS PHOTO TECHNIQUES	2009	594,00						
2010/618	TELEMETRE LASER EOPT	2010	537,00						
2012/696	LASER EQUIPEMENT/ODOMETRES	2012	528,33						
2012/713	LASER EQUIPEMENT/ODOMETRES	2012	176,11						
2013/728	PROTEC/CENTRALE ALARME	2013	3 879,76						
2014/745	SETIN ODOMETRE	2014	211,20						
2014/747	TENSIOMETRE MEGGER	2014	1 788,00						
2014/761	REX ROTARY/SCANNER	2014	1 616,16						
2014/776	D3E ECTRONIC/RADIODETECTION MATERIEL SIG	2014	7 939,20						
2014/780	TOPOCENTER/ODOMETRE	2014	189,60						
2014/782	DELL/PC OPTIPLEX COMPLET	2014	867,54						
2014/783	DELL/PC OPTIPLEX COMPLET	2014	737,94						
2014/784	DELL/PC OPTIPLEX COMPLET	2014	583,14						
2015/786	MURALGAZ/CHAUFFE EAU ELECTRIQUE	2015	801,20						
2015/795	MISCO/SERVEUR PROLIANTDL180	2015	2 422,80						
2015/796	MISCO/ARMOIRE SERVEUR-F93094161	2015	1 137,60						
2015/797	MISCO/RAIL ARMOIRE	2015	281,58						
2015/798	MISCO/SWITCH NETGEAR	2015	648,88						
2015/801	MISCO/DISQUES DURS-F93094161	2015	2 931,18						
2015/803	MISCO/ECRANS/F93303268	2015	2 515,75						
2015/806	MISCO/IMPRIMANTE HP M252	2015	242,40						
2015/807	DELL SA/SERVEUR POWEREDGE R530	2015	7 802,68						
2015/809	COUSSENS BUREAU/DESTRUCTEUR REX	2015	305,64						
2016/820	DELL/PC COMPLETS	2016	10 578,04						
2016/821	PNJ SKILL /DISQUES DURS	2016	362,50						
2016/823	SETICO/COFFRE FORT	2016	206,11						
2016/828	ELEC EURO/RUBAN GEOREFER	2016	403,61						
2016/833	DARTY GRD OUEST APP PHOTOS	2016	414,89						
2016/839	LGC CONCEPT/STAND PARAPLUIE	2016	2 142,00						
2016/856	MISCO DISQUES DURS	2016	759,02						
2016/857	MISCO DISQUES DURS	2016	242,21						
2016/882	MISCO PROJECTEUR	2016	2 135,71						
2017/937	MISCO/F0094147002 MATERIEL INF	2017	22 841,81						
2017/938	MISCO/F0094144941 REPARTITEUR	2017	521,45						
2017/958	ORANGE/PORTABLES ET TABLETTES	2017	6 174,84						
2018/1002	MISCO/F94624219-EXT DE PORTEE WIFI	2018	255,58						
2018/1003	MISCO/F94634372-EXT DE PORTEE WIFI	2018	383,36						
2018/1015	MISCO/DELL INSPIRON 5770	2018	829,99						
2018/1018	MISCO/IMPRIMANTE LASER JET	2018	226,80						
2018/1019	MGME/MICRO FA 36596	2018	899,00						
2018/1024	ORANGE/F60154854-TABLETTE	2018	311,76						
2018/1032	MISCO/F95012890 DISQUES DURS/SOURIS OPT	2018	1 204,22						
	TOTAL AMORTI		96 303,06	0,00	0,00	96 303,06	0,00	96 303,06	0,00
2017/913	LE PONT EQUIPEMENT/ODOMETRES	2017	763,20	5	2018	610,56	152,64	763,20	0,00
2017/927	CNR/MOTEUR VMC	2017	708,00	5	2018	566,40	141,60	708,00	0,00
			1 471,20			1 176,96	294,24	1 471,20	0,00
2018/997	REFRIGERATEUR SAMSUNG	2018	500,00	5	2019	300,00	100,00	400,00	100,00
			500,00			300,00	100,00	400,00	100,00
2019/1042	MISCO/ECRANS LED	2019	662,52	3	2020	441,68	220,84	662,52	0,00
2019/1049	MISCO/BAIE RESEAU	2019	739,20	5	2020	295,68	147,84	443,52	295,68
2019/1067	INMAC STORE/F95370723	2019	1 042,02	3	2020	694,68	347,34	1 042,02	0,00
2019/1073	INMAC STORE/F95415819	2019	1 120,82	3	2020	747,22	373,60	1 120,82	0,00
2019/1074	INMAC STORE/F95417945	2019	660,14	3	2020	440,10	220,04	660,14	0,00
2019/1087	SYNEL INDUSTRIE/BADGEUSES	2019	800,00	5	2020	320,00	160,00	480,00	320,00
2019/1093	ORANGE/TERMINAUX TELEPHONIQUES	2019	22 356,25	5	2020	8 942,50	4 471,25	13 413,75	8 942,50
2019/1095	INMAC/WSTORE/2 ECRANS	2019	261,65	3	2020	174,44	87,21	261,65	0,00
2019/1096	DELL/2 PC COMPLETS	2019	6 036,46	3	2020	4 024,30	2 012,16	6 036,46	0,00
2019/1117	LEPONT/TOPOMETRES	2019	572,40	5	2020	228,96	114,48	343,44	228,96
			34 251,46			16 309,56	8 154,76	24 464,32	9 787,14
2020/1166	INMAC WSTORE/DELL OPTIPLEX-ECRANS	2020	1 003,20	3	2021	334,40	334,40	668,80	334,40
2020/1173	INMAC WSTORE/CLE USB DATASCAN	2020	421,74	3	2021	140,58	140,58	281,16	140,58
2020/1174	INMAC WSTORE/CLE USB DATASCAN	2020	150,18	3	2021	50,06	50,06	100,12	50,06
2020/1175	INMAC WSTORE/1 PC LENOVO	2020	2 484,00	3	2021	828,00	828,00	1 656,00	828,00
2020/1213	INMAC WSTORE/ECRANS LED	2020	673,20	3	2021	224,40	224,40	448,80	224,40
2020/1240	CYBERTECH F3173416/ECRANS PC	2020	6 799,28	3	2021	2 266,43	2 266,43	4 532,86	2 266,42
2020/1241	CYBERTECH F3175884/ECRANS PC	2020	12 999,84	3	2021	4 333,28	4 333,28	8 666,56	4 333,28
2020/1242	DELL/PORTABLE 7740 (ex2020/1179)	2020	2 874,10	3	2021	958,03	958,03	1 916,06	958,04
2020/1252	ABC INFORMATIQUE/SWITCH	2020	780,00	3	2021	260,00	260,00	520,00	260,00
2020/1258	CYBERTECH/PORTABLE ACER	2020	2 370,00	3	2021	790,00	790,00	1 580,00	790,00
2020/1259	CYBERTECH/SOURIS PC	2020	189,60	3	2021	63,20	63,20	126,40	63,20
2020/1260	CYBERTECH/CLAVIERS	2020	504,00	3	2021	168,00	168,00	336,00	168,00
			31 249,14			10 416,38	10 416,38	20 832,76	10 416,38
2021/1275	INMAC WSTORE F095839408	2021	1 003,20	3	2022	0,00	334,40	334,40	668,80
2021/1276	CYBERTECH/F3213894	2021	819,94	3	2022	0,00	273,31	273,31	546,63
2021/1277	CYBERTECH/F3232170	2021	5 704,32	3	2022	0,00	1 901,44	1 901,44	3 802,88
2021/1279	CYBERTECH/SERVEUR+DISQUE DUR	2021	504,00	3	2022	0,00	168,00	168,00	336,00
2021/1280	CYBERTECH/PORTABLES ET EQUIPEMENTS	2021	16 178,52	3	2022	0,00	5 392,84	5 392,84	10 785,68
2021/1324	ABC/SWITCH 48P	2021	955,15	3	2022	0,00	318,38	318,38	636,77
2021/1325	ABC/MATERIEL INFORMATIQUE	2021	3 053,10	3	2022	0,00	1 017,70	1 017,70	2 035,40
2021/1367	GPE LDLC/VIDEO PROJECTEUR	2021	3 159,43	3	2022	0,00	1 053,14	1 053,14	2 106,29
2021/1320	ABC/BORNES ACCES WIFI	2021	785,27	5	2022	0,00	157,05	157,05	628,22
2021/1321	ABC/ARMOIRE HPE 32GO	2021	3 223,58	5	2022	0,00	644,72	644,72	2 578,86
2021/1326	LE PONT EQUIPEMENT/TOPOMETRES	2021	680,40	5	2022	0,00	136,08	136,08	544,32
2021/1369	SMITI France/TRACEUR DESIGNJET	2021	2 388,00	5	2022	0,00	477,60	477,60	1 910,40
2021/1390	ABC INFORMATIQUE/DISQUE DUR HPE	2021	1 510,02	3	2022	0,00	503,34	503,34	1 006,68

ETAT DES IMMOBILISATIONS
informatique -matériels
Chapitre 21-article 2183
2022

N= Exercice
2022

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement	valeur nette comptable
2021/1408	ABC INFORMATIQUE/SWITCH 44PORTS	2021	829,44	3	2022	0,00	276,48	276,48	552,96
2021/1409	ABC INFORMATIQUE SERVEUR	2021	7 012,52	3	2022	0,00	2 337,51	2 337,51	4 675,01
2021/1410	ABC INFORMATIQUE/PORTS SERVEUR	2021	1 307,76	3	2022	0,00	435,92	435,92	871,84
2021/1411	CYBERTECH/STATION ACCEUIL UNIVERSELLE	2021	107,99	3	2022	0,00	36,00	36,00	71,99
2021/1416	ABC INFORMATIQUE/SWITCH 48 PORTS	2021	1 106,70	3	2022	0,00	368,90	368,90	737,80
2021/1417	ABC INFORMATIQUE/BORNES WIFI	2021	1 134,76	3	2022	0,00	378,25	378,25	756,51
2021/1421	INMAC WSTORE/PC ECRAN ASUS	2021	2 891,38	3	2022	0,00	963,79	963,79	1 927,59
2021/1422	CYBERTECH/PC ECRAN	2021	1 218,00	3	2022	0,00	406,00	406,00	812,00
2021/1439	LEPONT EQUIPEMENT /TOPOMETRES	2021	467,88	5	2022	0,00	93,58	93,58	374,30
2021/1441	TOSHIBA/PARC PHOTOCOPIEUR	2021	20 820,00	3	2022	0,00	6 940,00	6 940,00	13 880,00
2021/1454	SPEECHI/ECRAN SUPPORT INFORMATIQUES	2021	1 713,60	3	2022	0,00	571,20	571,20	1 142,40
2021/1455	INMAC STORE/SCANNETTE	2021	1 093,68	3	2022	0,00	364,56	364,56	729,12
2021/1456	INMAC STORE /APC SCANNETTE	2021	630,02	3	2022	0,00	210,01	210,01	420,01
			80 298,66			0,00	25 760,20	25 760,20	54 538,46
	Balance d'entrée au 01/01/N		244 073,52			124 505,96	44 725,58	169 231,54	74 841,98
	Sorties de matériel sur l'exercice N								
	Acquisitions sur l'exercice N								
	Corrections sur l'exercice/euros					0,00		0,00	
	Total au 31/12/N		244 073,52			124 505,96	44 725,58	169 231,54	74 841,98

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Mobilier
Chapitre 21-article 2184
2022

N= Exercice
2022

Edition du
23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28184)	valeur nette comptable
1978/ 89	rayonnage	1978	525,89						
1983/100	rayonnages	1983	842,00						
1983/121	bureau palissandre	1983	3 468,01						
1983/122	1 fauteuil	1983	2 325,69						
1984/130	1 armoire ignifuge	1984	1 567,58						
1986/137	1 armoire 95.*120	1986	433,39						
1989/155	1 armoire 10 clapets	1989	613,29						
1989/156	1 armoire clapets	1989	618,35						
1993/162	1 meuble clapets	1993	1 129,67						
1994/167	1 armoire rideau	1994	826,82						
1995/170	1 armoire 2 portes	1995	304,29						
1995/171	1 coffre securit	1995	745,46						
1995/172	1 armoire clapets	1995	122,04						
1998/174	armoire rideau	1998	310,71						
1998/177	1 armoire rideau	1998	365,87						
1999/178	HARDYS SAISSINET/1armoire rideau	1999	365,87						
1999/180	OMB LE HAVRE/1 armoire rideau	1999	365,87						
1999/182	DEVIANE DUQUESNOY/3 isoairs	1999	1 191,37						
2000/183	COUSSENS BUREAU/2 armoires rideaux	2000	835,98						
2001/184	UGAP/Fauteuils cuirs direction	2001	227,15						
2001/185	UGAP/Fauteuils cuirs direction	2001	477,17						
2001/186	COUSSENS BUREAU/Bureau Direction	2001	1 078,66						
2002 /03	COUSSENS BUREAU/bureau sup 2002/03	2002	221,62						
2002/ 02	COUSSENS BUREAU/8 tables 2002/02	2002	774,91						
2004/311	COUSSENS BUREAU/tables et chaises déjeuner	2004	1 564,37						
2004/315	UGAP/chaises noires alu	2004	2 807,72						
2004/326	SANSEN/BUREAUX	2004	8 004,30						
2004/350	COUSSENS BUREAU/etageres aménagement placard	2004	775,01						
2004/358	COUSSENS BUREAU/etageres aménagement placard	2004	897,48						
2005/381	SANSEN/BUREAUX	2005	2 361,35						
2005/382	FIDUCIAL/armoire rideau	2005	807,30						
2005/384	FIDUCIAL/armoires clapets	2005	621,92						
2006/409	SAMAS/BUREAU	2006	571,79						
2007/421	UGAP/fauteuil noir	2007	185,00						
2007/477	FIDUCIAL/chariots et diable	2007	503,83						
2007/481	COUSSENS BUREAU/CHAISES	2007	1 422,64						
2007/482	SAMAS/BUREAUX-ARMOIRES	2007	3 993,25						
2007/510	UGAP/ARMOIRES	2007	336,51						
2007/515	UGAP/SALLE DE REUNION	2007	391,62						
2007/531	ugap/ element archivage	2007	3 087,69						
2007/532	ugap/pieds salle reunion	2007	396,47						
2007/533	ugap/presentoir mobile accueil	2007	184,45						
2009/579-580	SAMAS/BUREAU-ARMOIRE-CHAISE	2009	1 139,30						
2010/616	MAJENCIA/ BUREAU	2010	709,61						
2010/619	FIDUCIAL /FAUTEUIL	2010	148,84						
2010/628	FIDUCIAL/RAYONNAGES	2010	2 272,68						
2010/631	FIDUCIAL/ARMOIRE RIDEAU	2010	537,31						
2010/632	FIDUCIAL/ARMOIRE	2010	219,78						
2011/641	COUSSENS/RAYONNAGES	2011	529,59						
2011/645	COUSSENS ARMOIRE	2011	184,18						
2011/666	QUALIDESK/ FAUTEUIL	2011	946,04						
2011/670	FIDUCIAL/RAYONNAGE	2011	260,01						
2011/692	COUSSENS/RANGEMT 24 CASES	2011	181,91						
2011/693	COUSSENS /SIEGE DACTYLO	2011	113,62						
2011/694	COUSSENS/MEUBLE CLAPET	2011	356,41						
2011/695	QUALIDESK/LAMPE	2011	238,60						
2011/700	FIDUCIAL/RAYONNAGES	2011	401,38						
2012/690	COUSSENS BUREAU/TABLETTES ARMOIRES	2012	46,64						
2012/726	BRICOMAN/CUISINE	2012	72,90						
2014/310	UGAP/chaises noires SALLE DE REUNION	2004	3 314,88						
	TOTAL AMORTI		60 324,04			60 323,90	0,00	60 323,90	0,00
2012/674	MAJENCIA/BUREAU SERENIS	2012	948,74	10	2013	853,83	94,91	948,74	0,00
2012/686	COUSSENS/FAUTEUIL ERGO	2012	227,24	10	2013	204,48	22,76	227,24	0,00
2012/687	COUSSENS/ARMOIRE HAUTE	2012	381,52	10	2013	343,35	38,17	381,52	0,00
2012/688	COUSSENS/3 FAUTEUILS ERGO	2012	659,00	10	2013	593,10	65,90	659,00	0,00
2012/689	COUSSENS/LAMPE DELTA	2012	699,66	10	2013	629,73	69,93	699,66	0,00
2012/691	MAJENCIA/CAISSON	2012	185,03	10	2013	166,50	18,53	185,03	0,00
2012/704	COUSSENS F 42709	2012	2 954,12	10	2013	2 658,69	295,43	2 954,12	0,00
2012/709	AMENAGEMENT PLACARD DIRECTION	2012	255,94	10	2013	230,31	25,63	255,94	0,00
2012/712	MAJENCIA/BUREAU SERENIS	2012	978,35	10	2013	880,56	97,79	978,35	0,00
2012/727	BRICOMAN/CUISINE	2012	1 310,26	10	2013	1 179,27	130,99	1 310,26	0,00
2013/722	MAJENCIA/BUREAU SERENIS-CHAISES REF 6901	2013	965,90	10	2014	772,72	96,59	869,31	96,59
2013/737	COUSSENS FAUTEUIL ERGO	2013	227,24	10	2014	181,76	22,72	204,48	22,76
2013/739	COUSSENS /MEUBLES A CLAPETS	2013	473,62	10	2014	378,88	47,36	426,24	47,38
2014/762	MAJENCIA/CHAISES NOIRES REF 6901	2014	223,84	10	2015	156,66	22,38	179,04	44,80
2014/777	COUSSENS/ARMOIRE HAUTE	2014	460,80	10	2015	322,56	46,08	368,64	92,16
2015/787	MAJENCIA/CHAISES NOIRES REF 6901	2015	387,24	10	2016	232,32	38,72	271,04	116,20
2016/811	COUSSENS BUREAU/FAUTEUIL	2016	499,80	10	2017	249,90	49,98	299,88	199,92
2016/824	MAJENCIA/BUREAU	2016	560,67	10	2017	280,35	56,07	336,42	224,25
2016/825	MAJENCIA/CHAISES	2016	500,41	10	2017	250,20	50,04	300,24	200,17
2016/861	MAJENCIA/TABLE REUNION	2016	18 849,32	10	2017	9 424,65	1 884,93	11 309,58	7 539,74
2016/889	MAJENCIA/2 TABLES	2016	2 646,72	10	2017	1 323,35	264,67	1 588,02	1 058,70
			99 705,81			21 313,17	3 439,58	24 752,75	9 642,67
2017/926	MAJENCIA/MEUBLE 10CASES	2017	269,75	10	2018	107,92	26,98	134,90	134,85
2017/928	EDS/2 FAUTEUILS SQUARE	2017	204,00	10	2018	81,60	20,40	102,00	102,00
2017/944	EDS/F45084/FAUTEUILS	2017	411,60	10	2018	164,64	41,16	205,80	205,80
			885,35			354,16	88,54	442,70	442,65
2018/980	MAJENCIA/CHAISES SALLE REUNION	2018	544,61	10	2019	163,38	54,46	217,84	326,77
			544,61			163,38	54,46	217,84	326,77
2019/1059	EVREUX DUPLI SERV/CHAISES	2019	576,00	10	2020	115,20	57,60	172,80	403,20
2019/1091	EVREUX DUPLI SERV/2 ARMOIRES	2019	609,96	10	2020	122,00	61,00	183,00	426,96
2019/1114	UGAP/ARMOIRES GROS VOLUME	2019	408,41	10	2020	81,68	40,84	122,52	285,89
2019/1118	UGAP/ARMOIRES	2019	464,62	10	2020	92,92	46,46	139,38	325,24

ETAT DES IMMOBILISATIONS
Mobilier
 Chapitre 21-article 2184
 2022

N= Exercice
 2022

Edition du
 23/05/2022

Accusé de réception en préfecture
 027-252701974-20220523-2022-C-08-DE
 Date de télétransmission : 24/05/2022
 Date de réception préfecture : 24/05/2022

	Désignation des ensembles	Année d'acquisition	Valeur de l'acquisition	sortie inventaire exercice N	Année de départ	Cumuls amortissements antérieurs	amortissements de l'exercice N	Total amortissement (28184)	valeur nette comptable
			2 058,99			411,80	205,90	617,70	1 441,29
2020/1135	SETICO	2020	1 050,00	10	2021	105,00	105,00	210,00	840,00
2020/1157	EVREUX DUPLI SERVICE	2020	612,00	10	2021	61,20	61,20	122,40	489,60
2020/1167	SETICO	2020	279,10	10	2021	27,91	27,91	55,82	223,28
			1 941,10			194,11	194,11	388,22	1 552,88
2021/1419	EDS/CHARIOT	2021	262,80	10	2022	0,00	26,28	26,28	236,52
2021/1423	ANL/BUREAU PRESIDENT	2021	13 809,48	10	2022	0,00	1 380,95	1 380,95	12 428,53
2021/1424	ANL/BUREAUX LOT1-LOT4	2021	18 220,84	10	2022	0,00	1 822,08	1 822,08	16 398,76
2021/1425	ANL/BUREAU DIRECTION	2021	12 438,82	10	2022	0,00	1 243,88	1 243,88	11 194,94
2021/1426	ANL/BUREAUX LOT1	2021	420,82	10	2022	0,00	42,08	42,08	378,74
2021/1427	ANL / BUREAUX LOT 4 ACCESSOIRES	2021	5 475,48	10	2022	0,00	547,55	547,55	4 927,93
2021/1428	ANL BURO/SALLE DE REUNION	2021	74 699,10	10	2022	0,00	7 469,91	7 469,91	67 229,19
2021/1429	ANL/BUREAUX LOT 4 COMPLEMENTS	2021	3 624,83	10	2022	0,00	362,48	362,48	3 262,35
2021/1458	TEAM RESEAUX/BOITIER CONTRÔLE SUR PORTE ENTRE	2021	701,18	10	2022	0,00	70,12	70,12	631,06
2021/1452	ARCHETYPE/ACCUEIL AMENAGEMENT	2021	2 280,00	10	2022	0,00	228,00	228,00	2 052,00
			131 933,35			0,00	13 193,33	13 193,33	118 740,02
	Balance d'entrée au 01/01/N		297 393,25			82 760,52	17 175,92	99 936,44	132 146,28
	Sorties de matériel sur l'exercice N								
	Acquisitions sur l'exercice N		131 933,35						
	Corrections sur l'exercice/euros								
	Total au 31/12/N		429 326,60			82 760,52	17 175,92	99 936,44	132 146,28

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
<p>Convocation : 12 Mai 2022 Affichage : 12 Mai 2022</p> <p>Nombre de membres : - en exercice 585 - présents 307</p> <p>Délibération n° : 2022-C-08 Objet : Vote du Budget supplémentaire 2022 – Budget Principal</p>	<p>L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.</p> <p>Etaient présents 307 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.</p> <p>M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.</p>
<p style="text-align: center;"><i>POUVOIRS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations. - M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations. - M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations. 	

Exposé des motifs

La décision modificative est prioritairement destinée à prendre en compte l'inscription des affectations de résultats de fin d'exercice 2021 entérinée à l'issue du vote du Compte Administratif. Elle permet ensuite de porter des inscriptions indispensables et non intégrées au Budget Primitif. Les mouvements budgétaires sont résumés comme suit :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Investissement			
Dépenses	19 297 453.88 €	10 289 317.06 €	29 586 770.94€
Recettes	17 553 050.28 €	12 033 720.66 €	29 586 770.94€
Fonctionnement			
Dépenses	1 328 000.00 €	12 865 720.66 €	14 193 720.66 €
Recettes	1 080 000.00 €	13 113 720.66 €	14 193 720.66 €

Le projet de Budget supplémentaire détaillé figure en annexe.

En Fonctionnement

La section de fonctionnement prend en compte les dépenses supplémentaires imputées au chapitre 011 (Charges à caractère général) liées principalement :

- à l'augmentation des crédits ouverts au titre des travaux réalisés en coordination sur les réseaux de télécommunication (+ 600 000 €), du fait de l'importante croissance de ces travaux dans la programmation du SIEGE,
- à l'augmentation des coûts des carburants et surtout l'énergie qui touchent les besoins du SIEGE pour son bâtiment, sa flotte automobile ainsi que les dépenses liées au fonctionnement des IRVE ou à la prise en charge par le SIEGE des dépenses d'électricité pour les communes adhérant à la maintenance (+ 460 000 €),

- à l'augmentation des coûts d'exploitation des IRVE (+20 000 €) et des stations hydrogène notamment du fait de la mise en circulation prochaine du car à hydrogène sur la liaison Rouen – Evreux (+150 000 €),
- à l'augmentation des coûts de maintenance des logiciels utilisés (+ 25 000 €), des concours et études réalisées principalement dans le cadre du développement de la production d'ENR (+ 20 000 €),
- au développement des catalogues et produits liés aux actions de communication du SIEGE (+ 12 000 €),
- enfin, aux dépenses liées aux cotisations des organismes et de la fédération nationale, des collectivités concédantes et régis (FNCCR...), ainsi qu'aux frais liés à l'organisation du congrès de la FNCCR en 2022 (+ 31 000 €).
- Régularisation de l'écriture concernant l'apurement du compte 1069 nécessaire au passage à la M57 pour - 32 000€ au chap. 011.

Le chapitre 012 concernant les charges de personnel connaîtra quant à lui une augmentation très limitée de l'ordre de 20 000€ afin de tenir compte des ajustements à réaliser du fait des recrutements à venir (remplacement de départs en retraite et recrutements pour le service Transition Energétique).

Le virement de la section de fonctionnement à l'investissement s'élève à 12 865 720.66 €.

Concernant les recettes de la section, celles-ci sont complétées par l'inscription de l'excédent de fonctionnement reporté du Compte Administratif 2021 (R002) pour un montant total de 13 113 720.66 €. Hormis ce report, les crédits relatifs à la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) sont augmentés de 650 000€, le montant constaté actuellement n'étant pas aussi réduit que la projection initiale.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 14 193 720.66 €.

En Investissement

S'agissant des dépenses d'investissement, les principales mesures portées dans cette décision modificative concernent essentiellement la part réservée à la réalisation des travaux antérieurs dont l'exécution a été reportée en 2022 (11 881 733.22 € de restes à réaliser).

Les propositions nouvelles s'élèvent à 7 442 720.66 € tenant compte des opérations proposées dans les listes complémentaires depuis janvier 2022 d'une part et du compte d'équilibre de la section d'autre part.

Les autres modifications d'ampleur concernent :

- l'ajout de 76 000 € au titre des logiciels dont dispose le SIEGE avec l'acquisition principalement d'un logiciel de dématérialisation des convocations, la mise à jour selon la nouvelle nomenclature du logiciel comptable ainsi que l'acquisition d'un logiciel permettant une meilleure connaissance des réseaux et facilitant la réponse du SIEGE aux avis sollicités en matière d'urbanisme,
- l'ajout de 100 000 € pour l'acquisition de pièces de remplacement pour assurer l'exploitation des stations hydrogène,
- l'augmentation de crédits pour la logistique du SIEGE de l'ordre de 265 000 € dont 15 000 € pour l'acquisition d'un véhicule pour la flotte automobile et 250 000 € pour terminer l'extension des locaux et l'équipement de la salle de réunion,
- la suppression des crédits (-500 000 €) dédiés au fonctionnement du budget annexe du SPIC, les résultats de l'exercice antérieur étant désormais constatés.

S'agissant enfin des recettes d'investissement, le projet d'emprunt à hauteur de 6 500 000 € est annulé du fait de la reprise des résultats de l'exercice antérieur couvrant les besoins de financement du budget. Les recettes liées au FCTVA sont quant à elles majorées d'1 M€ du fait de l'actualisation du calcul réalisé portant les recettes de ce fond à 5.4 M€ au lieu de 4.4 M€ comme initialement prévu.

Le virement depuis la section de fonctionnement vient abonder le compte 021 de 12 865 720.66 € et l'affectation des résultats du Compte administratif 2021 (affectation au compte 1068) à hauteur de 17 930 430.55 € portent l'équilibre de la section d'investissement en dépenses et recettes à 29 586 770.94 €.

Les reports et les nouvelles propositions de la section d'investissement du budget supplémentaire 2022 s'équilibrent en dépenses et recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
RAR N-1	11 881 733.22 €	5 040 619.73 €
Propositions nouvelles	6 615 720.66 €	- 6 250 000 €
Affectation au 1068		17 930 430.55 €
Solde d'exécution reporté D001	11 089 317.06 €	
Virement de la section de fonctionnement		12 865 720.66 €
Total	29 586 770.94 €	29 586 770.94€

Il est proposé au Comité Syndical de valider le Budget Principal Supplémentaire 2022.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical valide le Budget Principal Supplémentaire 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25270197400039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYND INTERCOMM ELECTRICITE GAZ 27
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC D EVREUX MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES (3)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

17

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

24

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

26

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

27

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

28

A3.2 - Etalement des provisions

29

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

32

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

33

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

34

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

35

A6 - Etat des charges transférées

36

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

38

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

39

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

40

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

41

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

42

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

43

B1.7 - Etat des engagements reçus

44

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

45

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

47

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

49

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

50

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

51

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

52

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220523-2022-C-03-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027 202701074 20220520-2022 C-19-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-493,82	0,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 493,82	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	-500 000,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	146 741,78	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 705 183,19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		146 741,78	1 205 183,19
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		146 741,78	1 205 183,19

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

Accusé de réception en préfecture
027-202101374-20220523-2022-0-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	175 000,00	0,00	-1 493,82	-1 493,82	173 506,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		175 000,00	0,00	-493,82	-493,82	174 506,18
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		175 000,00	0,00	-493,82	-493,82	174 506,18
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		175 000,00	0,00	-493,82	-493,82	174 506,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	493,82
---	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	175 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	175 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-20220523-2022-0-09-DL Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception en préfecture : 24/05/2022	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	465 000,00	146 741,78	0,00	0,00	611 741,78
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	500 000,00	146 741,78	0,00	0,00	646 741,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	500 000,00	146 741,78	0,00	0,00	646 741,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	500 000,00	146 741,78	0,00	0,00	646 741,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	646 741,78
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 705 183,19
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 705 183,19
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<p>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</p>	<p>Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022</p>
	<p>0,00</p>

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-1 493,82		-1 493,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	-493,82	0,00	-493,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	493,82
---	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	146 741,78	0,00	146 741,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	146 741,78	0,00	146 741,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 741,78
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-500 000,00	0,00	-500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		-500 000,00	0,00	-500 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 705 183,19
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 205 183,19
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027 252701574 20220523 2022 1 05 DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	175 000,00	-1 493,82	-1 493,82
6156	Maintenance	100 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	-1 493,82	-1 493,82
6231	Annonces et insertions	25 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		175 000,00	-493,82	-493,82
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		175 000,00	-493,82	-493,82
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		175 000,00	-493,82	-493,82

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	493,82
--	---------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022		III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	175 000,00	0,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	175 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		175 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		175 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		175 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES			B1	
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	465 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	465 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		500 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		500 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		500 000,00	0,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		146 741,78
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		146 741,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 027-202101974-20220323-2022-0-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
1687	Autres dettes	500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		500 000,00	-500 000,00	-500 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				1 705 183,19
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 205 183,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-0-09-DE	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-09-17E
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-09-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-09-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-09-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS		A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-09-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I	0,00	II
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	0,00	VI
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	1 705 183,19	0,00	1 705 183,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 0,00
Ressources propres disponibles	VIII 1 705 183,19
Solde	IX = VIII – IV (5) 1 705 183,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-08-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT		

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-09-10E Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
	A7

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

 ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-2022-101374-2022-0923-2022-C-09-DE Date de publication : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Accusé de réception en préfecture
027-252701974-20220523-2022-C-19-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/08/2022

RECUS

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Accusé de réception en préfecture
027-2021-01974-20220323-2022-C-09-DE
Date de transmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	RECUS	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	RECUS	B1.5

Accusé de réception en préfecture
027-2021-01974-20220323-2022-C-09-DE
Date de transmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

Accusé de réception en préfecture
027-2021-01374-20220323-2022-C-09-DE
RECUS
Date de réception : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701974 20220523 2022_C 09 DE Date de transmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

Accusé de réception en préfecture
027-202701974-20220323-2022-C-09-DE
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027 252701074 20220523 2022 C 09 DE	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	B2.2
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1.2
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT	DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE	

Accusé de réception en préfecture
027-202701974-20220323-2022-C-09-01
Date de télétransmission : 24/05/2022
Date de réception préfecture : 24/05/2022

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-09-D0 Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 027-202701974-20220323-2022-C-09-01	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture 027-252701974-20220523-2022-C-09-DE Date de télétransmission : 24/05/2022 Date de réception préfecture : 24/05/2022	IV
		D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
<p>Convocation : 12 Mai 2022 Affichage : 12 Mai 2022</p> <p>Nombre de membres : - en exercice 585 - présents 307</p> <p>Délibération n° : 2022-C-09 Objet : Vote du Budget supplémentaire 2022 – Budget Annexe Production d'EnR</p>	<p>L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.</p> <p>Etaient présents 307 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.</p> <p>M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.</p>
<p style="text-align: center;"><i>POUVOIRS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations. - M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations. - M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations. - Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations. 	

Exposé des motifs

Concernant le Budget Annexe, les seuls mouvements concernent la reprise des résultats de l'exercice précédent, 2021, constatés au Compte Administratif qui couvrent prioritairement le déficit de fonctionnement (493.82 € au compte D002), le reste servant à couvrir les restes à réaliser en dépense de la section d'investissement (146 741.078 €). Ce reliquat est porté en recettes de la section d'investissement (1 705 183.19 € au compte R001).

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Investissement			
Dépenses	146 741.78 €	0 €	146 741.78 €
Recettes	-500 000 €	1 705 183.19 €	1 205 183.19 €
Exploitation			
Dépenses	-493.82 €	493.82 €	0 €
Recettes	0 €	0 €	0 €

Il est proposé au Comité Syndical de valider le Budget Annexe Supplémentaire 2022 Production d'EnR.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical valide le Budget Annexe Supplémentaire 2022 Production d'EnR.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 305

Délibération n° : **2022-C-10**
Objet : **Evolution de la tarification
du service de recharge des
véhicules électriques**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 305 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.
M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables initié en 2016 est pleinement opérationnel depuis 2017. La vente de l'électricité à cette date n'étant pas autorisée, il a été retenu une tarification fondée sur le temps de recharge (autrement dit de type « horodateur ») et hiérarchisée selon le type de prise utilisée (T2/T3 ou domestique dite « E/F »). Découlant de ce qui précède, le comité syndical de décembre 2016 avait validé un tarif simple et attractif de façon à favoriser le développement du véhicule électrique (soit un prix moyen théorique de 0.13 € du KWh).

Depuis, les ventes de véhicules électriques ou hybrides rechargeables progresse et d'année en année et le nombre de recharges évolue proportionnellement. Aussi convient-il d'adapter la tarification aux usages, aux requêtes des usagers, au coût de la fourniture de l'énergie et de l'évolution des technologies et de la réglementation :

- Les courbes de la supervision des bornes montrent que le nombre de charges est multiplié par 2 à 2.5 chaque année. La recharge à domicile représente encore plus de 90% du volume des charges mais devrait progressivement diminuer pour atteindre 80% à l'horizon 2035 du fait de l'évolution du parc, l'augmentation de l'itinérance et l'élargissement du spectre de clientèle (27% des ménages eurois ne disposent pas de stationnement à domicile).
- Les constructeurs abandonnent progressivement le courant triphasé, au bénéfice du courant monophasé mais également le courant continu pour les charges rapides. L'utilisation du courant monophasé réduit les puissances de charge des véhicules à 7kw pour la plupart.
- Ce faisant, les demandes des usagers pour un paiement à la puissance consommée commencent à parvenir au SIEGE ou au superviseur, ce mode de facturation apparaissant plus juste pour l'utilisateur (exemple : une charge à 7kwh est tarifée à l'identique d'une à 18kwh).
- Les crises successives entraînent des augmentations de la fourniture d'énergie sans projection pour les années à venir.

- Depuis 2018, la réglementation autorise la vente d'électricité. La tarification des charges peut ainsi bénéficier de cette évolution réglementaire sous réserve que les bornes de recharge soient pourvues de compteurs certifiés.

Au regard de ce qui précède, il est proposé d'actualiser les tarifications de la façon suivante :

- **Pour les bornes avec la fonction horodateur :**
 - o Prise E/F (3.5kWh) : 0.50€ par demi-heure. Pour 1 autonomie de 100 km, le temps de recharge est de 4h30, soit 4.50€.
 - o Prises T2, 2€ la première 1/2heure, puis 1€ par demi-heure supplémentaire. Pour une autonomie de 100 km, le temps de recharge est de 2h00 (et 5 €) pour une recharge à 7 kWh, de 1h30 (et 4 €) pour une recharge à 11 kWh et de 1h00 (et 3 €) pour 1 recharge à 18 kWh. Si 2 véhicules s'alimentent simultanément, le temps de recharge remonte entre 1h30 et 2h00 (soit 5 €).
- **Pour les bornes équipées d'1 compteur certifié permettant de facturer la puissance soutirée**, il serait proposé de fixer le prix du kWh à 0.30 € de telle sorte que pour 100 km d'autonomie, le coût de la recharge soit de 4.5 €, quelle que soit la puissance de charge acceptée par de la batterie.

PROPOSITION TARIF RECHARGE MID				
Durée	3,5 kWh	7 kWh	11kWh	18 kWh
30 min	0,525	1,05	1,65	2,7
1h	1,05	2,1	3,3	5,4
1h30	1,575	3,15	4,95	8,1
2h	2,1	4,2	6,6	10,8
Tarif pour 100 kms				
	4,5	4,5	4,5	4,5
prix du kW/mn				
	0,0175	0,035	0,055	0,09

NOTA : A noter que les calculs comparatifs effectués montrent que les charges avec ces tarifications actualisées demeurent pour 100km inférieur à la moitié de ce qu'il en coûte pour un véhicule thermique équivalent.

Après présentation au Bureau Syndical du 12 Mai dernier, il est proposé au Comité Syndical de valider la nouvelle tarification du service de recharge des véhicules électriques comme détaillée ci-dessus.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical décide de valider la nouvelle tarification du service de recharge des véhicules électriques comme détaillée ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 305

Délibération n° : **2022-C-11**
Objet : **Adhésions et retraits de la
compétence optionnelle
Maintenance de l'Eclairage Public**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 305 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.
M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Conformément aux statuts du syndicat, notamment son article A4b, il convient que l'assemblée délibère afin d'approuver le transfert de compétence optionnelle maintenance de l'éclairage public prononcé par le Conseil Municipal des communes du département de l'Eure ci-dessous citées à compter du 1er juillet 2022 :

ECQUETOT	Délibération du 22 Novembre 2021
BREUILPONT	Délibération du 14 Janvier 2022
TOURNEVILLE	Délibération du 31 Janvier 2022
BOISNEY	Délibération du 7 Mars 2022
LE THEIL NOLENT	Délibération du 10 Mars 2022
MORSAN	Délibération du 25 Mars 2022
CORMELLES	Délibération du 2 Mai 2022
MAINNEVILLE	Délibération du 6 Mai 2022

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical prend acte de l'adhésion des communes précitées à la compétence optionnel Maintenance de l'Eclairage Public.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022

Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :

- en exercice 585
- présents 305

Délibération n° : **2022-C-12**

Objet : **Adhésions et retraits de la compétence optionnelle Exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 305 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.
M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

La réforme statutaire engagée fin 2016 par le SIEGE visait notamment à permettre la prise de compétence à titre optionnel par le Syndicat, par transfert des communes intéressées en matière d'aménagement et d'exploitation des infrastructures ainsi créées. Cette compétence optionnelle permet aux communes de confier au SIEGE l'exploitation, y compris l'entretien et la supervision des bornes installées ou susceptibles d'être installées sur leur territoire. Il permet également au SIEGE d'intégrer le territoire des communes concernées dans le cadre du Schéma Directeur des IRVE qu'il élabore.

Il est précisé que l'exercice de cette compétence ne remet pas en cause l'exercice des autres missions relevant des services de mobilité et de transports.

Afin d'acter le nouveau transfert de cette compétence optionnelle souhaité par plusieurs communes citées ci-dessous, il est nécessaire d'adopter une délibération concordante conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts du SIEGE :

ACON
AMECOURT
BOIS JEROME ST OUEN
BROSVILLE
CHENNEBRUN
CLAVILLE
COURBEPINE
COURDEMANCHE
EPREVILLE EN LIEUVIN
FLANCOURT CRESCY EN ROUMOIS
FLEURY SUR ANDELLE
FRANQUEVILLE
GAUVILLE LA CAMPAGNE
GUICHAINVILLE

LE FAVRIL
LE MESNILS FUGUET
LE VIEIL EVREUX
LES TROIS LACS
LOUY
MANNEVILLE SUR RISLE
NORMANVILLE
PONT AUTHOU
PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
ST DENIS LE FERMENT
ST ETIENNE L'ALLIER
ST LEGER DU GENNETEY
ST MARTIN LA CAMPAGNE
ST MARTIN DU TILLEUL

HARQUENCY
HOULBEC COCHEREL
L'HABIT
LA BOISSIERE
LA CHAPELLE DU BOIS DES FAUX
LA CHAPELLE LONGUEVILLE

ST PIERRE DE BAILLEUL
ST PIERRE DE CORMEILLES
SANCOURT
TOURNEVILLE
VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

Il est demandé au Comité Syndical de valider le transfert de compétence tel que souhaité par les communes adhérentes.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical prend acte du transfert de compétence tel que souhaité par les communes adhérentes citées ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 304

Délibération n° : **2022-C-13**
Objet : **Retrait de West Energies du groupement d'investisseurs**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 304 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.
M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Par délibération du Comité syndical en date du 2 décembre 2017, le SIEGE 27 a signé une convention constitutive d'un groupement d'investisseurs en vue de favoriser le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque au sol, éolien et méthanisation) sur le département de l'Eure avec :

- La SEM West Energies : émanation du Conseil Départemental de la Manche et du Syndicat d'Energie du département éponyme, spécialisée dans le co-développement et le co-financement de projets d'énergies renouvelables éoliens, photovoltaïques et de méthanisation dans le Grand Ouest notamment en Normandie ;
- La SEM SIPEnR : créée à l'initiative du SIPPAREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Communications), avec une solide expérience en matière d'ingénierie de projet et d'exploitation de site de production d'énergie renouvelable issues de l'éolien, de la géothermie, du photovoltaïque et de la méthanisation.

L'objectif recherché par ce groupement d'investisseur est d'apporter sur le département de l'Eure une ingénierie et un savoir-faire pour permettre le développement de projets d'énergie renouvelable mobilisant des acteurs publics et citoyens.

Le SIEGE en est le coordonnateur et assure, pour chaque projet, les relations et le suivi avec les acteurs du territoire.

L'ensemble des membres du groupement se sont engagés à n'intervenir qu'après conclusion d'une convention partenariale entre le SIEGE 27, la commune support et l'EPCI à fiscalité propre d'appartenance ainsi qu'à :

- répondre aux attentes des collectivités et/ou groupements de collectivités, aux besoins exprimés par le PCAET du territoire et aux principes fondateurs de la rentabilité interne du projet ;
- supporter le risque financier ;
- mettre en place un Comité de suivi avec la commune et l'EPCI afin de préciser la stratégie recherchée, valider les objectifs opérationnels et suivre le processus de réalisation du projet ;
- à agir en toute transparence ;
- en cas de désaccord profond entre les collectivités et/ou groupements de collectivités et les autres parties, leur donner un avis motivé prépondérant ;
- à entrer au capital-compte courant de chaque société de projet avec l'engagement de s'effacer partiellement au profit d'autres acteurs publics locaux (communes, intercommunalité) et/ou structure citoyenne.

Dans le cadre de l'article 7 « Adhésion, retrait, exclusion, dissolution du groupement » de ladite convention, par courrier recommandé avec accusé de réception en date du 6 avril 2022, la SEM West Energies a fait connaître au SIEGE et à la SEM SIPEnR sa décision de sortir de ce groupement d'investisseurs. En effet, son Conseil d'administration en date du 9 mars 2022 a décidé de recentrer l'ensemble de ses activités sur le seul département de la Manche.

La convention, signée pour une durée de 5 ans, perdue par ailleurs entre le SIEGE 27 et SIPEnR jusqu'au 25 janvier 2023. Le Comité syndical sera ensuite consulté pour acter d'une éventuelle reconduction ou de la mise en place d'une nouvelle organisation pour porter de tels projets d'énergies renouvelables.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre acte du retrait de West Energies du groupement d'investisseurs qui perdue par ailleurs entre les 2 autres membres : le SIEGE 27 et la SEM SIPEnR.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical prend acte du retrait de West Energies du groupement d'investisseurs qui perdue par ailleurs entre les 2 autres membres : le SIEGE 27 et la SEM SIPEnR.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 302

Délibération n° : **2022-C-14**
Objet : **Autorisation d'engager des discussions en vue de la cession des titres de West Energies au sein de la CPES Terres Neuves**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 302 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer. M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. Francis DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Par délibération du Comité syndical en date du 18 mai 2019, le SIEGE 27 est actionnaire à hauteur de 10% de la société de projet « CPES Terres Neuves » au côté de la SEM West Energies (50%) et de la Caisse des dépôts et consignation (40%), qui exploite un projet photovoltaïque de 15,3MW mis en service depuis juillet 2019, sur les communes de La Chapelle-Longueville et Saint-Etienne-sous-Bailleul.

La SEM West Energies par décision de son Conseil d'administration en date du 9 mars 2022 recentre dorénavant l'ensemble de ses activités sur le territoire exclusif du département de la Manche et de ce fait souhaite se retirer de l'ensemble des projets en développement et en exploitation en dehors de ce territoire. Dans ce cadre, elle a exprimé au SIEGE 27 sa volonté de procéder à la vente du projet photovoltaïque susmentionné dont elle est actionnaire. La Caisse des dépôts et consignation a indiqué être favorable à cette vente.

En revanche, le SIEGE 27 a quant à lui affirmé sa volonté de conserver a minima les parts qu'il détient dans la société de projet « CPES Terres Neuves ». En effet, l'une des doctrines fixées par le Comité syndical en autorisant le SIEGE 27 à prendre des participations au sein de sociétés de développement et d'exploitation de projets d'énergie renouvelable est de rester actionnaire sur le long terme desdits projets (y compris en phase exploitation) afin d'assurer une représentativité des territoires à leur gouvernance ainsi qu'optimiser les retombées économiques à leur bénéfice.

Les Statuts et le Pacte d'associés de la CPES Terres Neuves ne prévoient pas la possibilité pour West Energies de céder ses titres avant une période de 10 ans à compter de son entrée au capital de la société, sauf accord unanime contraire des associés.

Dans ce contexte, avant d'autoriser West Energies à céder ses titres et concomitamment la Caisse des dépôts et consignation, il convient d'engager des discussions avec West Energies ainsi qu'avec tout autre acteur susceptible de vouloir s'associer au SIEGE 27 pour étudier les voies et les moyens d'un éventuel rachat du projet et à réaliser l'ensemble des audits nécessaires (notamment technique, juridique et financier) à la bonne conduite de cette opération.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à engager des discussions avec West Energies ainsi qu'avec tout autre acteur susceptible de vouloir s'associer au SIEGE 27 pour étudier les voies et les moyens d'un éventuel rachat du projet et à réaliser l'ensemble des audits nécessaires (notamment technique, juridique et financier) à la bonne conduite de cette opération.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à engager des discussions avec West Energies ainsi qu'avec tout autre acteur susceptible de vouloir s'associer au SIEGE 27 pour étudier les voies et les moyens d'un éventuel rachat du projet et à réaliser l'ensemble des audits nécessaires (notamment technique, juridique et financier) à la bonne conduite de cette opération.

Délibération adoptée avec 305 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENSIIONS.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 301

Délibération n° : **2022-C-15**
Objet : **Acquisition d'actions de la SAS Transition Euroise Mesnil-Hamel**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 301 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer. M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

A la suite d'une délibération favorable des communes de Mesnil-Rousset et de Notre-Dame-du-Hamel puis de l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie en 2018, le SIEGE 27, après signature d'une convention partenariale entre l'ensemble des parties précitées, s'est engagé dans l'étude d'un projet éolien public et citoyen sur le territoire desdites communes.

Dans ce contexte, après délibération du Comité syndical le 1er décembre 2018 et conformément aux dispositions de l'article L2253-1 du Code général des collectivités territoriales, le SIEGE 27 est notamment entré au capital de la société de projet « Transition euroise Mesnil-Hamel » créée spécifiquement pour le développement du projet puis sa construction et son exploitation s'il aboutit.

Son capital est réparti de la manière suivante :

- 31 % : SIEGE 27
- 30 % : Engie Green
- 15 % : SEM SIPEnR
- 15 % : SEM West Energies
- 3 % : commune de Mesnil-Rousset
- 3 % : commune de Notre-Dame-du-Hamel
- 3 % : Intercommunalité Bernay Terres de Normandie.

Or, lors du 11ème Comité de suivi du projet en janvier 2022, la commune de Notre-Dame-du-Hamel a émis le souhait de se retirer du projet pour des raisons internes à la municipalité. Conformément aux engagements du SIEGE 27, l'avis de la commune reste prépondérant tout au long du développement du projet.

Ainsi, lors de ce même Comité de suivi, il a été acté entre les parties prenantes au projet et associés de la Société (les 2 communes, l'intercommunalité, les SEM, ENGIE Green et le SIEGE 27), que la commune de Notre-Dame-du-Hamel procède à la cession des 30 actions d'une valeur nominale de 10€ qu'elle détient au sein de la SAS « Transition euroise Mesnil Hamel » au SIEGE 27, conformément à la délibération de la commune de Notre-Dame-du-Hamel y afférente.

Par ailleurs, du fait de la décision du Conseil d'administration de la SEM West Energies en date du 9 mars 2022 de recentrer l'ensemble de ses activités sur le seul département de la Manche et de ce fait de se retirer de l'ensemble des projets en développement et en exploitation en dehors de ce territoire, il convient également à West Energies de procéder à la cession des 150 actions d'une valeur nominale de 10€ qu'elle détient au sein de la SAS « Transition euroise Mesnil Hamel ».

Pour ce faire, il a été convenu entre actionnaires que 30 de ces actions seraient acquises par le SIEGE 27, 40 actions par ENGIE Green et 80 actions par SIPEnR.

S'agissant de transferts libres entre associés, il n'est pas fait application de la règle d'inaliénabilité ni du droit de préemption.

Après cession des titres de la commune de Notre-Dame-du-Hamel et de la SEM West Energies, la répartition du capital de la SAS de projet serait ainsi la suivante :

37 % : SIEGE 27

34 % : Engie Green

23 % : SEM SIPEnR

3 % : commune de Mesnil-Rousset

3 % : Intercommunalité Bernay Terres de Normandie.

Il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à prendre ou signer tous les actes utiles à :

- l'acquisition des 30 actions détenues par la commune de Notre-Dame-du-Hamel au sein de la SAS « Transition euroise Mesnil Hamel » et à procéder au paiement du prix d'acquisition de 10€ par action soit 300€ pour 30 actions à la commune de Notre-Dame-du-Hamel et des frais d'enregistrement y afférents ;
- l'acquisition de 30 actions détenues par la SEM West Energies au sein de la SAS « Transition euroise Mesnil Hamel » et à procéder au paiement du prix d'acquisition de 10€ par action soit 300€ pour 30 actions à la SEM West Energies et des frais d'enregistrement y afférents ;

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical autorise le Président à prendre ou signer tous les actes utiles à :

- l'acquisition des 30 actions détenues par la commune de Notre-Dame-du-Hamel au sein de la SAS « Transition euroise Mesnil Hamel » et à procéder au paiement du prix d'acquisition de 10€ par action soit 300€ pour 30 actions à la commune de Notre-Dame-du-Hamel et des frais d'enregistrement y afférents ;
- l'acquisition de 30 actions détenues par la SEM West Energies au sein de la SAS « Transition euroise Mesnil Hamel » et à procéder au paiement du prix d'acquisition de 10€ par action soit 300€ pour 30 actions à la SEM West Energies et des frais d'enregistrement y afférents ;

Délibération adoptée avec 304 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 297

Délibération n° : **2022-C-16**
Objet : **Changement de représentant
au sein du Comité stratégique de la
SAS Transition Euroise Mesnil-Hamel**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaients présents 297 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer. M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- M. , délégué de la commune de, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des BAUX STE CROIX, pour le représenter lors des délibérations.
- M. , délégué de la commune de, a donné pouvoir à M, délégué de la commune de, pour le représenter lors des délibérations.
- M. , délégué de la commune de, a donné pouvoir à M., délégué de la commune de, pour le représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Par délibération du Comité syndical en date du 1^{er} décembre 2018, le SIEGE 27 est actionnaire de la société de projet d'énergie renouvelable « Transition Euroise Mesnil Hamel ». A ce titre, il dispose de 3 représentants au sein du Comité stratégique de la société susmentionnée.

Par délibération du Comité syndical en date du 11 décembre 2020, les représentants suivants ont été nommés au sein dudit Comité stratégique :

- le Président du SIEGE ou l'un des vice-président(e)s pour le représenter,
- le délégué titulaire de la commune de Mesnil-Rousset ou son suppléant pour le représenter,
- le délégué titulaire de la commune de Notre-Dame-du-Hamel ou son suppléant pour le représenter.

Du fait de la décision de la commune de Notre-Dame-Hamel de se retirer du projet, il convient de procéder au remplacement du délégué titulaire de la commune de Notre-Dame-du-Hamel ou son suppléant pour le représenter, au sein de ce Comité stratégique.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical décide de nommer **M. Patrick HAUTECHAUD, maire et délégué titulaire au SIEGE 27 de la commune de Capelle Les Grands**, ou son suppléant pour le représenter, au comité stratégique de la SAS Transition Euroise Mesnil-Hamel en lieu et place du délégué titulaire de la commune de Notre-Dame-du-Hamel ou son suppléant pour le représenter et de conserver les deux autres représentants soit le Président du SIEGE ou l'un des vice-président(e)s pour le représenter et le délégué titulaire de la commune de Mesnil-Rousset ou son suppléant pour le représenter.

Délibération adoptée avec 301 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT





TABLEAU DES EFFECTIFS projeté au 01/08/22

CADRE D'EMPLOI	GRADES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS PARTIEL
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur chef hors classe	- Directeur Général des Services	A+	1	1	
Ingénieur Principal	- Responsable Service Transition Energétique	A	1	1	
Ingénieur	- Directeur des Services Techniques - Responsable Service Maintenance - Chargée de Mission Transition Energétique - Responsable du Service Informatique - Chargé de mission PCRS / SIG - Ingénieur Système - Conseiller rénovation bâtementaire - Chargé de mission Bois Energie - Conseillé en Energie Partagé	A	9	7	
Technicien principal 1ère classe	- Directeur Adjoint des Services Techniques - Directeur de travaux - Technicien Informatique - Technicien maintenance	B	11	11	
Technicien principal 2ème classe	- Directeur de travaux	B	5	5	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Hors Classe	- Directeur des Services Fonctionnels	A	1	1	
Attaché	- Directeur Adjoint des Services Fonctionnels - Chargé de Missions Concessions - Chargé de Missions Communication	A	2	2	
Rédacteur Principal 1ère classe	- Responsable Service Financier - Responsable du Personnel	B	2	2	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	- Assistant Direction SF - Assistant Directeur Service Technique - Assistant pôle MOA - Assistant RH - Assistant DT	C	6	6	3
Adjoint administratif principal 2ème classe	- Comptabilité Recettes - Assistant Direction - Accueil	C	3	3	1
Adjoint administratif	- Comptabilité Dépenses - Assistant DT - Assistant Maintenance	C	5	5	1
TOTAL GENERAL			46	44	6

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION : AGENTS NON TITULAIRES
(effectifs déjà inclus ci-dessus)**

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES	EFFECTIFS POURVUS	POSTE PERMANENT OUI/NON
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieurs	A	4	OUI
Technicien Principal 2ème classe	B	3	OUI
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	OUI

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Convocation : 12 Mai 2022 Affichage : 12 Mai 2022 Nombre de membres : - en exercice 585 - présents 296 Délibération n° : 2022-C-17 Objet : Modification du tableau des effectifs	L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT. Etaient présents 296 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer. M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.
<p style="text-align: center;"><i>POUVOIRS</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambeay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Boussey, pour la représenter lors des délibérations.	

Exposé des motifs

Afin de tenir compte des évolutions de carrière des agents en poste, il convient de procéder à l'adaptation du tableau des effectifs de l'établissement dont les modifications sont décrites ci-dessous :

Filière administrative :

- Fermeture d'un poste au grade d'Adjoint administratif principal 1ère classe et ouverture d'un poste au grade d'adjoint administratif afin d'acter le départ d'un agent qui fait valoir son droit à retraite au 1er juillet 2022 et d'ouvrir un poste correspondant au profil de l'agent à recruter pour son remplacement.

Filière technique :

- Transformation au 1er août 2022 de 2 postes de Technicien Principal 2ème classe en poste au grade de Technicien Principal 1ère classe suite à obtention de l'examen professionnel par un agent.

Il est proposé au Comité Syndical de valider les modifications du tableau des effectifs du syndicat et d'autoriser Monsieur le Président à prendre les actes afférents.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical décide de valider les modifications du tableau des effectifs du syndicat joint en annexe à la présente délibération et autorise Monsieur le Président à prendre les actes afférents.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ DE L'EURE

Séance du 21 Mai 2022

Convocation : 12 Mai 2022
Affichage : 12 Mai 2022

Nombre de membres :
- en exercice 585
- présents 293

Délibération n° : **2022-C-18**
Objet : **Création du forfait mobilité durable au bénéfice des agents du SIEGE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le samedi 21 mai à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE), légalement convoqué, s'est réuni au Cadran à Evreux sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT.

Etaient présents 293 membres formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer. M. Jean Pierre DUVERE, délégué titulaire de Louviers, membre du Bureau Syndical, a été désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS

- Mme Christine MICHAUD, déléguée de la commune de Saussay La Campagne, a donné pouvoir à M. Xavier HUBERT, président et délégué de la commune des Baux Sainte Croix, pour la représenter lors des délibérations.
- M. Jean François LEFEBVRE, délégué de la commune du Tremblay Omonville, a donné pouvoir à M. Gérard PLESSIS, délégué de la commune de Villez Sur Le Neubourg, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Sylvie CORMIER, déléguée de la commune d'Ambenay, a donné pouvoir à M. Jean Luc BODEY, délégué de la commune de St Antonin de Sommaire, pour le représenter lors des délibérations.
- M. Pascal SEJOURNE, délégué de la commune de Bernay, a donné pouvoir à M. Didier MALCAVA, délégué de la commune de Mesnil Rousset, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Marie Christine JOIN LAMBERT, déléguée de la commune de Brétigny, a donné pouvoir à M. Jean Marc MOGLIA, Vice-Président et délégué de la commune d'Andé, pour le représenter lors des délibérations.
- Mme Jeanine SOLIER CANTAIS, déléguée de la commune de Garennes Sur Eure, a donné pouvoir à M. François DAVOUST, délégué de la commune de La Couture Bousse, pour la représenter lors des délibérations.

Exposé des motifs

Le « forfait mobilités durables », d'abord instauré dans le secteur privé, a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et l'autopartage pour la réalisation des trajets domicile-travail.

Le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 permet l'application de ce dispositif aux agents territoriaux, qu'ils soient fonctionnaires stagiaires, fonctionnaires titulaires ou contractuels de droit public.

Par exception, un agent ne peut pas y prétendre s'il bénéficie déjà d'un véhicule de fonction, d'un transport collectif gratuit entre son domicile et son lieu de travail, ou encore s'il est transporté gratuitement par son employeur.

Jusqu'ici, seule la participation de l'employeur à hauteur de 50 % du prix d'un abonnement aux transports en commun ou à un service public de location de vélos permettait d'inciter à l'utilisation d'alternatives à la voiture individuelle.

En pratique, le forfait mobilités durables consiste à rembourser tout ou partie des frais engagés par un agent au titre des déplacements réalisés entre sa résidence habituelle et son lieu de travail :

- soit avec son propre vélo, y compris à assistance électrique
- soit en tant que conducteur ou passager en covoiturage

Le montant du forfait mobilités durables est de 200 € par an, exonéré de l'impôt sur le revenu ainsi que de la contribution sociale sur les revenus d'activité et sur les revenus de remplacement.

Ce montant est modulé à proportion de la durée de présence de l'agent dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé si l'agent a été recruté au cours de l'année, radié des cadres au cours de l'année ou bien placé dans une position administrative autre que la position d'activité pendant une partie de l'année.

Pour pouvoir bénéficier du forfait mobilité durables, l'agent doit utiliser l'un des deux moyens de transport éligibles (vélo personnel ou covoiturage) pour ses déplacements domicile-travail pendant un minimum de 100 jours sur une année civile. Ce nombre minimal de jours est modulé selon la quotité de temps de travail de l'agent.

Enfin, le versement du forfait mobilités durables est exclusif du versement mensuel de remboursement des frais de transports publics ou d'abonnement à un service public de location de vélos évoqué plus haut et régi par le décret n°2010-676 du 21 juin 2010.

Ainsi, il est proposé au Comité Syndical d'instaurer, à compter du 1^{er} juin 2022, le forfait mobilités durables au bénéfice des agents publics du SIEGE 27 dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou en covoiturage pendant un minimum de 100 jours par an, modulé selon la quotité de temps de travail et de la durée de présence dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé, puis d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération

Après délibération, le Comité Syndical valide la mise en place à compter du 1^{er} juin 2022 du forfait mobilités durables au bénéfice des agents publics du SIEGE 27 dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou en covoiturage pendant un minimum de 100 jours par an, modulé selon la quotité de temps de travail et de la durée de présence dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé, puis valide l'inscription au budget des crédits correspondants.

Délibération adoptée avec 298 voix POUR et 1 voix CONTRE.

Pour extrait conforme,
Le Président, Xavier HUBERT

